

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:      La pagination est comme suit : [97]- 148 p.   |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

## ABONNEMENT.

Cette REVUE paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, formant deux volumes d'environ 300 pages, par année.

Prix par Volume.  
CANADA.....\$1.00.  
ÉTATS-UNIS..\$1.10.  
EUROPE.....\$1.60.(8f)  
Payable d'avance.

## BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

L'E

## FOYER DOMESTIQUE.

## ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au Bureau du *Foyer Domestique*, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du *Foyer Domestique*.

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

## Littérature.

## SCŒUR-DES-PAUVRES.

I.



DIX ans, elle paraissait si chétive, la pauvre enfant, que c'était pitié de la voir travailler autant qu'une servante de ferme. Elle avait de grands yeux étonnés et le sourire triste des gens qui souffrent sans se plaindre. Les riches fermiers qui, le soir, la rencontraient au sortir du

bois, mal vêtue et chargée d'un lourd fagot, lui offraient parfois, lorsque le grain s'était bien vendu, de lui acheter un bon jupon de grosse futaine. Et alors elle répondait : " Je sais, sous le porche de l'église, un pauvre vieux qui n'a qu'une blouse par ce grand froid de décembre ; achetez-lui une veste de drap, et j'aurai chaud demain à le voir si bien couvert." Ce qui lui avait fait donner le surnom de Scœur-des-Pauvres ; et les uns la nommaient ainsi en dérision de ses mauvaises jupes, les autres, en récompense de son bon cœur.

Scœur-des-Pauvres avait eu jadis un fin berceau de dentelle et des jouets à remplir une chambre. Puis, un matin, sa mère ne vint pas l'embrasser au lever ; et, comme elle pleurait de ne point la voir, on lui dit qu'une sainte du bon

Dieu l'avait emmenée en paradis, ce qui sécha ses larmes. Un mois auparavant, son père était ainsi parti. La chère petite pensa qu'il venait d'appeler sa mère dans le ciel, et que réunis tous deux et ne pouvant vivre sans leur fille, ils lui enverraient bientôt un ange pour l'emporter à son tour.

Elle ne se rappelait plus comment elle avait perdu ses jouets et son berceau. De riche demoiselle elle devint pauvre fille, et cela sans que personne en parût étonné : sans doute des méchants étaient venus qui l'avaient dépouillée en honnêtes gens. Elle se souvenait seulement d'avoir vu, un matin, auprès de sa couche, son oncle Guillaume et sa tante Guillaumette. Elle eut grand-peur parce qu'ils ne l'embrassèrent point. Guillaumette la vêtit à la hâte d'une étoffe grossière, et Guillaume, la tenant par la main, l'emmena dans la misérable cabane où elle vivait maintenant. Puis c'était tout. Elle se sentait bien lasse chaque soir, et l'Ange de délivrance tardait à venir.

Guillaume et Guillaumette, eux aussi, avaient possédé de grandes richesses autrefois. Mais Guillaume aimait les joyeux convives, les nuits passées à boire, sans songer aux tonneaux qui s'épuisent ; Guillaumette aimait les rubans et la soie, les longues heures perdues à tâcher de se faire jeune et belle ; si bien qu'un jour le vin manqua à la cave, et que le miroir fut vendu pour acheter du pain. Jusqu'alors ils avaient eu cette bonté de certains riches, qui souvent n'est qu'un effet du bien-être et du contentement de soi ; ils sentaient plus profondément leur bonheur en le partageant avec autrui et mêlaient beaucoup d'égoïsme à leur charité. Aussi, ne surent-ils pas souffrir et rester bons ; ils enviaient les biens qu'ils avaient perdus, et n'ayant

plus de larmes que pour leur misère, devinrent durs envers le pauvre monde.

Oubliant que leur pauvreté était leur œuvre, ils accusaient chacun de leur ruine ; ils se sentaient au cœur un grand besoin de vengeance, exaspérés de leur pain noir et cherchaient à se consoler en voyant plus grande souffrance que la leur.

Aussi se plaisaient-ils aux haillons de Sœur-des-Pauvres, à ses petites joues amincies, toutes blanches de larmes. Ils ne s'avouaient pas la joie mauvaise qu'ils prenaient à la faiblesse de cette enfant, lorsqu'au retour de la fontaine, elle chancelait, tenant à deux mains la lourde cruche. Ils la battaient pour une goutte d'eau versée, disant qu'il fallait corriger les mauvais caractères ; et ils frappaient avec tant de hâte qu'on voyait aisément que ce n'était pas là une juste correction.

Sœur-des-Pauvres souffrait toutes leurs misères. Ils la chargeaient des travaux les plus fatiguants, l'envoyaient glaner au soleil de midi et ramasser du bois mort par les temps de neige. Puis, aussitôt rentrée, elle avait à balayer, à laver, à mettre chaque chose en ordre dans la cabane. La chère petite ne se plaignait plus. Les jours de bonheur étaient si loin d'elle qu'elle ne savait pas qu'on peut vivre sans pleurer. Elle ne songeait jamais qu'il y avait des demoiselles rieuses et caressées ; dans son ignorance des jouets et des baisers, elle acceptait les coups et le pain sec de chaque soir, comme faisant également partie de la vie. Et cela surprenait les hommes sages, de voir une enfant de dix ans montrer une grande pitié pour toutes les souffrances, sans paraître songer à sa propre infortune.

Or, un soir, je ne sais quel saint fêteaient Guillaume et Guillaumette, ils lui donnèrent un beau sou neuf et lui permirent d'aller jouer le restant du jour. Sœur-des-Pauvres descendit lentement à la ville, bien embarrassée de son sou et ne sachant que faire pour jouer. Elle arriva ainsi dans la grande rue. Il y avait là, à gauche, près de l'église, une boutique pleine de bonbons et de poupées, si belle la nuit aux lumières que les enfants de la contrée en rêvaient comme d'un paradis. Ce soir-là, un groupe de marmots, bouche béante et muets d'admiration, se tenait sur le trottoir, les mains appuyées aux vitres, le plus près possible des merveilles de l'étalage. Sœur-des-Pauvres envia leur audace. Elle s'ar-

rêta au milieu de la rue, laissant pendre ses petits bras et ramenant ses haillons que le vent écartait. Un peu fière d'être riche, elle serrait bien fort son beau sou neuf et choisissait du regard le jouet qu'elle allait acheter. Enfin elle se décida pour une poupée qui avait des cheveux comme une grande personne ; cette poupée était bien haute comme elle et portait une robe de soie blanche, pareille à celle de la sainte Vierge.

La fillette avança de quelques pas. Honteuse, comme elle regardait autour d'elle avant d'entrer, elle aperçut, sur un banc de pierre, en face de la belle boutique, une femme mal vêtue, berçant dans ses bras un enfant qui pleurait. Elle s'arrêta de nouveau, tournant le dos à la poupée. Aux cris de l'enfant, ses mains se croisèrent de pitié, et sans honte, cette fois, elle s'approcha rapidement et donna son beau sou neuf à la pauvre femme.

Cette dernière, depuis quelques instants, regardait Sœur-des-Pauvres. Elle l'avait vue s'arrêter, puis s'avancer vers les jouets, et, lorsque l'enfant vint à elle, elle comprit son bon cœur. Elle prit le sou les yeux humides, et retint dans la sienne sa petite main qui le lui donnait.

—Ma fille, dit-elle, j'accepte ton aumône, parce que je vois bien qu'un refus te chagrinerait. Mais, toi-même, ne désires-tu rien ? Toute mal vêtue que je suis je puis contenter un de tes vœux.

Pendant qu'elle parlait ainsi, les yeux de la pauvrese brillaient, pareils à des étoiles, et, autour de sa tête courait une flamme, comme une couronne faite d'un rayon de soleil. L'enfant, maintenant endormi sur ses genoux, souriait divinement dans son repos.

Sœur-des-Pauvres secoua sa tête blonde.

—Non, madame, répondit-elle, je n'ai aucun désir. Je voulais acheter cette poupée que vous voyez en face, mais maintenant Guillaumette me l'aurait brisée. Puisque vous ne voulez pas mon sou pour rien, j'aime mieux que vous me donniez un bon baiser en échange.

La mendicante se pencha et la baisa au front. A cette caresse, Sœur-des-Pauvres se sentit soulevée de terre ; il lui sembla que son éternelle fatigue s'en était allée, et en même temps il lui vint au cœur une plus grande bonté.

—Ma fille, ajouta l'inconnue, je ne veux pas que ton aumône reste sans récompense. J'ai, comme toi, un sou dont je ne savais que faire avant de te rencontrer. Des princes et des grandes dames m'ont

jeté des bourses d'or, et je ne les ai pas jugés dignes de le posséder. Prends-le, et quoi qu'il arrive, agis selon ton cœur.

Et elle le lui donna. C'était un vieux sou de cuivre jaune, rongé sur les bords et percé au milieu d'un trou large comme une grosse lentille. Il était si usé qu'on ne pouvait savoir de quel pays il venait, si ce n'est qu'on voyait encore, sur une des faces, une couronne de rayons à demi-effacée. C'était peut-être là quelque monnaie des Cieux

Sœur-des-Pauvres, la voyant si mince, tendit la main, comprenant qu'un tel cadeau ne portait point préjudice à la mendicante, et le considérant comme un souvenir d'amitié qu'elle lui laissait.

— Hélas ! pensait-elle, la pauvre femme ne sait ce qu'elle dit. Les princes et les belles dames n'ont que faire de son sou, et il est si laid qu'il ne payerait pas seulement une once de pain. Je ne vais pas même pouvoir le donner à un pauvre.

La femme dont les yeux brillaient de plus en plus, sourit comme si l'enfant eût parlé tout haut, et lui dit doucement :

— Prends toujours, et tu verras.

Alors Sœur-des-Pauvres l'accepta, pour ne pas la désobliger. Elle baissa la tête, afin de le mettre dans la poche de sa jupe ; lorsqu'elle la releva, le banc était vide. Elle fut grandement étonnée et s'en revint toute songeuse de la rencontre qu'elle venait de faire.

## II.

Sœur-des-Pauvres couchait au grenier, dans une sorte de soupenne où gisaient pêle-mêle des débris de vieux meubles. Les jours de lune, grâce à une étroite lucarne, elle voyait clair à se mettre au lit. Les autres jours elle gagnait sa couche à tâtons, pauvre couche faite de quatre planches mal jointes et d'une paille dont les toiles se touchaient par endroits.

Or, ce soir-là, la lune était dans son plein. Une raie lumineuse s'allongeait sur les poutres, emplissant le grenier de clarté.

Lorsque Guillaume et Guillemette furent couchés, Sœur-des-Pauvres monta. Par les nuits sombres, elle avait parfois grand-peur des subits gémissements et des bruits de pas qu'elle croyait entendre, et qui n'étaient autre chose que les craquements des charpentes et les courses rapides des souris. Aussi aimait-elle

d'un amour fervent le bel astre dont les rayons amis dissipaient ses frayeurs. Les soirs où il brillait, elle ouvrait la lucarne et le remerciait dans ses prières d'être revenue la voir.

Elle fut toute satisfaite de trouver de la lumière chez elle. Elle était fatiguée et allait dormir bien tranquille, se sentant gardée par sa bonne amie la lune. Souvent, elle l'avait sentie, dans son sommeil, se promener ainsi par la chambre, silencieuse et douce, et mettre en fuite les vilains songes des nuits d'hiver.

Elle alla vite s'agenouiller sur un vieux coffre, en plein dans la blonde clarté et pria le bon Dieu. Puis, s'approchant du lit, elle dégraffa sa jupe.

La jupe glissa à terre, et voilà qu'elle laissa échapper par la poche entr'ouverte une pluie de gros sous. Sœur-des-Pauvres les regarda rouler, immobile, effrayée.

Elle se baissa et les ramassa un à un, les prenant du bout des doigts. Elle les empila sur le vieux coffre, sans chercher à connaître le nombre, car elle ne savait compter que jusqu'à cinquante, et elle voyait bien qu'il y en avait là plusieurs centaines. Quand elle n'en trouva plus sur le sol, elle souleva la jupe et elle comprit à son poids que la poche était encore pleine. Pendant un grand quart d'heure, elle en tira des poignées de sous, désespérant de jamais trouver le fond. Enfin, elle n'en sentit plus qu'un, et, l'ayant pris, elle le reconnut : c'était celui que la mendicante lui avait donné le soir même.

Elle se dit alors que le bon Dieu venait de faire un miracle, et que ce vilain sou qu'elle avait dédaigné était un sou comme les riches n'en ont pas. Elle le sentait frémir entre ses doigts, prêt à se multiplier encore. Aussi tremblait-elle qu'il ne lui prit la fantaisie d'emplir le grenier de richesses. Elle ne savait déjà que faire de ces piles de monnaie neuve qui brillaient au clair de lune, et, troublée, elle regardait autour d'elle.

En bonne travailleuse, elle avait toujours du fil et une aiguille dans la poche de son tablier. Elle chercha un morceau de vieille toile et fit un sac. Elle le fit si étroit que sa petite main pouvait à peine entrer dedans ; l'étoffe manquait, et Sœur-des-Pauvres était pressée. Puis elle mit tout au fond le sou de la pauvresse, et commença, pile par pile, à glisser dans la bourse les pièces qui couvraient le coffre. Chaque pile en tombant

emplissait le sac, et aussitôt le sac redevenait vide. Les centaines de gros sous y tinrent fort à l'aise, et il était facile de voir qu'il en aurait conteru quatre fois davantage.

Après quoi, Sœur-des-Pauvres fatiguée le cacha sous la paille, et s'endormit. Elle riait dans ses rêves, songeant aux grandes aumônes qu'elle allait pouvoir distribuer le lendemain.

### III.

Le matin, en s'éveillant, Sœur-des-Pauvres pensa avoir rêvé. Il lui fallut toucher son trésor pour croire à sa réalité. Il était un peu plus lourd que la veille, et l'enfant comprit que le sou merveilleux avait encore travaillé pendant la nuit.

Elle se vêtit à la hâte et descendit, ses sabots à la main, pour ne pas faire de bruit. Elle avait caché le sac dans son fichu, et le serrait contre sa poitrine. Guillaume et Guillaumette, profondément endormis, ne l'entendirent pas. Elle dut passer devant leur lit et faillit tomber de peur de les savoir aussi près d'elle ; puis elle se prit à courir, ouvrit la porte toute grande et s'enfuit, oubliant de la refermer.

On était en hiver, aux matinées les plus froides de décembre. Le jour naissait à peine. Le ciel, aux pâles clartés de cette aurore, semblait de même couleur que la terre, couverte de neige, et cette blancheur universelle qui emplissait l'horizon avec un grand calme. Sœur-des-Pauvres marchait vite, suivant le sentier qui conduisait à la ville. Elle n'entendait que le craquement de ses sabots dans la neige, et, bien que grandement préoccupée, elle choisissait par amusement les ornières les plus profondes. Comme elle approchait, elle se souvint que dans sa hâte elle avait oublié de prier Dieu. Elle s'agenouilla sur le bord du sentier, et là, seule, perdue dans cette immense et triste sérénité de la nature endormie, elle dit son oraison avec cette voix d'enfant si douce que Dieu ne sait la distinguer de celles des anges. Elle se dressa bientôt, et, le froid l'ayant saisie, elle pressa le pas.

Il y avait grande misère dans le pays, surtout cette année-là, où l'hiver était rude et le pain si cher que les riches seuls en pouvaient acheter. Les pauvres gens, ceux qui vivent de soleil et de pitié, sortaient dès le matin voir si le printemps ne venait pas ramenant

avec lui des aumônes plus larges. Ils allaient par les routes ou s'asseyaient sur les bornes, aux portes des villes, implorant les passants ; car il faisait si froid dans leurs greniers, qu'autant valait loger au grand chemin. Et ils étaient en si grand nombre qu'on aurait pu en peupler un gros village.

Sœur-des-Pauvres avait ouvert le petit sac. En entrant dans la ville, elle vit venir à elle un aveugle conduit par une petite fille qui la regardait tristement, la prenant pour une sœur, à la voir si mal vêtue.

— Mon père, dit-elle au pauvre vieux, tendez vos mains. Jésus m'envoie vers vous.

Elle s'adressait au bonhomme, parce que les doigts de la fillette étaient trop mignons et qu'ils n'auraient guère contenu qu'une dizaine de gros sous. Aussi, pour remplir les mains que l'aveugle lui tendit, il lui fallut puiser sept fois dans le sac, tant elles étaient longues et larges. Puis elle dit à la petite de prendre une dernière poignée de monnaie et s'éloigna.

Elle avait hâte d'arriver devant l'église, près des bancs de pierre où les pauvres se réunissaient le matin ; la maison de Dieu les abritait des vents du nord, et le soleil, à son lever, donnait en plein sous le porche. Elle dut encore s'arrêter. Au coin d'une ruelle, elle trouva une jeune femme qui avait sans doute passé la nuit là, tant elle était transie et grelottante ; les yeux fermés, les bras serrés sur la poitrine, elle paraissait dormir, n'espérant plus que dans la mort. Sœur-des-Pauvres se tenait devant elle, la main pleine de sous, et ne sachant comment lui donner son aumône. Elle pleurait, pensant être venue trop tard.

— Bonne femme, dit-elle, — et elle la touchait doucement à l'épaule, tenez, prenez cet argent. Il vous faut aller déjeuner à l'auberge et dormir devant un grand feu.

À cette voix douce, la bonne femme ouvrit les yeux et tendit les mains. Elle croyait peut-être dormir encore et songer qu'un ange était descendu vers elle.

Sœur-des-Pauvres gagna vite la grand'place. Il y avait foule sous le porche, pour le premier rayon. Les mendiants, assis aux pieds des saints, tremblaient de froid, les uns auprès des autres, sans se parler. Ils roulaient doucement la tête, comme font les mourants, et se pressaient dans les coins, afin de ne rien

perdre du soleil, lorsqu'il allait paraître.

Sœur-des-Pauvres commença par la droite, jetant des poignées de sous dans les chapeaux de feutre et dans les tabliers, et cela de si bon cœur que bien des pièces roulaient sur les dalles. Elle ne comptait pas, la chère enfant, et le petit sac faisait merveille ; il ne désemplassait point et se gonflait tellement à chaque nouvelle poignée prise par la fillette, qu'il versait comme un vase trop plein. Les pauvres gens restaient ébahis de cette pluie joyeuse ; ils ramassaient les sous tombés, oubliant le soleil qui se levait, et disant des " Dieu vous le rendra ! " à la hâte. L'aumône était si large, que de bons vieux croyaient que les saints de pierre leur jetaient cette fortune, et ils le croient encore.

L'enfant riait de leur joie. Elle fit trois fois le tour, afin de donner à chacun la même somme ; puis elle s'arrêta, non pas que le petit sac se trouvait vide, mais parce qu'elle avait beaucoup à faire avant le soir. Comme elle allait s'éloigner, elle aperçut dans un coin un vieillard infirme qui, ne pouvant s'approcher, tendait les mains vers elle. Triste de ne point l'avoir vu, elle s'avança et pencha le sac pour lui donner davantage. Les sous se mirent à couler de cette méchante petite bourse comme l'eau d'une fontaine, sans s'arrêter et si abondamment que Sœur-des-Pauvres ferma bientôt l'ouverture avec le poing, car le tas aurait monté en peu d'instants aussi haut que l'église. Le pauvre vieux n'avait que faire de tant d'argent, et peut-être les riches seraient-ils venus le voler.

#### IV.

Alors, ceux de la grand'place ayant les poches pleines, elle marcha vers la campagne. Les mendiants, oubliant de soulager leurs souffrances, se mirent à la suivre ; ils la regardaient avec étonnement et respect, entraînés dans un élan de fraternité. Elle, seule et regardant autour d'elle, s'avancait la première. La foule venait ensuite.

L'enfant vêtue d'une indienne en lambeaux, était bien sœur des pauvres gens de sa suite, sœur par les haillons et par la tendre pitié. Elle se trouvait là en famille, donnant à ses frères et s'oubliant elle-même ; elle marchait gravement de toute la force de ses petits pieds, heureuse de faire la grande fille ; et cette blondine de dix ans rayonnait d'une naïve majesté, suivie de son escorte de vieillards.

L'étroite bourse à la main, elle allait de village en village, distribuant des aumônes à toute la contrée. Elle allait devant elle, sans choisir les chemins, prenant les routes des plaines et les sentiers des côteaux ; puis elle s'écartait, traversant les champs, pour voir si quelque vagabond ne s'abritait pas au pied des haies ou dans le creux des fossés. Elle se haussait, regardant à l'horizon, et regrettait de ne pouvoir jeter un appel à toutes les misères du pays. Elle soupirait en songeant qu'elle laissait peut-être derrière quelque souffrance : cette crainte faisait qu'elle revenait parfois sur ses pas pour visiter un buisson. Et, soit qu'elle ralentit sa marche aux courbes des chemins, soit qu'elle courût à la rencontre d'un individu, son cortège la suivait dans chacun de ses détours.

Or, il arriva, comme elle traversait un pré, qu'une bande de pierrots vint s'abattre devant elle. Les pauvres petits, perdus dans la neige, chantaient d'une façon lamentable, demandant une nourriture qu'ils avaient cherchée en vain. Sœur-des-Pauvres s'arrêta, interdite de rencontrer des misérables auxquels des gros sous n'étaient d'aucun secours ; elle regardait son sac avec colère, maudissant cet argent qui se refusait à la charité. Cependant les pierrots l'entouraient ; ils se disaient de la famille et lui réclamaient leur part dans ses bienfaits. Près d'éclater en sanglots et ne sachant que faire, elle prit dans le sac une poignée de sous, car elle ne pouvait se décider à les renvoyer sans aumône. La pauvre petite avait sûrement perdu la tête, s'imaginant que les gros sous sont monnaie de pierrots, et que ces enfants du bon Dieu ont meuniers pour moudre et boulanger pour pétrir le pain de chaque jour. Je ne sais ce qu'elle pensait faire, mais ce que personne n'ignore, c'est que l'aumône, jetée poignée de sous, tomba poignée de blé sur la terre.

Sœur-des-Pauvres ne parut pas étonnée. Elle servit un vrai festin aux pierrots, leur offrant toutes sortes de graines et en telle quantité, que le printemps venu, le pré se couvrit d'une herbe épaisse et haute comme une forêt. Depuis ce temps, ce coin de terre appartient aux oiseaux du ciel ; ils y trouvent en toute saison une nourriture abondante, bien qu'ils y viennent par milliers de plus de vingt lieues à la ronde.

Sœur-des-Pauvres reprit sa marche, heureuse de son nouveau pouvoir. Elle ne se contentait plus de distribuer de

gros ours ; elle donnait, selon la rencontre de bonnes blouses bien chaudes, de lourds jupons de laines, ou encore des souliers si légers et forts qu'ils pesaient à peine une once et usaient les cailloux. Tout cela sortait d'une fabrique inconnue ; les étoffes étaient merveilleuses de solidité et de souplesse ; les coutures se trouvaient si finement piquées que dans le trou qu'aurait fait une de nos aiguilles, les aiguilles magiques auraient aisément trouvé place pour trois de leurs points ; et, ce qui n'était pas le moindre prodige, chaque vêtement prenait la taille du pauvre qui s'en couvrait. Sans doute un atelier de bonnes fées venait de s'établir au fond du sac, apportant les fins ciseaux d'or qui coupent dix robes de chérubins dans la feuille d'une rose. C'était, pour sûr besogne du ciel, tant l'ouvrage était parfait et promptement cousu.

Le petit sac ne se montrait pas plus fier pour cela. Les bords en étaient légèrement usés, et la main de Sœur-des-Pauvres les avait peut-être un peu élargis ; maintenant, il pouvait bien être gros comme deux nids de fauvette.

Sœur-des-Pauvres marchait toujours. Elle ne sentait point la fatigue, bien qu'elle eût fait près de cent lieues depuis le matin, et cela sans boire ni manger. A la voir passer sur le bord des routes, laissant à peine trace, on eût dit qu'elle était emportée par des ailes invisibles. On l'avait aperçue, dans ce jour, aux quatre coins de l'horizon, et on n'aurait pas trouvé dans le pays un coin de terre, plaine ou montagne, dont la neige ne portât la légère empreinte de ses petits pieds. Vainement Guillaume et Guillaumette, s'ils la poursuivaient, risquaient de courir une bonne semaine avant que de l'atteindre ; non pas qu'il y eût à hésiter sur le chemin qu'elle prenait, car elle laissait foule derrière, comme font les rois à leur passage ; mais parce qu'elle marchait si gaillardement qu'elle-même, en d'autres temps, n'aurait pu faire un pareil voyage en moins de six grandes semaines.

Et son cortège allait s'augmentant à chaque village. Tous ceux qu'elle secourait marchaient à sa suite, si bien que vers le soir, la foule s'étendait derrière elle sur une longueur de plusieurs centaines de mètres. C'étaient ses bonnes œuvres qui la suivaient ainsi, et jamais saint ne s'est présenté devant Dieu avec une aussi royale escorte.

Cependant la nuit tombait. Sœur-des-

Pauvres marchait toujours ; toujours le petit sac travaillait. Enfin on vit l'enfant s'arrêter sur le sommet d'un coteau ; elle se tint immobile, regardant les plaines qu'elle venait d'enrichir, et ses haillons se détachaient en noir dans la blancheur du crépuscule. Les mendians firent cercle autour d'elle : ils s'agitaient par grandes masses sombres, avec le sourd frémissement des foules. Puis le silence régna. Sœur-des-Pauvres, haute dans le ciel, souriait, ayant un peuple à ses pieds. Alors, ayant beaucoup grandi depuis le matin, debout sur le coteau, elle leva la main au ciel et dit à son peuple :

—Remerciez Jésus, remerciez Marie.

Et tout son peuple entendait sa voix douce.

## V.

Il était fort tard lorsque Sœur-des-Pauvres revint au logis. Guillaume et Guillaumette s'étaient endormis, las de colère et de menaces. Elle entra par la porte de l'étable, qui ne fermait qu'un loquet, et gagna vite son grenier. Elle y trouva sa bonne amie la lune, si claire et si joyeuse qu'elle paraissait connaître le bel emploi de la journée. Souvent le ciel nous remercie ainsi par de plus gais rayons.

L'enfant se sentait grand besoin de repos. Mais avant de se mettre au lit, elle voulut revoir le sou miraculeux. celui qui se trouvait au fond du sac. Il avait tant et si bien travaillé, qu'il méritait vraiment d'être baisé. Elle s'assit sur le coffre et se mit à vider la bourse, posant les poignées de monnaie à ses pieds. Un quart d'heure durant, elle tâcha d'atteindre le fond ; le tas lui montait aux genoux, et alors elle désespéra. Elle voyait bien qu'elle emplirait le grenier sans avancer en rien la besogne. Fort embarrassée, elle ne trouva rien de mieux que de tourner lestement le petit sac à l'envers. Il y a eut un éboulement de gros sous prodigieux ; la mansarde en fut du coup pleine aux trois quarts. Le sac était vide.

Cependant, à ce bruit, Guillaume s'éveilla. Le cher homme, bien qu'il n'eut pas oui dans son sommeil l'éroulement du plancher, aurait ouvert les yeux pour un liard tombé sur les dalles. Il secoua Guillaumette.

—Hé ! femme, dit-il, entends-tu ?

Et comme la vieille bulbutiait de méchante humeur :

—La petite est rentrée, reprit-il, je

crois qu'elle a volé quelque passant, car j'entends là-haut le tintement d'une grosse bourse.

Guillaumette se leva, sans plus gronder et fort éveillée. Elle alluma vite la lampe en disant :

—Je savais bien que cette fille était vicieuse.

Puis elle ajouta :

—Je m'achèterai une coiffe à rubans et des souliers de coutil. Dimanche, je serai fière.

Alors tous deux, à peine vêtus, Guillaume allant le premier et Guillaumette élevant la lampe, montèrent à la mansarde. Leurs ombres, maigres et bizarres, s'allongeaient le long des murs.

Au haut de l'échelle, ils s'arrêtèrent d'étonnement. Il y avait sur le sol une couche de pièces épaisse de trois pieds, et cela, dans tous les coins, sans qu'il fut possible d'apercevoir large comme la main de plancher. Par endroits, s'élevaient des tas de monnaie ; on eût dit des vagues de cette mer de gros sous. Au milieu, entre deux de ces tas, dormait Sœur-des-Pauvres, dans un rayon du lune. L'enfant, cédant au sommeil, n'avait pu gagner son lit ; elle s'était laissée glisser doucement et rêvait du ciel sur cette couche faite d'aumônes. Les bras ramenés contre la poitrine, elle tenait dans sa main droite le magique cadeau de la mendicante, et son souffle faible et régulier s'entendait au milieu du silence. L'astre bien aimé, se mirant autour d'elle, dans la monnaie neuve, l'entourait comme d'un cercle d'or.

Guillaume et Guillaumette n'étaient pas bonnes gens à longtemps s'étonner. Le miracle étant à leur profit, ils ne songèrent guère à l'expliquer, se souciant peu qu'il fût œuvre du bon Dieu ou du diable. Lorsqu'ils eurent un instant compté le trésor des yeux, ils voulurent s'assurer qu'il n'était pas seulement jeu de l'ombre et reflet de la lune. Ils se laissèrent avidement, les mains grandes ouvertes.

Or, ce qu'il advint alors est si peu croyable que j'hésite à le dire. A peine Guillaume eût-il pris une poignée de pièces que ces pièces se changèrent en énormes chauves-souris. Il ouvrit les doigts avec terreur, et les vilaines bêtes s'échappèrent, poussant des cris aigus et le frappant à la face de leurs longues ailes noires. Guillaumette de son côté, saisit une nichée de jeunes rats, aux dents blanches et fines, qui la mordirent cruellement en s'enfuyant le long de ses

jambes. La vieille femme, que la vue d'une souris faisait évanouir, se mourait de les sentir courir dans ses jupes.

Ils s'étaient dressés, n'osant plus caresser cet argent si neuf d'apparence et si déplaisant à toucher. Ils se regardaient, mal à l'aise, et s'encourageaient avec ces regards moitié rians, moitié fâchés, d'un enfant que vient de brûler une friandise trop chaude. Guillaumette céda la première à la tentation ; elle allongea ses bras maigres et prit deux nouvelles poignées de sous. Comme elle serrait les poings, pour ne rien laisser échapper, elle poussa un grand cri de douleur ; car, à la vérité, elle avait saisi deux poignées d'aiguilles si longues et si pointues que ses doigts se trouvaient comme cousus aux paumes de ses mains. Guillaume, à la voir se baisser, voulut sa part du trésor. Il se hâta et ramassa pour tout butin deux belles pelletées de charbons ardents qui brûlèrent comme poudre sur sa peau, tant ils étaient enflammés.

Alors, rendus furieux par la souffrance, ils se précipitèrent sur les gros sous, fouillant en plein tas et cherchant à gagner le miracle de vitesse. Mais les gros sous n'étaient pas sous à se laisser surprendre. A peine touchés, ils s'envolèrent en sauterelles, rampaient en serpents, fuyaient en eau bouillante, se dissipaient en fumée ; toute forme leur semblait bonne, et ils ne s'en allaient pas sans avoir quelque peu brûlé ou mordu les voleurs.

Il y avait là une effrayante fécondité, si rapide et donnant naissance à tant de créatures différentes, qu'une inexprimable terreur régnait. Crapauds-volants, hiboux, vampires, phalènes, se pressaient à la lucarne, battant de l'aile et s'échappant par grandes volées. Les scorpions, les araignées, tous les hideux habitants des lieux humides, gagnaient les coins par longues files effarouchées, le grenier, bien que fort lézardé, n'avait pas assez de trous pour eux, et ils étaient là, se poussant et s'écrasant dans les fentes.

Guillaume et Guillaumette, fous d'épouvante, couraient emportés dans le vertige de cette étrange création. A droite, à gauche, de toute part, ils hâtaient l'éclosion de nouveaux êtres, et de leurs doigts ruisselait la vie. Le flot vivant montait, et ce trésor, où tantôt se mirait la lune, n'était plus qu'une masse noirâtre qui se mourait lourdement, se soulevant et s'affaissant sur elle-même comme fait le vin dans la cuve.

Bientôt pas un gros sous ne resta. Le tas en entier s'était animé. Alors Guillaume et Guillaumette, ne prenant plus que reptiles, s'enfuirent en se jetant à la face deux poignées de couleuvres.

Et, comme s'ils avaient emporté tous les monstres dans ces dernières poignées, le grenier se trouva vide. Sœur-des-Pauvres, n'ayant rien entendu, dormait, calme et souriante,

## VI.

A son réveil, Sœur-des-Pauvres eut un remords. Elle se dit qu'elle était allée bien loin chercher la misère du pays entier, sans songer à soulager celle de son oncle et de sa tante.

La chère enfant avait compassion de toutes les souffrances. Un pauvre était pauvre pour elle avant d'être bon ou méchant. Elle ne distinguait point entre les larmes et pensait volontiers qu'elle n'avait pas charge de distribuer des peines et des récompenses, mais mission d'essuyer des pleurs. Dans sa petite raison de dix ans, il n'y avait pas grande idée de justice ; elle était toute charité, toute aumône. Lorsqu'elle songeait aux damnés d'enfer, il lui venait au cœur des pitiés qu'elle n'éprouvait jamais aussi fortes pour les âmes du purgatoire,

Quelqu'un lui ayant dit un jour que tel pauvre ne méritait pas le pain qu'elle lui donnait, elle n'avait pas compris. Elle se refusait à croire que ce n'est pas assez d'avoir faim pour manger.

Or, pour réparer son oubli, Sœur-des-Pauvres reprit le petit sac et alla vite acheter en bel argent neuf une terre qui touchait à la cabane de ses parents. Elle acheta en outre, une paire de bœufs blancs et roux, aux poils luisants comme de la soie. Elle n'eut garde d'oublier la charrue, et loua un garçon de ferme qui conduisit l'attelage au bord du champ, à la porte de la chaumière. Pendant ce temps elle amassait à la vile des provisions de toutes sortes, souches de vigne qui brûlent avec un feu clair, fine fleur de farine, salaisons et légumes secs. Elle se faisait suivre de trois grosses charrettes et allait de boutique en boutique, les chargeant de ce qu'elle pensait nécessaire à un ménage. Et c'était merveille comme elle dépensait en grande fille l'argent du bon Dieu, n'achetant pas choses inutiles, ainsi qu'on aurait pu l'attendre d'une bimbine de son âge, mais bien meubles soli-

des et commodes, pièces de toile, chaudrons de cuivre, tout ce que souhaite dans ses rêves une ménagère de trente ans.

Lorsque les trois charrettes furent pleines, elle vint les faire ranger auprès des bœufs et de la charrue. Alors elle comprit que la chaumière était bien misérable et bien petite pour contenir ces richesses, et elle eut du chagrin de ne pouvoir acheter une ferme, non pas qu'elle manquât d'argent, mais parce qu'il n'y avait point de ferme dans cette partie du pays. Elle résolut d'appeler les maçons et de leur faire bâtir une grande habitation, sur l'emplacement même de la pauvre demeure. Mais en attendant, comme elle était pressée, elle se contenta de verser sur le sol, devant les charrettes, quelques tas de gros sous, pour payer les frais de bâtisse.

Elle fit si bien qu'elle ne mit pas une heure à tout disposer de la sorte. Guillaume et Guillaumette dormaient encore, n'ayant entendu ni le bruit des roues ni le fouet du garçon de ferme.

Alors, Sœur-des-Pauvres s'approcha de la porte, ayant aux lèvres un fin sourire, car elle avait parfois l'espièglerie du bien. Elle s'était hâtée un peu par malice, et s'applaudissait d'avoir réussi à devancer le réveil de ses parents.

Elle donna un dernier regard à ses achats, et se mit à crier en frappant dans ses mains de toutes ses forces :

—Oncle Guillaume, tante Guillaumette !

Et, comme les deux vieux ne bougeaient, elle heurta du poing les planches mal jointes du volet, en répétant plus haut et à plusieurs reprises :

—Oncle Guillaume, tante Guillaumette, ouvrez vite, la fortune demande à entrer.

Or, Guillaume et Guillaumette entendirent cela en dormant, et, sans presque prendre la peine de s'éveiller, ils sautèrent du lit. Sœur-des-Pauvres criait encore lorsqu'ils parurent sur le seuil, se poussant et se frottant les yeux pour mieux voir ; et ils s'étaient tant pressés, que Guillaume avait les jupes et Guillaumette les culottes. Ils n'eurent garde de s'en douter, ayant bien d'autres sujets d'étonnement. Les tas de gros sous s'élevaient, hauts comme des meules de foin, et les trois charettes avaient fort grand air, les chaudrons et les meubles de chêne se détachant sur la neige. Les bœufs, au vent froid du matin, soufflaient avec bruit, et le soc de la charrue sem-

blait d'argent, blanc des premiers rayons.

Le garçon de ferme s'avança et dit à Guillaume :

—Maître, où dois-je conduire l'attelage ? ce n'est pas saison de labour. Soyez sans crainte : vos champs sont ensemencés, et vous aurez ample récolte.

Et, pendant ce temps, les charretiers s'étaient approchés de Guillaumette.

—Brave dame, lui disaient-ils, voici votre ménage et vos provisions d'hiver. Hâtez-vous de nous dire où nous devons décharger nos charrettes. C'est peu d'un jour pour rentrer au logis toutes ces richesses.

Les deux vieux, bouche béante, ne savaient que répondre. Ils regardaient timidement ces biens qu'ils ne se connaissaient pas, et songeaient aux vilains sous qui s'étaient si cruellement moqués d'eux la nuit dernière. Sœur-des-Pauvres, cachée dans un coin, riait de leur étrange figure ; elle ne désirait tirer autre vengeance de leur peu d'amitié pour elle, dans les jours d'infortune. La pauvre petite n'avait jamais tant ri de sa vie, et, je l'assure, vous auriez ri comme elle, de voir Guillaume en jupes et Guillaumette en culottes, ne sachant s'ils devaient se réjouir ou pleurer, et faisant la grimace la plus plus plaisante du monde.

Enfin, comme elle les voyait prêts à rentrer et à fermer porte et fenêtre, elle se montra.

—Mes amis, dit-elle au garçon de ferme et aux charretiers, entrez tout ceci dans la chaumière et n'ayez point souci d'emplir les chambres jusqu'au plafond. Je n'avais pas songé à la petitesse du logis, et j'ai tant acheté qu'il nous faut maintenant un château. Voici l'argent pour les maçons.

Elle disait cela afin d'être entendue de ses parents. car elle pensait avec raison les rassurer en leur donnant à comprendre qu'elle était la bonne fée qui leur faisait ces cadeaux. Or, Guillaume et Guillaumette se promettaient depuis la veille de la battre, en punition de ce qu'elle les avait quittés tout un jour ; mais lorsqu'ils l'entendirent parler ainsi, et qu'ils virent les hommes déposer les meubles et les provisions à leur porte, ils la regardèrent et éclatèrent en sanglots, sans savoir pourquoi. Il leur sembla qu'une main les serrait à la gorge, et leur cœur battit violemment, à ne pouvoir respirer. Ils restaient là debout, près d'étouffer, ne sachant que faire dans cette émotion qu'ils ne connaissaient

pas. Et, tout d'un coup, ils comprirent qu'ils aimaient Sœur-des-Pauvres ; alors, riant dans les larmes, ils coururent l'embrasser, ce qui les soulagea.

## VII.

Un peu plus tard Guillaume et Guillaumette se trouvaient les plus riches fermiers du pays. Ils possédaient une grande ferme neuve, et leurs champs s'étendaient à tant de lieues à la ronde, qu'un même horizon ne pouvait les contenir. Qu'un pauvre devienne riche, cela n'est point rare, et personne, dans nos temps, ne songe à s'en étonner. Mais lorsque Guillaume et Guillaumette, de méchants devinrent bons, il y en eut qui se refusèrent à le croire. C'était vérité cependant. Les parents de Sœur-des-Pauvres, ne souffrant plus le froid ni la faim, retrouvèrent leur bon cœur d'autrefois, et, comme ils, avaient beaucoup pleuré, ils se sentirent frères des misérables et les soulagèrent sans égoïsme.

Les larmes, je le sais, sont bonnes conseillères. Pourtant, si Guillaumette n'aimait plus trop la dentelle, si Guillaume cessa de boire et préféra le travail, m'est avis que les gros sous avaient en eux quelque vertu secrète qui aida au miracle ; car ils n'étaient pas comme les premiers sous venus, qui consentent à payer chiffons et festins, et ils montraient bien à l'occasion ne vouloir pas appartenir à de méchants cœurs ; ils étaient fortune à rendre charitable, et dirigeaient la main de ceux qui les possédaient. Ah ! les braves gros sous, n'ayant point la morne stupidité de nos laides pièces d'or et d'argent !

Guillaume et Guillaumette caressaient Sœur-des-Pauvres du matin au soir. Dans l'abord, ils lui évitaient toute fatigue et se fâchaient dès qu'elle parlait de travail. Il était aisé de voir qu'ils souhaitaient en faire une belle demoiselle, avec de petites mains blanches, bonnes à nouer des rubans. "Fais-toi fière, lui disaient-ils chaque matin, et ne te chagrine du reste." Mais la fillette ne l'entendait point ainsi ; elle serait morte de tristesse à rester assise tout le long du jour, sans autre besogne que regarder filer les nuages ; ses richesses lui étaient moindre distraction que frotter ses meubles de chêne et tirer soigneusement ses draps de fine toile. Elle prenait donc du plaisir à sa guise, et répondait à ses parents :

"Laissez, je suis chaudement vêtue et

n'ai que faire de dentelle ; j'aime mieux souci de ménage que souci de toilette."

Et elle disait cela si sagement que Guillaume et Guillaumette comprirent qu'elle avait une grande raison et ne la contrarièrent plus dans ses goûts. Ce fut fête pour elle. Elle se leva, ainsi qu'autrefois, à cinq heures, et se chargea des soins domestiques ; non pas qu'elle bătaya et lava, comme aux jours de malheur, car ce n'était plus besogne de sa force qu'entretenir en propreté un aussi vaste logis ; mais elle surveilla les servantes et n'eut pas fausse honte à les aider dans leurs travaux de laiterie et de basse-cour. Elle était bien la jeune fille la plus riche et la plus active de la contrée, et chacun s'émerveillait de ce qu'elle n'eût point changé en devenant grosse fermière, sinon qu'elle avait des joues plus roses et le cœur plus gai au travail, " Bonne misère, disait-elle souvent, tu m'as appris à être riche."

Elle songeait beaucoup pour son âge, ce qui l'attristait parfois. Je ne sais comment elle s'aperçut que ses gros sous lui devenaient de peu d'utilité. Les champs lui donnaient le pain, le vin, l'huile, les légumes et les fruits ; les troupeaux lui fournissaient la laine pour les vêtements et la chair pour les repas ; tout s'offrait à ses entours, et les produits de la ferme suffisaient amplement à ses besoins et à ceux de ses gens. Même la part des pauvres était large, car elle ne donnait plus aumônes d'argent, mais viande, farine, bois à brûler, pièces de toile et de drap, et se montrait sage en cela, offrant ce qu'elle savait nécessaire aux indigents, et leur évitant la tentation de mal employer les sous de la charité.

Or, dans cette abondance de biens, plusieurs tas de gros sous dormaient au grenier, et Sœur-des-Pauvres se chagrinaut de les voir occuper la place de vingt à trente bottes de paille. Elle préférait de beaucoup cette paille, récompense du travail, à cette monnaie qu'elle entassait sans grand mérite. Aussi, peu à peu, en vint-elle à se sentir un profond dédain pour cette sorte de richesse, bonne à dormir dans les coffres des avarés, ou encore à s'user aux mains des trafiquants des villes.

Elle était si lasse de cette fortune incommode qu'un matin elle se décida à la faire disparaître. Elle avait conservé le petit sac qui dévorait les gros sous d'une façon si aisée ; il fit son devoir en conscience et nettoya proprement le grenier. Sœur-des-Pauvres agit de ruse, car elle

se garda de mettre au fond le sou de la mendicante ; de sorte que l'argent s'en alla bel et bien sans avoir tentation de revenir.

Ainsi, elle prit soin de ne pas devenir trop riche, sentant qu'il y avait là danger pour le cœur. Elle donna peu à peu une partie de ses terres, qui étaient trop vastes pour nourrir une seule famille, et mesura son revenu à ses besoins. Puis, comme les bons bras ne manquaient pas à la ferme, lorsque malgré elle les sous s'amassaient au grenier, elle y montait en cachette et s'appauvrisait à plaisir. Pour assurer son contentement elle garda toute sa vie la bourse enchantée qui donnait si largement aux heures de détresse, et qui, aux heures de fortune, ne savait plus que prendre.

Sœur-des-Pauvres avait un autre souci. Le cadeau de la pauvre l'embarrassait, et elle s'effrayait du pouvoir qu'il lui donnait ; car, lors même qu'on ne doute pas de ceci, il y a plus de gaieté de cœur à se sentir humble que puissant. Elle l'eût volontiers jeté à la rivière, mais un méchant pouvait le trouver dans le sable et en user au dommage de chacun ; et, certes, s'il employait à faire le mal la moitié de l'argent qu'elle avait dépensé en bonnes œuvres, il n'est point douteux qu'il ne ruinât le pays. Aussi comprit-elle alors que la mendicante eût longtemps cherché avant donner de son aumône : c'était là un cadeau faisant la joie ou le désespoir d'un peuple, selon la main qui le reçoit.

Elle garda le sou ; comme il était percé elle se le pendit au cou à l'aide d'un ruban : ainsi elle ne pouvait le perdre. Mais cela la chagrinaut de le sentir sur sa poitrine, et elle eût tout fait au monde pour retrouver la pauvre. Elle l'aurait priée de reprendre ce dépôt, trop lourd pour être longtemps gardé, et de la laisser vivre en bonne fille, ne faisant d'autres miracles que miracles de travail et de joyeuse humeur.

Or, elle l'avait vainement cherchée et désespérait de jamais la rencontrer.

Un soir, passant devant l'église, elle entra faire un bout de prière. Elle alla tout au fond, dans une petite chapelle qu'elle aimait pour son ombre et son silence ; les vitraux d'un bleu sombre éclairaient les dalles comme d'un reflet de lune, et la voûte, un peu basse, n'avait pas d'écho. Mais ce soir-là, la petite chapelle était en fête. Un rayon égaré, après avoir traversé la nef, donnait en plein sur l'humble autel et faisait briller

dans les ténèbres le cadre doré d'un vieux tableau.

Sœur-des-Pauvres qui s'était agenouillée sur la pierre nue, eut une courte distraction à voir ce bel adieu du soleil à son coucher et ce cadre qu'elle ne savait point là. Puis elle pencha la tête et commença son oraison ; elle suppliait le bon Dieu de lui envoyer un ange qui se chargeât de son gros sou.

Au fort de sa prière, elle leva le front. Le baiser du soleil montait lentement ; il avait laissé le cadre pour la toile peinte, et, comme il emplissait le tableau, on eût pu croire que cette lumière blonde sortait de l'image sainte. Elle rayonnait sur le mur noir, et c'était comme si quelque chérubin eût écarté un coin du voile des cieux ; car on y voyait, dans un éblouissement de gloire et de splendeur, la Vierge Marie endormant Jésus sur ses genoux.

Sœur-des-Pauvres regardait, cherchant à se souvenir. Elle avait vu, en songe peut-être, cette belle sainte et cet enfant divin. Eux aussi la reconnaissaient sans doute : ils lui souriaient, et même elle les vit sortir de la toile et descendre vers elle.

Elle entendit une voix douce qui disait :

— " Je suis la sainte mendiante des cieux. Les pauvres de la terre me font l'offrande de leurs armes, et je tends la main à chaque misérable, afin qu'il se soulage. J'emporte au ciel ces aumônes de souffrance, et ce sont elles qui, amassées une à une dans les siècles, formeront au dernier jour les trésors de félicité des élus.

" C'est ainsi que je vais par le monde, pauvrement vêtue, comme il convient à la fille du peuple. Je console les indigents mes frères, et je sauve les riches par la charité.

" Je t'ai vue, un soir, et j'ai reconnu en toi celle que je cherchais. C'est un rude labeur que le mien, et, lorsque je rencontre un ange sur la terre, je lui confie une partie de ma mission. J'ai pour cela des sous du ciel qui ont l'intelligence du bien et qui rendent fées les mains pures.

" Vois, mon Jésus te sourit : il est content de toi. Tu as été mendiante des cieux, car chacun t'a fait l'aumône de son âme, et tu amèneras ton cortège de pauvres jusque dans le paradis. Maintenant, donne ce sou qui te pèse ; les chérubins ont seuls cette force de porter

éternellement le bien sur leurs ailes. Sois humble, sois heureuse."

Sœur-des-Pauvres écoutait la parole divine ; elle était là, demi-penchée, muette, en extase ; et, dans ses yeux grands ouverts, se reflétait l'éblouissement de la vision. Elle demeura longtemps immobile. Puis comme le rayon montait toujours, il lui sembla que la porte du ciel se refermait ; la Vierge prit le ruban à son cou et disparut lentement. L'enfant regardait encore, mais elle voyait seulement le haut du cadre doré, brillant, faiblement aux dernières lueurs.

Alors ne sentant plus le poids du sou sur sa poitrine, elle crut en ce qu'elle venait de voir. Elle se signa et s'en alla remerciant Dieu.

C'est ainsi qu'elle n'eut plus de souci et qu'elle vécut longtemps, jusqu'au jour où l'ange qu'elle attendait depuis sa jeunesse, l'emmena auprès de sa mère et de son père qui l'appelaient au paradis. Elle trouva près d'eux Guillaume et Guillaumette qui l'avaient quittée, eux aussi, un jour qu'ils étaient las.

Et plus de cent ans après sa mort, on n'aurait pu trouver un seul mendiant dans la contrée ; non pas qu'il y eût dans les armoires des familles de nos vilaines pièces d'or et d'argent ; mais il s'y rencontrait toujours, on ne savait comment, quelques fils du sou de la Vierge, de gros sous de cuivre jaune, qui sont monnaie des travailleurs et des simples d'esprit.

## VARIÉTÉS.

Un voyageur étant entré chez un barbier s'aperçut que pendant qu'on le rasait, il était regardé par un chien avec une attention extraordinaire.

Cela finit par piquer sa curiosité. Ah ça, dit-il au barbier, que me veut ce chien ?

— Ne vous inquiétez pas, répondit le barbier ; il m'arrive parfois de couper un bout d'oreilles, pour lors..... mon chien les mange.

\*\*\*

Celui qui trouve un bon gendre gagne un fils, celui qui en rencontre un mauvais, perd une fille.

JEAN GRANGE.

[Pour le Foyer Domestique.]

ESQUISSE DE MŒURS.

## SOUVENIRS d'un COLPORTEUR.

(RÉCIT FAMILIER).

(Suite)

V.

**En route.--Une folle.**



UIT heures sonnaient quand je laissai le fleuve. En cheminant, je me pris à faire des réflexions philosophiques ; car on peut bien faire de ces réflexions sans être philosophe.

Il n'y avait alors que peu de maisons sur la route qui cotoie le fleuve. Ceux qui vivaient en ce temps-là dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Pa-

roisse St. Joseph de Lévis, seraient bien étonnés s'ils sortaient aujourd'hui de leur sépulchre.

C'est été peine perdue que d'étaler mes marchandises si près de Québec. Je n'arrêtai que dans une seule maison, non pas pour y offrir mes effets, mais dans l'espoir d'y revoir une bonne vieille femme, grande amie de ma mère qu'elle venait voir souvent. Mais je ne rencontrai que des figures étrangères qui ignoraient ce qu'était devenue la bonne mère.

Il était presque nuit quand j'arrivai à cette fourche de chemins où se trouve aujourd'hui un monument élevé en mémoire de la Tempérance. L'imagination, cette folle du logis, comme on l'appelle, me donna la chair de poule. Il circulait une légende lugubre : on avait, paraît-il, suspendu en cet endroit la cage qui renfermait le squelette de la Corriveau. Il me sembla entendre la brise gémir entre les barreaux de cette cage maudite.

En passant devant le presbytère, j'eus un autre frémissement. Je crus voir la silhouette sinistre d'une potence, et à cette potence, danser le cadavre de Monarque (je crois que c'était son nom), qui fut exécuté en face de la maison curiale, alors habitée par le Révd. M. Mars, curé de la paroisse.

Je n'étais pourtant pas superstitieux, ni lâche ; cependant la solitude m'a toujours causé une espèce de frayeur et l'on sait combien la solitude est profonde à la cam-

pagne, durant la nuit. A moins de nécessité, je ne voudrais pour aucun prix traverser une forêt dans les ténèbres ; et je n'ai pas peur ni des vivants ni des morts. Explique cela qui pourra.

A la campagne, on se couche de bonne heure généralement. Les travaux de la journée sont pénibles, rudes ; et puis on se lève matin. Au moment où la veillée finit à la campagne, elle commence dans les villes. Il y avait donc longtemps que je marchais, pensant au passé, rêvant à l'avenir, sans avoir rencontré de lumière. Enfin, j'en vis apparaître une bien pâle, bien faible qui vacillait dans une maison de bien modeste apparence. Un chien qui m'avait probablement flairé se mit à aboyer. A en juger par sa voix abominable ce devait être un animal terrible. En même temps la lumière s'éteignit, et j'entendis les vagissements d'un enfant.

Je frappai tout doucement.

—Qui est là ?

—Un colporteur qui demande à loger en payant.

—Attendez. Va te coucher, Mâlo.

—Mâlo ; curieux nom pour un chien, me dis-je.

La lumière reparut ; la porte s'ouvrit et j'entrai. Mâlo faisait vacarme.

—Vous avez là un chien bien redoutable.

—Un bavard, monsieur, qui fait plus de bruit que de besogne.

Comme bien des hommes, pensai-je.

La race canine est en grande estime à la campagne ; cependant elle est loin d'y faire bombance. J'ai vu jusqu'à deux ou trois chiens par maison ; pauvres animaux pour la plupart maigres, eflaqués, n'ayant que la peau et les os. Il est assez difficile de deviner ce que peuvent manger pour vivre ces pauvres bêtes chez beaucoup de maîtres qui ont assez de peine à nourrir leur famille.

—Vous excuserez, monsieur, si je n'ai pas ouvert de suite ; la nuit, il faut être prudent ; il passe bien des malfaiteurs.

Dans ce bouge de quinze pieds carrés, un de ces énormes poêles du temps passé jetait une chaleur énervante. Il y avait quatre lits et dans chaque deux personnes. Tout dans cette pauvre mesure portait les traces de la misère, du dénument : et je me demandais comment l'on pouvait vivre ainsi entassés le long d'une fournaise presque rougie à blanc, respirant un air vicié, corrompu. Peut-être s'était-on couché sans souper... J'avais une faim qui me tirait l'estomac comme des tenailles, mais comment l'avouer à ces pauvres gens.

—Suis-je bien loin ici, demandai-je ?

—Vous êtes dans Beaumont, pas bien loin de l'église.

En ce moment une grande fille déhanchée, à moitié nue, décharnée, les yeux hagards, les cheveux courts et hérissés, s'avança de l'un des lits vers nous en criant d'une voix rauque : " Du pain blanc, je veux du pain blanc."

J'ens presque peur.

—Pauvre folle, dit son père en lui jetant une couverture sur les épaules. Ah ! monsieur, quelle épreuve le bon Dieu nous a envoyée !

—Du pain blanc, répétait l'idiote.

—Donne-lui ce qui reste, dit une autre voix partie d'un autre lit.

—Et toi, pauvre femme ? Et le petit ?...

—Donne toujours, que nous ayons la paix un moment.

Le malheureux père me raconta en peu de mots l'histoire de ses souffrances : même douloureuse histoire que celle de tant d'autres. Une femme et six enfants, dont une folle à nourrir, avec un misérable salaire de trente sous par jour !...

Martial Boily m'avait glissé quelques piastres pour les occasions imprévues. Si jamais j'ai donné, le cœur content, ce fut cette nuit.

—Pour le nouveau-né, dis-je à la mère. Et si jamais je repasse, je me souviendrai de la maison.

Et sur ma main qu'elle pressa, qu'elle embrassa, je sentis une larme brûlante. J'aurais voulu que cette larme précieuse eût laissé sa trace indélébile, précieuse relique de la tendresse et de la reconnaissance maternelles.

Nous aurons occasion de revoir cette pauvre famille.

## VI.

### Le montreur d'images.

Le lendemain était un dimanche.

Ce jour-là, quand il y a des étrangers à régaler surtout, le mets de résistance au déjeuner ; le mets de rigueur, de prédilection, à la campagne, dans la plupart des familles un peu à l'aise, c'est l'omelette monstre, naissant dans la graisse.

En ce temps-là, il n'était pas encore question de tempérance totale, ce qui ne veut pas dire qu'on était moins *tempérant* qu'aujourd'hui. Alors le *coup*, le *petit-coup d'appétit*, la *petite larme d'absinthe* étaient obligatoires. Chez mon hôte de ce jour, un des bons habitants de la paroisse, c'était une loi traditionnelle, une coutume qui s'était perpétuée d'âge en âge, de génération en génération, sans interruption. Et cette dépense d'ailleurs n'avait jamais compté pour beaucoup dans le budget de la famille. On en avait toujours fait d'aussi inutiles pour le moins et qui n'avaient pas altéré les finances de l'établissement. Et puis enfin, c'était une petite douceur absolument inoffensive et l'on ne voyait pas la nécessité de s'en priver.

Presque à jeun que j'étais depuis le midi de la veille, il est à peu-près superflu de dire que je fis honneur à la fameuse omelette. Dans nos bonnes familles de la campagne, on ne connaît pas encore, Dieu merci, ce ridicule raffinement d'étiquette qui consiste à ne toucher les mets que du bout des lèvres,

et laisser les assiettes pleines et l'estomac vide. Non, à la campagne on ignore encore les *belles manières* et l'on s'en trouve bien mieux.

A la campagne, à la porte de l'église, le dimanche, les étrangers jouissent d'un privilège fort incommode, pour ne rien dire de plus. Ils sont certains de se voir entourés notamment par les gamins qui les toisent des pieds à la tête, et pour me servir de l'expression populaire, *le dévisagent* avec leurs grands yeux écarquillés. Quelquefois même ils sont montrés au doigt par les petits polissons. En revanche, et c'est un dédommagement comme un autre, le jeune homme surtout, bien attifé, peut compter sur les œillades plus ou moins provoquantes du beau sexe.

Il y avait dans l'église une allée réservée aux femmes : on eût dit un vrai parterre de fleurs de toute nuance et de toute forme ; les aigrettes étaient alors en grande estime. C'était un luxe très-voyant, mais peu dispendieux. Depuis il a pris des proportions bien autrement alarmantes, ruineuses.

Il y a un bon nombre de personnes à la campagne qui seraient bien embarrassées de vous dire le plus petit mot du sermon, pour la raison bien simple qu'ils ont somnolé tout le temps du prêche. Il me semble que ce doit être pénible pour un curé de dire la parole de Dieu à des sourds.

Le dimanche est le jour du Seigneur ; toutes les affaires profanes doivent cesser. Mais il n'en est pas tout à fait ainsi : Les hommes à la campagne surtout plus qu'ailleurs, s'occupent en ce jour d'autre chose que de leurs intérêts spirituels. On peut dire sans exagération que c'est le dimanche que les trois-quarts des marchés, quelque soit leur nature et leur importance, se discutent et le plus souvent se terminent. On n'a pour s'en convaincre qu'à consulter le répertoire des notaires.

Après la messe, le perron de l'église sert de tribune à tous ceux qui ont un mot à dire au public. C'est le moment des annonces et des réclames ; il y en a quelquefois de bien singulières. On y fait aussi la vente des effets pour le soulagement des trépassés, il y a de tout à acheter.

Un grand individu, une espèce de géant coiffé d'un long chapeau de carton, ce qui le rehaussait davantage, s'avança magistralement sur le bord du perron et découvrant son front chauve et large, un beau front d'homme, et d'une voix sonore et imposante il dit :

— Ceux qui voudront voir des villes se rendront après vêpres à la maison d'école que messieurs les commissaires ont eu l'obligeance de m'ouvrir pour l'occasion.

Puis il fit un long discours à la foule qui paraissait émerveillée ; un discours que n'eussent pas désavoué Miette et Mangin, charlatans d'illustre mémoire.

Un spectacle, quelque insignifiant qu'il puisse être, fait époque à la campagne où l'on en voit si peu. Aussi, fut-ce le cri géné-

ral après les vêpres : A la maison d'école. N'ayant rien de mieux à faire, je m'y rendis comme les autres.

Soit dit en passant, cette maison d'école, comme on l'appelait sans vergogne, cette chétive baraque toute délabrée, tombant de vétusté, ne faisait pas honneur à la localité. et je plaignais bien sincèrement le pauvre instituteur condamné à y user sa vie. J'aurai probablement occasion de revenir sur les souffrances morales et matérielles de l'instituteur par suite de l'apathie et de la mesquinerie des contribuables.

On payait *sic sous* pour entrer. Un seul prix ; point de sièges réservés ; parfaite égalité ! La maison était littéralement remplie. Il y faisait une chaleur suffoquante. On avait improvisé une estrade pour les héros de la fête. Sur cette estrade il y avait une table et sur la table un long et volumineux portefeuille contenant les dessins. Il y avait aussi une autre petite table ronde, espèce de guéridon, sur lequel était une petite boîte bleue.

L'homme nous fit voyager durant deux bonnes heures, qui à tout prendre, ne parurent pas longues. Il s'exprimait bien, avec une étonnante volubilité. Il entremêlait ses narrations d'une foule d'anecdotes piquantes. Evidemment il avait beaucoup voyagé, et beaucoup lu. Ses manières étaient élégantes, voire même distinguées. Était-ce un de ces êtres que des revers de fortune avaient déclassés, dévoyés ? Combien de personnes que des circonstances malheureuses, invincibles ont jetées hors de leur sphère. Je ne sais comment cela se fit, mais je me sentis de suite entraîné par une irrésistible sympathie. Il y a de par le monde de ces êtres que vous aimez, ou détestez de prime abord, sans que vous vous l'expliquiez.

Notre conteur en était à l'explication de sa dernière gravure qui représentait un naufrage. Et à ce propos, il en raconta un dont il avait failli lui-même être la victime. Qu'on juge de ma surprise, lorsque, parlant de ceux qui avaient eu le bonheur d'échapper au désastre, il s'exprima ainsi : "Après avoir été ballotés comme des fétus par les vagues, nous fîmes jetés sur le rivage. Oh, mes amis, c'est lorsqu'on a été si près de la mort, qu'on aime la vie. Il y avait à bord un enfant, un mousse auquel j'étais bien attaché durant la traversée."

—Son nom, m'écriai-je ?

—Martial Boily.

D'un bon je m'élançai sur l'estrade.

—Vous avez dit Martial Boily,

—Sans doute, mais.....

—Eh bien, Monsieur, Martial Boily demeure à Québec, je vous donnerai son adresse. Il sera heureux de vous voir.

—Et moi donc!....

Cet incident mit fin à la fête.

Et chacun de se demander : qu'est-ce que cela veut dire ?

—Ce sont deux parents qui ne se connaissait pas encore, finit-on par supposer.

Ce n'étaient pas des parents ; mais ce furent des amis.

## VII.

### Aux noccs : double fête.

J'arrivais près d'une maison qui avait bien soixante pieds de long ; elle était blanche comme du lait ; elle avait des persiennes vertes (grand luxe en ce temps) deux énormes cheminées aux extrémités d'un comble très abrupt. Avec sa physionomie antique et sa toilette fraîche et juvénile, cette vénérable maison (qu'on ne pardonne la comparaison) me faisait l'effet d'une vieille femme habillée en jeune fille.

Il y avait autour un grand nombre de voitures et par les fenêtres ouvertes je voyais passer des groupes toujours nouveaux et puis j'entendais des voix joyeuses et des râlements de violon.

—Il y a bien du monde ici, dis-je à un robuste gaillard endimanché, occupé à fermer les barrières laissées ouvertes par le convoi.

—Du monde comme à l'église, les grandes fêtes. C'est que voyez-vous on fête ici aussi.

—Ah.

—Oui, deux mariages, un vieux et un jeune. Ça n'arrive pas tous les jours ces réjouissances là.

—Je crois bien, mais vous dites deux mariages : un vieux et un jeune....

—Sans doute : il y a cinquante ans que le grand père et la grande mère se sont mariés ; on fête cela ; et puis, c'est au tour de la petite fille de prendre son homme et elle le prend. On fête cela aussi. Ah ! vous comprenez enfin ?

Et comme je m'éloignais,

—Mais vous n'arrêtez pas ?

—Ne serais-je pas de trop ?

—Par exemple ? Personne de trop aujourd'hui. Un de plus, un de moins, belle affaire !

J'hésitais.

—Et puis m'est avis que vous allez vider votre panier du coup, surtout si vous avez des *Bebelles*, car il y a des jeunesse, tout plein.

Ceci ne me paraissait pas invraisemblable.

—Après tout, me dis-je, si ç'a mauvaise mine, je *fileraï*.

Une surprise bien agréable m'attendait.

Généralement, à la campagne, les portes extérieures sont au sud ; on sacrifie le bon goût pour parer les rigueurs des vents du nord en hiver. Une grande partie de la société se trouvait donc au sud de la maison, se promenant dans le jardin et le verger, ivre de bonne humeur et de gaité, on le conçoit.

Je ne puis dire ce que j'éprouvai de douce émotion quand je reconnus dans la mariée cette charmante jeune fille que j'avais rappelée à la vie à bord du *horseboat*. Je crois que dans ce moment, j'aurais embras-

sé le voyou qui m'avait si bien servi dans l'occasion.

—Mon ami, me dit le père, que je suis heureux de vous revoir, surtout en ce jour. Puis enlevant mon panier ?

—Aujourd'hui, mon cher, ajouta-t-il gracieusement, c'est fête d'obligation ; on ferme les magasins.

Et en présence de toute la société, il raconta l'incident du *horseboat*. Et tous de me serrer les mains et de m'accabler de félicitations ; oui de *m'accabler*, c'est le mot ; car en vérité je n'aurais jamais osé m'imaginer que l'on pût faire tant de bruit pour une affaire qui en méritait si peu.

On avait enlevé toutes les cloisons au rez-de-chaussée ; mais il y avait des chambres de réserve sous les combles. Il y avait quatre longues tables parallèles portant cent quatre vingt couverts. On avait probablement mis à contribution tout ce qu'il y avait de vaisselle chez les voisins et le marchand. Tout compté, le personnel de la maison et la marmaille, deux cents bouches à alimenter durant trois jours et trois nuits ! Quel gouffre à combler ; *bateau* ! comme aurait dit Martial Boily.

On avait massacré toute la basse cour, toute la *porcherie* ; on avait vidé les salois, les celliers et les laiteries.

Et les tables menaçaient d'écraser sous leur fardeau. On avait mis une journée à les charger. On y voyait, sans compter le menu ; un troupeau de cochons de lait *tisolants* ; des sceaux de ragoût, véritable salmigondis où la cuillère restait perpendiculaire : une masse de quartiers de mouton et de bœuf ; des monceaux de croquignoles énormes dont les branches étaient grosses comme le poignet ; des pâtés et des tourtières gigantesques ; des fournées de pain entières.....et puis on charriait, on charriait toujours de la cuisine, entrepôt inépuisable qui eut pu nourrir un régiment de Gargantuas. Quelle orgie ! Et dire que cela dura presque la semaine entière. On parla longtemps et bien loin à la ronde de ce mirobolant festin.

Quand le premier appétit fut apaisé, chacun dut s'exécuter, chanter son couplet. Les chansons bachiques sont celles qui ont le plus de vogue. Il y eut des chœurs à ébranler la maison. On chante aussi quelquefois des pastorales dont la poésie, quoique non rimée, ne manque pas d'un certain charme.

Puis le soir, grand bal. Il y eut des danseurs et des danseuses qui se firent une réputation, surtout dans la fameuse *gigue simple*. C'était parfois une danse un peu échelée, mais toujours décente, car il n'y avait que les parents et les amis intimes. On n'y avait pas admis les surnuméraires, ce qu'on appelle les *survenants* qui, trop souvent, troublent l'harmonie de la fête. Je n'ai pas besoin de dire que l'on mit à contribution mon talent de violoniste ; je passai pour un virtuose.

Au moment où tous se livraient à la plus bruyante gaité, au milieu de la soirée, le

silence se fit tout à coup. Une voiture venait d'arriver en toute hâte et j'entendis qu'on demandait :

—N'y a-t-il pas ici un colporteur ?

—Oui, m'écriai-je, c'est moi.

—Voici ce qu'on m'a chargé de vous remettre, dit le charretier, en me donnant une lettre qui ne contenait que ces mots :

“ MON CHER MARCEL,

“ Toutes affaires cessantes, embarque avec le porteur de ces lignes qui t'amènera chez moi directement. Il s'agit de choses importantes et pressées.

“ MARTIAL BOILY.”

—Qu'il y a-t-il donc ? demanda le père de la mariée,

— Lisez, Monsieur.

—Mes amis, dit mon amphitryon, en s'adressant aux convives qui nous entouraient, je regrette de vous apprendre que notre colporteur est obligé de nous laisser. Des affaires urgentes l'appellent à Québec.

Et chacun d'exprimer ses regrets qui me touchèrent, parce qu'ils étaient sincères.

—Il ne sera pas dit, ajouta mon hôte généreux, que ce brave jeune homme partira avec son panier plein. A nous tous, il doit être facile de le débarrasser de ses marchandises. S'il ne nous laisse pas le cœur gai ; au moins il partira le corps léger.

Cette proposition fut accueillie par des bravos frénétiques. Et dans un instant tout fut vendu, *bebelles* comme le reste. Je vendis au prix demandé : on se serait cru coupable de lésiner.

Dans toute autre circonstance, cette vente presque miraculeuse m'eût transporté de joie ; mais, on le conçoit, la lettre de mon ami Boily m'avait rendu inquiet,

—Qu'est-il donc arrivé ? demandai-je au postillon.

—Je l'ignore, Monsieur. On m'a dit : Cours après le jeune homme ; il ne doit pas être loin et amène le ici sans retard. Voilà.

Mon Dieu, pensai-je, serait-ce un malheur.

(A continuer.)

### Petit Coup de Crayon.

Boileau était à dîner chez le duc d'Orléans, un jour maigre, où l'on n'avait servi que du gras ; on s'aperçut que le célèbre poète ne touchait qu'à son pain.

—Monsieur Despréaux, dit le prince, il faut que vous mangiez gras comme les autres ; mon cuisinier a oublié le maigre.

—Oh ! monseigneur, répondit Boileau, vous n'avez qu'à frapper du pied, et les poissons sortiront de terre.

JEAN GRANGE.

## Critique.

[Pour le Foyer Domestique.]

CAUSERIES LITTÉRAIRES

SUR

## L'HISTOIRE DU ROMAN.



U quatorzième siècle, les mœurs en Europe s'altérèrent. La féodalité, sur son déclin, avait fini par reconnaître la puissance de la royauté. Les seigneurs sans influence se retirèrent, la plupart dans leurs terres où ils s'épuisaient à regretter le temps de leur règne. Les guerres privées des grands vassaux achevèrent leur ruine, en les divisant et les armant les uns contre les autres. La chevalerie même, cet ordre d'hommes vertueux et dévoués à tous ceux qui souffraient ou qui étaient victimes de l'injustice n'était plus qu'un vain titre dont le premier aventurier venu s'affublait. Mais ce qui contribua le plus à modifier les mœurs de ces temps, ce furent les seigneurs félons, comme on les appelait alors. Véritables brigands, et des plus dangereux, ils s'embusquaient sur les routes et pillaient les passants. Ces dangers frappèrent les paysans de terreur, et forcèrent les villes à s'armer pour leur propre sécurité.

Cet état de choses opéra une révolution dans les lettres. Les trouvères succédèrent aux troubadours; et les romans de chevalerie à leurs pastorales.

Les trouvères originent du Nord de la France, surtout de la Picardie. Les assassinats, les enlèvements, les guerres privées qui se multipliaient chargèrent leur imagination de tableaux affreux qu'ils aimèrent à reproduire. Le roman prit alors une forme fantastique en même temps que graveleux. Ce n'était plus que des géants monstrueux gardant dans d'obscurs souterrains de belles princesses chargées de chaînes. Ou des seigneurs à mine rebarbative qui au fond de leurs châteaux torturaient leurs épouses gémissantes à leur pieds. A travers ce mélange d'horreur et de grâce appa-

raissait le chevalier errant, le vengeur et le protecteur; généralement le personnage principal du roman. Enfin c'étaient des tours de lutins, des courses de loup-garous, des esclaves rachetés qui par leur beauté fascinaient les filles de leurs hôtes.

Dans ces temps de superstitions le merveilleux dominait en toute chose. Le soir au foyer on écoutait avec avidité les apparitions des revenants, ou les actes mystérieux d'Ogier le Danois, du roi Arthur, du *gobelin* Orthon. Les vies des saints fournissaient pas moins aux brillantes imaginations que les histoires profanes. On lit de ces légendes dans les Bollandistes :

“Saint Déicole s'était égaré; il rencontre un berger et le prie de lui enseigner un gîte: “Je n'en connais pas, dit le berger, si ce n'est dans un lieu arrosé de fontaines, au domaine du puissant vassal Weissart.—Peux-tu m'y conduire? répondit le saint.—Je ne puis laisser mon troupeau, répliqua le père. Adéicole fiche son bâton en terre, et quand le père revint, après avoir conduit le saint, il trouve son troupeau couché paisiblement autour du bâton miraculeux. Weissart, terrible châtelain menace de faire mutiler Déicole; mais Berthilde, femme de Weissart, a une grande vénération pour le prêtre de Dieu, Déicole entre dans la forteresse; les serfs empressés le veulent débarrasser de son manteau, il les remercie et suspend ce manteau à un rayon de soleil qui passait à travers la lucarne d'une tour.”

En général les romans des trouvères étaient écrits dans un mauvais style. L'exagération et la confusion qui y régnaient joint aux expressions surannées rendirent difficile leur traductinn. “Villon sût le premier débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.” (Boileau) Peu parvinrent jusqu'à nous. *Le Roman de la Rose* de Jehan de Meung est resté célèbre; l'histoire des *Quatre Fils Aymond* a le plus contribué à la renommée des paladins de Charlemagne, belliqueux sans galanterie. On y trouve néanmoins les mêmes idées superstitieuses que celles de ses contemporains, mais exprimées avec plus d'élégance. Maugis avait été condamné à mort par Charlemagne, et en attendant son supplice il fut placé sous bonne garde. “Il engagea sa parole envers ses douze chevaliers de ne pas bouger de la nuit et les assura que, dans tous les cas, s'il partait, ce ne se-

“rait sans aller rendre à l'empereur une dernière visite.”

“Dès que Maugis se vit sous la garde des douze pairs, par ses secrets magiques, il les fit tous tomber dans un sommeil léthargique. Charlemagne qui était venu s'assurer par lui-même que son prisonnier était bien surveillé, ne put se défendre d'une forte envie de dormir. Il résista cependant jusqu'au matin, et il allait donner les ordres nécessaires pour les préparatifs du supplice, lorsqu'il tomba affaissé sur un lit. Aussitôt, Maugis profitant du silence qui régnait autour de lui, se lève en prononçant quelques mots. Ses chaînes tombent à ses pieds.” Maugis s'évada ainsi ; le lendemain, sous la figure d'un pèlerin, il se présente à l'empereur, lui promet de lui faire reprendre Mangis. Notre pèlerin suivait des troupes impériales, s'engagea alors dans une gorge étroite, formée par des montagnes inaccessibles. L'empereur le suivit—Si vous voulez me permettre, sire, je marcherai seul en avant. Je crois que ce serait plus prudent.—L'empereur l'approuva. Alors il piqua des deux, gagna du terrain, et lorsqu'il fut à une certaine distance, il se retourna et frappa la terre avec son boudon qu'il n'avait pas quitté. La terre s'entrouvrit, un précipice se forma entre les deux montagnes et le sépara ainsi de l'armée de Charlemagne.” Ce merveilleux seul assurait le succès des *quatre fils Aymond*. Aujourd'hui les qualités du style font le mérite principal d'un ouvrage ; dans ce temps l'intervention d'un génie, d'un sorcier ou d'un être surnaturel était indispensable. Néanmoins, on trouve des descriptions remarquables. Celle du combat de Renaud et de Roland terminée par un trait admirable de noblesse et de générosité est digne d'être citée. Le style en est un peu dur, mais les sentiments des combattants et assistants sont rendus si fidèlement, les pensées sont si vivantes qu'elles saisissent l'âme à l'exemple des descriptions des anciens poètes : “Aussitôt, ils prennent du champ, et reviennent l'un sur l'autre avec fureur. Au premier choc, leurs lances volent en éclats, leurs écus se brisent ; Roland cherche à se maintenir en selle, et Renaud lui laisse le temps de se remettre, puis, lorsqu'il a tout-à-fait repris ses idées, ils se jettent de nouveau l'un sur l'autre, et commencent un de ces combats de géants impossible à décrire. Les assistants reculaient effrayés. En effet, chaque coup d'épée enlève une partie de

leur armure. On aurait dit qu'ils frappaient dans du bois, tant leurs épées coupaient le fer. Enfin, elles se brisent. Ils se saisissent alors par le corps, cherchant mutuellement à se désarçonner. Impossible. Epuisés de fatigue, étonnés l'un et l'autre de ne pouvoir vaincre son adversaire, ils s'arrêtent quelques instants pour se remettre de leurs fatigues ; tous deux méconnaissables, en lambeaux, n'ayant plus sur eux que quelques fragments de leurs armes, quelques pièces de leurs vêtements.

“Tous les assistants désiraient la fin du combat, chacun voulait la victoire pour celui qu'il aimait, tant on craignait de voir l'adversaire vaincu, tant on les admirait. L'empereur lui-même aurait donné sa couronne pour que cette lutte fut terminée. Au même instant, Maugis, qui avait laissé la garde de Montauban à un chef expérimenté, parut sur le lieu du combat. Par son art, il assemble des nuages, en forma un brouillard qui empêcha les deux chevaliers de se voir, lorsqu'ils recommencèrent le combat avec de nouvelles épées, qu'on venait de leur donner, de telle sorte que, pour s'attaquer, ils étaient forcés de s'appeler. Enfin, tous deux, mus par le même sentiment, laissèrent tomber leurs armes, puis, se prenant les mains, ils s'embrassèrent. Renaud félicita Roland de son courage et lui dit : Nous n'avons pu nous vaincre ni l'un ni l'autre ; chacun de nous a déployé la même adresse, la même force, le même courage ; deux chevaliers tels que nous ne sont pas faits pour combattre, ils sont faits pour s'aimer, soyons donc amis ; venez à Montauban, vous y serez entouré du respect et de l'admiration qui vous sont dûs.”

Au dix-septième siècle parut le livre le plus original qui ait été imaginé. Les romans de chevalerie en étaient venus à une exagération des plus ridicules. *Servantès Saxvedra*, écrivain espagnol, leur porta un coup mortel en publiant son *Don Quichotte de la Manche*. Cet ouvrage, malgré ses folies, est profondément philosophique, et il est écrit dans un beau style. Il eût pour effet de faire cesser l'estime qu'on avait pour certains romans remplis d'idées inimaginaires, d'images fausses et fantastiques fidèlement représenté par *Don Quichotte*.

De cette époque, date une nouvelle ère pour le roman. Nous sommes au temps de l'Hôtel de Rambouillet, centre des lettrés du dix-septième siècle ; ces réunions contribuèrent à rehausser la

littérature, et à former plusieurs des grands hommes qui illustrèrent ce siècle. Ce fût l'âge d'or du roman. Dans l'*Astrée* Mademoiselle de Scudéry le rendit héroïque, il devint comique avec Scarron ; LeSage peint l'homme dans *Gill Blas*. Faire triompher la vertu, flétrir le vice, soumettre la raison aux enseignements de l'Eglise, faire disparaître des écrits, la nudité des voluptés des sens, purger la langue française, corriger le style, tel fut alors le but général dans tous les genres de littérature. Mais bientôt vinrent les jours de Madame de Pompadour, et les débauches de la cour de Louis XV qui préparèrent la voie aux écrits des philosophes et des romanciers impies. Une ère tristement célèbre s'ouvrit avec la *Nouvelle Héloïse* de J. J. Rousseau. Et de cette date, commença à paraître une série de livres dangereux qu'on appelle romans modernes, ennemis jurés de la religion, de la morale, de la société et de la famille. Pour l'avantage de nos lecteurs nous ferons une courte revue de ces auteurs trop célèbres.

JOSEPH BEAUCHAMP. 1

(A continuer.)

### Coup de Crayon.

Une famille composée du mari, de la femme et de deux jeunes filles de seize à dix-huit ans, voyageait en chemin de fer dans un coupé de première classe où se trouvait aussi un jeune homme à l'air distingué. La conversation s'engagea entre les deux messieurs, et le jeune homme, perdant une magnifique occasion de ce faire, déclara qu'il était libre-penseur.

On arriva à une station où le train s'arrêtait cinq minutes. Toute la famille descendit; les cinq minutes écoulées, le père seul remonta dans le coupé où était resté le jeune homme.

—Est-ce que ces dames ne continuent pas leur voyage? dit le libre-penseur.

—Je vous demande pardon, monsieur, répondit le père de famille, elles sont montées dans un wagon de dames seules.

—Alors, dit le jeune homme, c'est moi qui leur fait peur.

—C'est bien improbable.

—Cependant, puisqu'elles vous ont quitté.

—Tenez, dit le père de famille, je vais être bien franc avec vous : vous les avez effarouchées en vous disant libre-penseur.

Le jeune homme se mordit les lèvres.

Très-sages, très-prudentes, cette dame et ces demoiselles !

JEAN GRANGE.

## Economie Sociale et Politique.

[Pour le Foyer Domestique.]

### ESSAI

SUR LE

## DROIT SOCIAL CHRÉTIEN.

(Suite.)

IX.

Union essentielle des deux puissances.



VOUS ne poussons pas plus loin notre étude sur les principes fondamentaux de l'ordre social. Les aperçus que nous avons donnés jusqu'ici, tout rapides qu'ils sont, nous suffirent pour aborder vivement les conséquences qui en découlent, relativement aux relations qui doivent exister entre les deux puissances, ecclésiastique et civile.

La première conséquence qui se présente comme ressortant d'elle-même de nos principes, c'est l'union essentielle des deux puissances, sans cependant affecter leur distinction parfaite, et leur indépendance réciproque. La seconde conséquence qui vient à la suite, c'est que le pouvoir spirituel du chef de l'église s'étend indirectement, de droit, sur les gouvernements temporels.

Nous toucherons d'abord la question de l'union, de la distinction et de l'indépendance réciproque du pouvoir religieux et du pouvoir civil, et ensuite nous traiterons du pouvoir indirect du chef de l'église catholique sur le temporel des Etats.

Rappelons en peu de mots, ce que nous avons démontré jusqu'ici.

L'homme est destiné à une félicité surnaturelle. Cette félicité se trouve essentiellement dans la profession des biens surnaturels, à savoir, de la grâce ici-bas, et la gloire dans l'autre vie.

La nature, élevée à l'ordre surnaturel, n'est pas absorbée; elle demeure toujours distinct du surnaturel; elle en est, on peut dire, le fondement, en ce sens qu'elle est requise à son existence comme le sujet en qui il réside,

Dans la même proportion, les biens de la grâce n'excluent pas les biens intérieurs et extérieurs qui conviennent à la nature, dans la vie présente; au contraire, la grâce pré-suppose ces sortes de biens en tant qu'ils sont nécessaires à la conservation et au perfectionnement de l'être en qui elle réside.

La possession de ces biens naturels cons-

titue la félicité naturelle de l'homme, que nous appelons *temporelle*, parce qu'elle n'existe pas dans le temps, de même que nous appelons la félicité surnaturelle *éternelle*, parce qu'elle ne peut exister, dans son complément, que dans la vie *éternelle* au sein de l'immutabilité de Dieu. La première n'est qu'une fin *immédiate et intermédiaire*; la seconde seule constitue la fin dernière de l'homme.

L'individu ne peut arriver à sa double fin, temporelle et surnaturelle, s'il n'est aidé par l'association.

Le Créateur ne pouvait, dans sa sagesse, destiner l'homme à une fin sans lui donner les moyens de l'atteindre; et il l'a destiné, en conséquence, à l'état social; il a déposé dans sa nature même un principe de sociabilité.

Obéissant à cet loi, l'homme s'unit avec ses semblables par les liens d'une association naturelle pour arriver à sa félicité temporelle. D'un autre côté, éclairé par les lumières de la révélation qui lui a manifesté sa fin surnaturelle, et les moyens de l'atteindre, il entre dans le sein de la société religieuse pour user de ces moyens, et marcher ainsi vers le terme final de son existence.

Dieu a, dès le commencement, constitué l'homme dans l'état surnaturel; c'est un dogme de foi: La nature doit donc être unie à la grâce, dans les desseins providentiels; séparer ces deux choses; c'est briser l'œuvre de Dieu: et vouloir briser l'œuvre de Dieu c'est évidemment tomber dans l'erreur. C'est une vérité certaine, en effet, parce qu'elle est encoré de foi, que toute nature, c'est-à-dire tout homme, tombant entre les mains de Dieu sans être uni à la grâce, est irrévocablement réglé de devant sa face, et précipité dans l'abîme des châtimens éternels.

L'union qui doit exister entre la nature et la grâce, amène nécessairement la même relation entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et conséquemment entre les fins respectives de ces deux ordres. Donc vouloir séparer absolument ces deux fins, vouloir séparer la félicité temporelle absolument de la félicité surnaturelle, c'est évidemment vouloir séparer leurs principes, la nature et la grâce, c'est vouloir briser l'œuvre de Dieu, c'est vouloir tomber dans l'erreur.

Or la puissance séculière, c'est-à-dire l'autorité qui réside dans la société civile, a pour but spécial et propre d'en conduire les membres au bonheur dans l'ordre naturel, et la puissance ecclésiastique a pour mission de la conduire au bonheur dans l'ordre surnaturel. Mais toute puissance, comme toute faculté, est spécifiée par son objet, et suit nécessairement la condition de cet objet. Donc les deux puissances qui se rapportent respectivement au bonheur temporel et au bonheur spirituel doivent être unies dans la même proportion que ces deux fins; et conséquemment, vouloir les séparer d'une manière absolue, c'est vouloir séparer l'ordre naturel de l'ordre surnaturel, la nature de

la grâce, c'est vouloir briser l'œuvre de Dieu, c'est tomber dans l'erreur.

Nous pourrions ajouter, qu'une telle tentative touche à l'impiété. Quel est en effet l'objet qui constitue essentiellement la fin surnaturelle? c'est Dieu, Dieu seul. Or affranchir la fin temporelle des hommes de toute relation avec la fin dernière, c'est affranchir la première de toute relation avec l'objet essentiel de la seconde; c'est l'affranchir de tout rapport à Dieu. Cet affranchissement amène pour conséquence la destruction de tout rapport de l'ordre naturel de la nature elle-même, à Dieu. Mais attribuer aux êtres une autre fin que Dieu, n'est-ce pas nier le souverain domaine de Dieu? Et cette négation n'est-elle pas du domaine de l'impiété?

Mais, objectera-t-on, nous ne nous pas que l'homme se rapporte à Dieu: nous disons seulement que sa fin temporelle peut se concevoir indépendante de sa fin surnaturelle, sans prétendre, en aucune manière, amoindrir les droits appartenant au Créateur en raison de son domaine absolue en tout l'ordre créé.

C'est précisément cette prémisse qui mène à la conséquence que je viens de signaler. Si, en effet, la fin temporelle des états ne se rapporte pas à la fin dernière de l'individu, la fin éternelle, elle doit être elle-même une fin dernière. Il n'y a pas de milieu: ou bien elle se rapporte à une fin ultérieure, ou bien elle est une fin dernière. Si vous admettez la première partie de ce dilemme, vous êtes d'accord avec nous, et cessez d'objecter: si vous optez pour la seconde, vous établissez une fin dernière autre que Dieu, et ne pouvez reculer devant la conséquence.

Mais, ajoutera-t-on, ne peut-on pas concevoir une fin dernière *relative* à un ordre? Ainsi la fin de l'état ne peut-elle pas être envisagée comme la fin, dans l'ordre temporel, à laquelle se rapporte tout ce qui appartient à l'ordre temporel, et qui ne se rapporte elle-même à rien autre chose de supérieur dans ce même ordre?—Cela est vrai: voilà pourquoi nous établirons plus bas la puissance séculière indépendante et souveraine dans sa sphère, dans son ordre; mais cet ordre, pris *in globo*, se rapporte-t-il, oui ou non, à Dieu, en définitive? Voilà toujours la même question qui se présente, exigeant la même réponse, avec ses conséquences.

Mais, pourtant, insistera-t-on, rien n'empêche que nous disions que l'ordre temporel se rapporte à Dieu *immédiatement*, comme l'ordre surnaturel, et que, par conséquent, ces deux ordres se rapportent également à Dieu sans être uni l'un à l'autre, Dieu étant également l'auteur de l'un et de l'autre.—Si c'est là un dernier refuge, il n'est pas difficile de remuer le sable sur lequel il repose. L'ordre naturel et l'ordre surnaturel se rapportent tous deux à Dieu: soit; c'est à quoi nous tenons fortement. L'un et l'autre se rapportent à Dieu *immédiatement*, sans qu'il y ait nécessité d'union entre eux, c'est ce que

nous nous. Et voici pourquoi : la nature et la grâce se rapportent toutes deux à Dieu, c'est vrai ; l'une et l'autre se rapportent à Lui *immédiatement*, c'est faux : la nature ne se rapporte à Dieu que *médiatement*, c'est-à-dire par le moyen de la grâce. La preuve en est que, si la première arrive à Dieu sans être unie à la seconde, sans être présentée par celle-ci devant la face de la Majesté divine, elle sera impitoyablement rejetée et précipitée dans l'enfer. Si donc la nature se rapporte à Dieu par le moyen de la grâce, il en résulte nécessairement que l'ordre naturel se rapporte à Dieu par le moyen de l'ordre surnaturel ; ces deux ordres ne peuvent pas, en effet, être constitués dans des conditions opposées aux conditions dans lesquelles se trouvent leurs principes. Conséquemment les deux puissances se trouvent unies dans la même proportion, puisque c'est par l'objet d'une puissance que l'on peut spécifier celle-ci, et déterminer sa condition essentielle.

Cette conséquence peut en outre se prouver par la mission générale de l'ordre social.

Dieu a établi deux puissances pour gouverner le monde. Chacune d'elle a sa sphère propre et déterminée ; mais l'une et l'autre sont nécessairement unies, parce qu'elles ont toutes deux une même mission à remplir : conduire les hommes par la voie de la justice, au terme auquel ils sont tous destinés par le Créateur.

Dieu, en effet, en créant le genre humain, le destina à la contemplation de sa divine essence, et lui traça la voie de la justice pour être l'unique chemin qui pût le conduire à cette fin sublime. Et pour que les sociétés marchassent sûrement dans cette voie, il préposa à chacune d'elles la puissance séculière pour la guider dans la paix et l'ordre extérieur, deux conditions indispensables à la justice : et il préposa à toutes, en général, la puissance spirituelle du chef de l'Eglise, pour interpréter auprès d'elles la loi divine, la règle du juste, et leur imprimer la direction qui doit les mener à leur fin dernière.

Si donc la puissance séculière se sépare, d'une manière absolue, de la puissance spirituelle, elle s'émancipe de la loi divine, et manquera aux conditions essentielles de sa mission d'aider l'Eglise.

Ne voit-on pas, en effet, dans tous les codes des lois promulguées par les gouvernements depuis qu'ils se sont séparés de l'Eglise, des articles en contradiction directe avec les canons de l'Eglise, qui ne sont que l'application de la loi divine ?

“ Les deux puissances, dit Philipps, (1) doivent être unies comme deux branches d'un même tronc ; car elles ont toutes deux le même but : la gloire de Dieu et le bonheur de l'humanité..... C'est pourquoi elles doivent agir de concert pour maintenir et étendre parmi les hommes, parmi tous les peuples chrétiens, la paix et l'ordre, conditions indispensables de toute so-

ciété humaine, et sans lesquelles il n'est point de prospérité.....

“ Cette union doit être si intime et si complète, qu'il paraisse que ces deux pouvoirs sont enchaînés l'un à l'autre par un lien indestructible, et que l'on retrouve constamment la royauté dans le sacerdoce, et le sacerdoce dans la royauté.”

Et plus bas, il ajoute : (2) “ les deux puissances doivent aller l'une au devant de l'autre comme deux sœurs animées d'une confiance réciproque, et ne jamais oublier qu'elles sont établies pour gouverner de concert. Aussi, rien de plus funeste au bien de l'humanité que la rupture du lien de concorde entre la puissance spirituelle et la puissance temporelle ; dès ce moment le monde est fatalement livré au désordre, aux discussions et aux luttes.”

Et lorsque l'on jette un coup d'œil sur ce qui se passe actuellement dans le monde, depuis que cette funeste séparation, inspirée par l'esprit de désordre, a été proclamée, quel homme sérieux, tant soit peu habitué à remonter aux causes des événements, ne voit dans la maison où se débattent les sociétés, la vérité frappante de ces paroles ?

De Ketteler, autre auteur allemand, n'est pas moins explicite sur ce principe de l'union des deux puissances. “ On a souvent, dit-il, interprété la liberté de l'Eglise dans le sens d'une séparation entre l'Eglise et l'Etat. Si ceux qui l'entendent ainsi veulent simplement tracer une ligne de démarcation entre les deux pouvoirs, et faire cesser la confusion de leurs prérogatives mutuelles, nous n'avons pas à y contredire. S'agit-il, au contraire, de rompre les rapports essentiels qui doivent exister entre les deux sociétés, nul catholique ne peut y consentir.....

“ Dans tout ce qui touche à l'essentiel, l'Eglise et l'Etat ne sauraient se séparer ; car ils font partie, l'un et l'autre, de l'ordre général que Dieu a établi dans le monde.

“ Ils doivent se prêter un mutuel appui et concourir ensemble à l'accomplissement des conseils de miséricorde, par lesquels Dieu veut opérer le salut des hommes.....

“ L'Eglise ne peut pas se séparer de l'Etat, ni en général de tout ce qui vient de Dieu. Elle doit au contraire, le respecter comme une institution établie de Dieu en vue du salut des hommes.....

“ De son côté, le pouvoir civil ne peut pas se séparer de l'Eglise sans manquer à ses devoirs les plus essentiels. L'Etat est obligé de défendre les droits de l'Eglise.....

“ L'Etat est obligé de traiter l'Eglise avec bienveillance et de l'aider à atteindre ses fins.

“ Cette proportion de ses devoirs découle également de la nature du pouvoir civil et des charges que Dieu lui a imposées..... En rompant avec l'Eglise, l'Etat s'éloigne de Dieu et ruine ses propres fondements.”

(1) Droit ecclésiastique, vol. II, §. cvi, pp. 355, 356.

(2) Ibidem, page 360.

Un écrivain laïque récent, proteste avec non moins de force contre cette funeste doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

" Il faut, dit Melchior Dulac, que les deux puissances soient unies, qu'elles se prêtent un mutuel concours. Elles ont besoin l'une de l'autre. Sans doute, la fin principale de la puissance spirituelle est la vie éternelle, comme la fin principale de la puissance temporelle est le bon ordre et la tranquillité dans ce monde. Mais l'ordre temporel ne pouvant subsister si l'ordre spirituel est bouleversé, et l'ordre spirituel ressentant toujours le contre-coup des agitations et des troubles de l'ordre temporel, il s'ensuit que d'une part la puissance spirituelle doit veiller au maintien de l'ordre temporel et faire tout ce qui est en elle pour en assurer la stabilité, et que, d'autre part, la puissance temporelle doit également protéger l'ordre spirituel, et faire tout ce qui est en elle pour le garantir."

Bien avant ces écrivains modernes l'on a soutenu, avec non moins de force la même doctrine.

Voici ce qu'enseignait St. Pierre Damien :

" O vous, illustres officiers de la cour impériale, et vous, augustes ministres du St. Siège, travaillons tous ensemble à procurer l'union du Sacerdoce et de l'empire, afin que le genre humain, gouverné par ces deux puissances souveraines, qui président l'une au spirituel, et l'autre au temporel, ne soit plus divisé en plusieurs parties. Puisque Jésus-Christ, seul médiateur entre Dieu et les hommes a établi, par sa divine sagesse, une sainte union entre les deux puissances, la sacerdotale et la royale, il faut que les dépositaires de l'une et de l'autre soient si étroitement unis, par le lien d'une mutuelle charité, qu'on retrouve l'empereur dans la personne du Pontife romain, et le Pontife romain dans la personne de l'empereur, sans préjudice toutefois des prérogatives qui ne peuvent appartenir qu'au souverain Pontife. Il faut que le Pape, quand il en sera besoin, réprime les criminels par les lois du prince, et que le prince de concert avec les évêques fasse exécuter tout ce que les saints canons ont ordonné pour le salut des âmes ; que le Pape, comme père ait la prééminence due à ce titre auguste, et que le prince comme fils tendrement aimé, repose sur son sein (3)."

Le même Saint écrivait à Henri II : " De même que l'une et l'autre dignité, sacerdotale et royale, se trouvent unies en Jésus-Christ par un lien mystérieux, de même, au milieu du peuple chrétien, elles doivent être unie entre elles par une alliance mutuelle."

Ives, de Chartres écrivait au Pape Pascal II : " Vous savez que lorsque le Trône et l'Autel vivent dans une étroite alliance,

(3) Opera, Tome III, p. 30.

" le monde est bien gouverné, l'Eglise florissante et féconde en bons fruits (4)."

" Bien qu'il y ait une très-grande différence entre le Sacerdoce et la Royauté," disait St. Isidore de Péluse, " cependant l'une et l'autre tendent à une seule et même fin : le salut des hommes."

Pour ne pas étendre ces citations d'autorité, nous passons sous silence les théologiens qui tous s'accordent en soutenant la même doctrine. Nous nous contentons d'ajouter quelques paroles sorties de la bouche d'un Pape :

" Vous devez, sans hésiter" disait St. Léon le Grand à l'empereur de même nom, (5) " reconnaître que la puissance royale ne vous a pas été conférée seulement pour le gouvernement du monde, mais encore et surtout pour la protection de l'Eglise, afin qu'en réprimant les audacieuses entreprises de ses ennemis, vous conserviez dans l'ordre tout ce qui est resté, et le rétablissiez partout où il a été troublé."

Le même Pape disait encore à l'empereur Théodose (6) :

" Donnez-nous la liberté de défendre la foi ; car, en faisant les affaires de l'Eglise, nous faisons en même temps celles de votre empire et de votre salut. Si vous voulez conserver la possession paisible de vos provinces, préservez l'Eglise des attaques des hérétiques, et les droits du Christ protégeront votre empire."

Ce que les papes, les saints et les écrivains catholiques ont enseigné dans tous les temps sur la grave question qui nous occupe, a été accepté et suivi à la lettre par les puissances temporelles, à venir jusqu'aux derniers siècles. Les rois généralement ont été fidèles à leurs devoirs envers l'Eglise. Cette union des deux puissances valut à l'Europe ses sociétés polies, civilisées et bien organisées.

Sans doute, chaque siècle a fourni ses exceptions ; car l'intérêt et les passions ont joué leur rôle en tout temps ; mais ces rares exceptions, contre lesquelles l'opinion commune des peuples n'a jamais manqué de protester fortement, ne faisaient que confirmer le principe dans les idées, tandis que, dans nos temps actuels, l'on tend généralement à désorganiser l'ordre social.

L. P. PAQUIN, O. M. I.

(A continuer.)

(4) Epistola, 238.

(5) Epist. 156, ad Leon. Aug.

(6) Epist. 43 ad Theodos.

## Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique.]

### ÉTUDES

SUR LES

## BEAUX-ARTS.

(Suite.)

### IIIÈME ÉTUDE.

#### Des Couleurs.

##### § 1.—Du Coloris.



LE MOT *coloris* a un sens moins général que le mot *couleur*. Il exprime certains caractères particuliers de la couleur des objets, principalement de ceux agréables à la vue. On dit le *coloris* d'une fleur, le *coloris* de la tête d'une nymphe, et non pas le *coloris* d'un désert, d'une côte aride, d'une mer orageuse. Dans le langage plus particulièrement adopté à la peinture, le mot *coloris* se rapproche plus souvent du mot *couleur*, dont il est synonyme. Suivant les circonstances on dit : la couleur et le *coloris* de tel peintre, de tel tableau ; couleur et *coloris* brillants, vigoureux, agréables, etc.

##### § 2.—Des Teintes.

En peinture, le mot *teinte* sert à désigner une petite portion de couleurs naturelles mélangées, pour imiter une partie des nuances diverses que présente la nature, soit que les teintes ou petites portions de couleurs mélangées soient sur la palette du peintre, soit qu'il les ait disposées sur son tableau. Dans les ateliers, on use souvent d'une manière peu exacte du mot *teinte*. On s'exprimerait très-justement en disant : cette teinte est trop bleue ou trop verte ;—et c'est avec moins de précision qu'on dit : le tableau du Déluge par le Poussin est d'un ton gris ; il serait mieux de dire : d'une teinte générale grise. Ne dites pas des fonds du Caravage, ils sont d'une teinte noire, mais d'un ton trop noir, parce

que cette dernière expression est seule consacrée à exprimer le degré de brun ou de clair, et que c'est ce qui forme la distinction avec le mot *teinte* qui n'est applicable qu'au *coloris*. Cette distinction précise est établie dans de Piles, (1) qui réunissait la justesse du principe à la pureté du langage.

Il faut cependant convenir que l'extrême liaison qui se trouve entre les teintes et les tons d'un tableau, fait que souvent il y a peu de différence dans le sens de ces deux expressions puisque la couleur locale d'un objet, comme, par exemple, celle d'un marron, la fait détacher du brun, sur un fond clair ou de couleur claire éclairée, comme serait un citron, et dans ce cas là on pourrait dire indifféremment, ce marron se distingue par la vigueur de la teinte, ou par la vigueur du ton. Il y a des objets qui sont de la même couleur, et qui offrent une teinte différente. On sait qu'il y a plusieurs sortes de blancs, de noirs, de citrons, etc. Les peintres ont adopté, par rapport aux teintes, des manières exclusives, faute de bons principes et de vues droites sur la nature. Les uns varient constamment leurs teintes à l'infini, d'autres ont une manière plus simple et constamment plus large. Cependant la nature dicte la loi qu'on doit suivre, selon les diverses circonstances des lumières qui éclairent les objets. S'ils sont frappés d'une lumière vive, telle que l'est celle du soleil, ils en sont fort imprégnés, les couleurs disparaissent en partie, les petites formes perdent elles-mêmes de leurs saillies, et les teintes, dans chaque masse des différents objets, sont peu variées, si ce n'est par la diversité qu'y apportent les divers plans. Si au contraire, l'objet n'est pas éclairé fortement, les couleurs locales reprennent tout leur jeu, et les teintes sont infiniment variées. La nature des objets détermine aussi sur le plus ou le moins de variété dans les teintes. Sur les corps polis et luisants, susceptibles de la réflexion de tous les objets qui les entourent, on voit le modèle d'une infinité de teintes. Aussi les draps de nature fort poreuse et qui absorbent la lumière, montrent moins de cette variété que les taffetas et les satins, qui, étant d'un tissu plus dur et plus serré, réfléchissent une grande quantité des rayons qui les entourent.

(1) Auteur d'un abrégé de la vie des peintres et d'un grand nombre d'ouvrages sur la peinture (1635-1709).

De ces observations, il faut conclure que, bien loin d'adopter pour tous les ouvrages, le même système sur les teintes, un homme habile sent la nécessité d'en employer sur le même tableau. Quant aux principes de la pratique, ils se réduisent à peu de chose, et varient selon le genre de peinture. Pour l'huile, les teintes doivent être plus fraîches et les plus vives qu'il soit possible; les huiles, la composition métallique des couleurs les rendent susceptibles de changement. Les teintes de la détrempe et de la fresque demandent une grande habitude, parce qu'en séchant elles prennent des nuances très différentes de celles qu'elles ont avec l'eau. On nomme *teinte vierge*, une seule couleur sans mélange d'aucune autre.

### § 3.—Des Tons.

Le *ton* est la tension, l'intensité ou d'une couleur, ou d'un effet de clair-obscur. On dit, généralement parlant, cette estampe est d'un beau ton, d'un ton vigoureux, suave, chaud, vigoureux, sourd, lourd, etc.—Ce tableau est d'un ton ferme, clair, brun, rouge, gris, etc.—On dit : il faut hausser le ton de cet ouvrage, pour exprimer la nécessité d'en rendre les couleurs plus vives, et encore mieux, celle d'en rendre les masses plus décidées, et les objets plus saillants.

Il paraît, d'après un passage de Pline, que les Grecs entendaient ordinairement, par le mot *tonos*, ton dans la peinture, ce que nous appelons la couleur propre de l'objet. Il dit que le ton est autre chose que l'éclat; et qu'il se trouve entre la partie frappée de la plus vive lumière et l'ombre et de la demi-teinte.

Le mot *ton*, relativement au *clair-obscur*, exprime l'intensité de l'effet dans la nature ou dans un ouvrage de l'art : relativement au coloris, il exprime l'intensité d'une couleur, ou celle de toutes les couleurs en général qui sont employées dans un ouvrage. Comme une couleur, ou un mélange de plusieurs couleurs, et ce qu'on appelle une teinte, peut avoir plus ou moins d'intensité, cette couleur ou ce mélange prend le nom de *ton*, quand on le considère relativement à cette intensité. Ainsi les couleurs mélangées lorsqu'on les considère relativement à leurs mélanges, prennent le nom de *teintes*; considérées par rapport à leur intensité, elles prennent celui de *ton*.

On ne doit donc pas être étonné que

l'usage ait permis de dire assez indifféremment *teinte* ou *ton*. La teinte générale d'un ouvrage forme son ton général; et si cette teinte est jaunâtre, l'intensité de l'effet dans le tout ensemble, ou ce qu'on appelle le ton, sera jaunâtre. Les tons d'un ouvrage tiennent à l'art du *clair-obscur*; ainsi ils doivent être étudiés dans la gravure, dans les dessins, et dans tous les genres de peintures, avec la même exactitude. Ce n'est que par la connaissance des tons, par l'art de les ménager, de les appliquer avec précision, que l'on peut mettre chaque partie d'un ouvrage à sa vraie place, donner du corps aux objets, et faire avancer enfin ceux qui doivent paraître près ou loin de la vue.

### § 4.—Du Clair-obscur.

Ce qu'on désigne par *Clair-obscur*, est l'effet de la lumière considérée en elle-même, c'est-à-dire rendant les objets qu'elle frappe plus ou moins clairs, par ses diverses incidences, en les laissant plus ou moins obscurs, lorsqu'ils en sont privés. Le clair-obscur comprend les dégradations de lumières et d'ombres, et leurs divers rejaillissements, qui occasionnent ce qu'on nomme les *reflets*. Les dégradations ne se succèdent, sans interruption, que dans les objets dont toutes les parties sont lisses, dans une boule, par exemple; mais elles y sont si multipliées, et en même temps si unies, que l'œil qui n'est pas exercé, a peine à les saisir, et que le regard instruit ne peut même les saisir toutes. Les reflets sont de deux espèces. Les corps durs et polis, à un certain point, tels que les pierres, les métaux, ne donnent souvent lieu qu'au reflet de la lumière; les corps moins unis et plus colorés, c'est-à-dire, de couleurs plus vives, semblent renvoyer, avec les rayons qui rejaillissent, des émanations de leurs couleurs; mais, parmi les couleurs, il y en a qui semblent se prêter plus que d'autres à ces accidents. Il y a enfin de certains corps qui absorbent la lumière et qui n'occasionnent ni rejaillissements de lumière, ni rejaillissement de couleurs. Il résulte de là que les dégradations simples de la lumière en raison des plans, s'étendent depuis son plus grand éclat jusqu'à la privation totale qu'éprouvent les enfoncements, par exemple, assez profonds pour que les rejaillissements même de la lumière ne puissent absolument y parvenir. Il résulte encore que les rejaillissements qui

occasionnent les reflets produisent des combinaisons et des modifications innombrables, et que l'harmonie colorée provient de ces causes, toujours opérées dans la nature, d'après des lois constantes, et tellement appropriées au sens de notre vue, qu'il n'y a jamais de discordance qui le blesse. Autant les éléments qui forment cette harmonie sont innombrables, autant il est impossible de parvenir à la parfaite imitation que la peinture s'en propose, et à l'exactitude géométrique des opérations de la nature.

Le *Clair-obscur* d'un tableau est donc une approximation à laquelle l'art peut atteindre. Le peintre qui, pour y parvenir, est astreint aux lois positives et exactes de l'incidence et de la réflexion des rayons lumineux, est libre au moins de fixer, dans chacune de ses compositions, le point duquel il suppose que se répand la lumière, sur les objets dont il compose son tableau ; il lui présente les surfaces qu'il désire qui soient éclairées, et interpose à son gré des objets pour occasionner des privations plus ou moins complètes, et par là, plus ou moins favorables aux effets harmonieux qu'il est tenu de produire.

Ainsi la science du *Clair-obscur* consiste dans l'exactitude à se conformer aux lois physiques que suit une lumière fixe d'après les suppositions qu'on se permet de faire pour l'avantage du sujet qu'on traite. Cette liberté des suppositions n'est pas cependant indéfinie. Le problème à remplir à cet égard, par le peintre, est, après avoir posé idéalement le foyer, d'où il fait jaillir sa lumière, et supposé les accidents d'interposition et la disposition de ses objets, de se conformer géométriquement aux règles d'incidence et de réfraction que la nature prescrit aux rayons de la lumière véritable. L'impossibilité de remplir ces conditions dans toute leur étendue, et leur plus grande exactitude, fait cependant qu'on ne saurait exiger dans la pratique la précision géométrique que prescrit la théorie. Aussi celui qui regarde un tableau, plus occupé de jouir que d'approfondir par des démonstrations, si l'artiste a pu résoudre complètement le problème qu'il s'est proposé, n'est jamais sévère, surtout si le peintre s'attire son indulgence par le plaisir qu'il lui cause.

Chaque objet au surplus, a en particulier son *clair-obscur* ; mais ce qu'on entend plus particulièrement par ce mot lorsqu'on parle d'un ouvrage de pein-

ture, c'est l'effet résultant de toutes les lumières, de toutes les ombres, et les rejaillissements dont on a fait usage dans le tableau. Ainsi le système de *clair-obscur* de tel ou tel peintre, est celui qu'il suit le plus ordinairement dans ses ouvrages, en disposant dans un certain ordre qui lui est plus familier, les lumières et les ombres, pour produire un effet général.

Un moyen d'apercevoir d'un coup-d'œil l'effet général du *clair-obscur* dans un tableau, est de s'en éloigner à une distance telle que les objets particuliers éclairés subordonnément chacun d'après des suppositions établies, n'attachent plus trop les regards, et que les lumières et les ombres principales se présentent à la vue comme par masse, par enchaînement et par groupes, qui, subordonnés entre eux, satisfassent les regards par un accord, une harmonie et un repos, auxquels se complaisent les sens de la vue. Le tableau qui produit cet effet, presque absolument physique, à la distance d'où l'on peut en juger, est bien combiné quant à cette partie. Le tableau qui, à quelques distances qu'on le regarde, pour le soumettre à cette épreuve, ne présente aux yeux que des lumières et des ombres éparses, incohérentes, est l'ouvrage d'un artiste qui ignore à la fois la science et l'art du *clair-obscur*.

L'art du *clair-obscur*, qui satisfait essentiellement le sens de la vue, contribue par là à la satisfaction de l'esprit du spectateur. Le *clair-obscur* bien entendu satisfait le sens physique de la vue, parce qu'elle se complait dans l'accord des lumières et des ombres ; au lieu que les regards sont blessés, pour ainsi dire, par l'éparpillement des lumières et des ombres, et par le manque de liaisons et de subordination entre elles. Mais si la vue se forme et se promène sans être blessée sur un tableau dont le *clair-obscur* est disposé avec art, et accordé avec intelligence, on conçoit qu'elle distingue plus facilement chaque objet de la composition, et dans chaque objet les détails qui peuvent exciter la curiosité de l'esprit et l'intérêt de l'âme. Comme dans l'ordre des impressions que fait éprouver la peinture, l'impression physique est nécessairement la première, cette impression doit donc, en précédant les autres, favoriser celles de l'âme ou leur nuire.

GUST. SMITH.

(A continuer.)

## Métallurgie.

[Pour le Foyer Domestique.]

### LE ROI DU FER.



est un homme qui n'est ni roi, ni diplomate, ni même général et qui joue néanmoins un rôle terrible dans les luttes que les nations soutiennent de nos jours. Sans expérience militaire, sans connaissance de la stratégie, sans avoir même jamais vu le feu des batailles, cet homme, pourtant,

par son industrie, est devenu célèbre dans les annales militaires. Je veux parler de M. Krupp.

Au début, simple et pauvre forgeron, ce puissant industriel possède aujourd'hui les plus vastes usines du genre du monde entier. Doué d'une énergie à tout vaincre, il a pu, grâce à la folie humaine, devenir un grand capitaliste et une célébrité.

Je crois qu'au milieu des bruits de guerre qui nous viennent de l'autre côté de l'Atlantique, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître aux lecteurs du *Foyer Domestique* le manufacturier du si fameux canon qui porte le nom de son inventeur et qui a joué un grand rôle dans la mémorable campagne franco-prussienne, ainsi que les vastes établissements où se fabrique ce terrible engin de destruction.

Le canon Krupp est la plus formidable machine de guerre qui ait jamais existé. D'un volume énorme, il sème la mort partout sur son passage.

Toutes les puissances qui prétendent avoir le droit de régenter leurs voisins, ou qui craignent l'agression saignent sans pitié leur budget afin de s'entourer d'une double rangée de ces canons.

M. Krupp, le manufacturier et l'inventeur du canon auquel il a donné son nom, est né de parents pauvres. Dès le bas âge il travaillait avec son père au rude métier de forgeron. Petit à petit, grâce à ses talents et surtout à son énergie, M. Krupp s'est vu, un beau jour, propriétaire d'un établissement assez

considérable. Pour parvenir à ce résultat il cessa d'être forgeron pour se faire forger d'armes à feu et en particulier de canons. Prévoyant peut-être le règne de fer que M. de Bismark préparait à la Prusse, et par la suite à toute l'Allemagne, il s'occupa activement à perfectionner ses moyens d'exécution et à faire connaître ses usines aux autorités militaires.

Dès 1866, lors de la guerre autro-prussienne, il avait déjà fourni une quantité considérable d'armes à feu au gouvernement de Berlin. A la suite de cette courte mais désastreuse campagne, où l'Autriche en apparence si forte, fut littéralement écrasée par les bataillons du roi Guillaume, M. de Bismark, qui rêvait une éclatante revanche des défaites infligées à ses compatriotes par les armées françaises, de 1800 à 1814, se prépara à la lutte gigantesque qui s'est terminée par l'entrée des ulhans dans Paris.

M. Krupp reçut de nombreuses commandes et devint dès ce moment un des collaborateurs en quelque sorte à l'œuvre de l'anéantissement de la France. C'est alors qu'il développa sa terrible industrie au point où elle en est aujourd'hui.

On ne saurait se faire une idée des immenses usines complètement employées à la fonte des canons et des projectiles aux proportions gigantesques. C'est quelque chose qui frappe l'imagination d'étonnement.

En 1874, le nombre des personnes qui travaillaient dans ces usines était de seize mille. Mais il paraît que la crise commerciale qui sévit presque universellement depuis quelques années, a beaucoup nui à cette *philantropique* industrie comme aux autres, car le 1er janvier 1875 M. Krupp a dû réduire le chiffre de ses ouvriers à huit mille. Pourtant les germes de discordes et la folle ambition des peuples, ou plutôt de ceux qui les gouvernent, n'a pas cessé d'exister, et il semble que, d'après la nature même des produits de cette industrie, c'est là le seul danger à craindre.

Essen est le lieu où sont situés les établissements de M. Krupp qui, à eux seuls forment une immense cité ouvrière dont cette ville n'est qu'un quartier.

Voici la description qu'en donne un touriste français, M. Tissot, qui a récemment visité toute l'Allemagne et qui, en 1876, a publié un livre très-intéressant sur le caractère, les mœurs et les habitudes des peuples germaniques. Cet ou-

vrage est très-précieux en renseignements de toutes sortes sur la politique et les tendances des différentes parties de ce puissant corps qui a nom "Empire Allemand."

Dans la situation actuelle de l'Europe que les complications de la politique, inspirée par des motifs plus ou moins avouables, ont amenée à une crise peut-être générale, et dans laquelle l'Allemagne n'aura certainement pas le dernier rôle à jouer. On lit avec un vif intérêt ce livre qui a fait une grande sensation lors de sa publication et qui a reçu vingt-deux éditions en moins de deux ans.

"On m'avait dit, écrit M. Tissot, par-  
tez le soir pour arriver à Essen au  
point du jour, vous assisterez à un  
spectacle qui vous intéressera. J'ai sui-  
vi ce conseil et j'ai surpris la petite  
ville au moment où elle s'éveillait.  
Les portes et les magasins s'ouvraient  
simultanément, et les rues offraient le  
pittoresque aspect d'un camp après  
que la diane a battu. Des hommes dé-  
bouchaient de tous côtés et semblaient  
sortir de terre.

"Tout ce noir fourmillement marchait  
dans la direction de l'ouest où d'innom-  
brables cheminées se dressaient dans  
les brumes du matin.

"Pas un cri, à peine un chuchotement  
dans le défilé de cette caravane dont  
les pas raisonnaient presque en caden-  
ce sur le pavé. C'étaient les ouvriers  
de M. Krupp qui se rendaient au tra-  
vail, je fus pris dans le tourbillon et  
entraîné, malgré moi, jusque sur le  
seuil de l'usine.

"Là, les pompiers à casquette rouge  
qui font sentinelle, et dont l'œil est  
habitué à la plus active vigilance,  
m'arrêtèrent et me dirigèrent vers la  
loge du portier, où j'attendis que le  
flot eut passé."

L'auteur du livre que je viens de citer  
dépeint ensuite Essen comme une ville  
très-ennuyeuse et sans animation. La vie  
toute entière est concentrée dans l'usine  
de M. Krupp.

Dans les lignes qui précèdent j'ai es-  
quissé à grands traits la vie de l'homme  
à qui le titre de roi des industriels con-  
viendrait le mieux ; je vais maintenant  
donner les renseignements qui ont pu  
être recueillis dans les vastes établisse-  
ments de M. Krupp, ainsi que sur la dis-  
cipline sévère qu'il a établie pour la  
bonne conduite de son armée de travail-  
leurs.

Voici ce qu'écrit encore M. Tissot sur  
ce sujet.

L'auteur, grâce à une faveur spéciale  
a pu visiter l'usine de M. Krupp.

"Chaque ouvrier, décroche en entrant  
d'une immense table noire, un jeton  
ou pièce de métal qui porte son numé-  
ro. Il remet ce jeton au chef d'atelier,  
le reprend en sortant le soir, pour le  
jeter dans une boîte qui a la forme  
d'une grande boîte aux lettres et le  
retrouve le lendemain à son ancienne  
place. De cette façon, nul n'échappe au  
contrôle.

"Les ouvriers de l'usine Krupp sont  
soumis à une discipline toute militaire.  
On les divise par escouade qu'un sous-  
chef commande ; on les réunit aussi  
sous la conduite d'un seul contre-mai-  
tre, et les ateliers sont autant de camps  
retranchés où le voisin ignore ce qui  
se passe. Il n'y a pas d'ouvrier qui ait  
visité en entier l'usine dans laquelle  
il travaille.

"M. Krupp a si peur qu'on surprenne  
le secret de sa fabrication, qu'il a en-  
touré ses Etats d'une véritable muraille  
de la Chine sur laquelle on lit, partout  
répétée, cette inscription en trois lan-  
gues : *Le public est avisé qu'en demandant  
à voir l'établissement il s'expose à un  
refus.*"

M. Tissot donne ici des détails sur le  
fameux secret de M. Krupp, secret qui  
n'en est pas un puisqu'il consiste uni-  
quement en l'emploi d'engins d'une for-  
ce extraordinaire et en soins extrêmes  
pour la fabrication des canons.

Ainsi qu'on vient de le voir dans la  
citation qui précède, le célèbre fondeur  
des canons se pique d'être, comme l'em-  
pereur Guillaume, le commandant en  
chef d'une armée, et d'être, sous le rap-  
port de la discipline, le digne émule du  
feld-maréchal Von Moltke.

M. Krupp aime la discrétion, au  
moins en ce qui regarde ses usines et  
ses moyens d'exploitations. Il est aus-  
si difficile de pénétrer dans cette manu-  
facture d'engins de mort que ce l'est de  
voir l'empereur de Chine en audience.

Mais laissons de nouveau la parole à  
M. Tissot :

"Le portier de l'usine m'avait dit :  
"Revenez à neuf heures. Je fus ponc-  
tuel comme un soldat.

"Une lettre qui me recommandait au-  
près de M.....lui fut remise et quel-  
ques minutes après, il arrivait lui-  
même.

"J'ai le droit, me dit-il, de vous in-

“troduire dans ma section, où vous ne  
 “verrez rien ; cependant, nous obten-  
 “drons peut-être l'autorisation de mon-  
 “ter sur la tour à eau, du sommet de la-  
 “quelle on embrasse la fabrique entière.  
 “C'est tout ce que je puis faire : à vous  
 “de bien regarder en passant, car nous  
 “allons longer la halle où se font les  
 “grandes coulées. Le nombre des creu-  
 “sets est porté aujourd'hui à 1,500, et  
 “l'usine fabrique 130 millions de livres  
 “d'acier par an. On débite une quanti-  
 “té de fables sur les moyens employés  
 “pour obtenir cet acier, dont la guerre  
 “franco-prussienne a établi la supériorité  
 “incontestable.

“Tout le secret consiste dans le choix  
 “des matières premières et le coupage  
 “des minerais qui donnent la fonte.  
 “M. Krupp a acquis en Espagne les  
 “meilleurs mines de l'Europe : il trans-  
 “porte le minerai sur ses propres navires,  
 “et les wagons de l'usine le conduisent  
 “jusqu'aux fours à puddler.

“Nous étions arrivés, en traversant un  
 “préau sillonné de rails, encombré d'en-  
 “gins et de débris, plein de barres d'a-  
 “cier et de machines, tout près de la  
 “halle des grands coulages. Le long  
 “des murs s'ouvrent les fours incandes-  
 “cents dans lesquels reposent les creu-  
 “sets. Des cyclopes à demi nus, le  
 “corps protégé par un tablier de cuir,  
 “constataient à l'aide de longues tiges  
 “de fer, l'état de la liquidité du métal.  
 “La réverbération est si forte que, même  
 “à la distance où nous étions, nous por-  
 “tâmes involontairement la main devant  
 “nos yeux. Arrêtons-nous un instant  
 “et faisons semblant de causer, me  
 “dit mon introducteur, la coulée est  
 “prête. Pour qu'elle soit bonne, il faut  
 “que le ruisseau d'acier fondu arrive  
 “assez chaud et sans arrêt dans le mou-  
 “le, afin qu'il s'y solidifie d'une manière  
 “homogène.

“Nous entendimes un coup de sifflet.  
 “C'est le signal. Regardez.

“Je vis tous les ouvriers à leur porte ;  
 “ils étaient environ 800. Les uns se  
 “tenaient près des fours comme des ar-  
 “tilleurs à leur pièce ; les autres, divi-  
 “sés par escouades, étaient armés  
 “de pinces. Nous entendimes un  
 “commandement qui fut répété dans  
 “toute la halle, par les contre-maî-  
 “tres. Aussitôt, les fours sont dé-  
 “couverts ; l'ouvrier conducteur de la  
 “fusion saisit le creuset avec une pince,  
 “dont il accroche la tige recourbée à  
 “une barre de fer que lui présentent

“deux ouvriers qui la porte sur leurs  
 “épaules. Ceux-ci déposent le creuset  
 “à quelques pas derrière eux. D'autres  
 “ouvriers, marchant militairement deux  
 “par deux, l'enlève au moyen d'une  
 “pince double, et versant le creuset, re-  
 “tenu par sa ceinture de fer, dans un  
 “des canaux qui leur est assigné. Le  
 “métal brûlant s'écoule vers la cuvette,  
 “en passant par le récipient qui en ré-  
 “gularise la descente.

“Les ouvriers jettent alors leur creu-  
 “set vide dans les caves par un enton-  
 “noir ; ils trempent dans l'eau leurs  
 “instruments et les longues manches  
 “de toile avec lesquelles ils se garan-  
 “tissent les mains et les bras ; puis ils  
 “vont se remettre en rang, à la file les  
 “uns des autres.

“Toutes ces manœuvres se font avec  
 “une précision admirable et au milieu  
 “du silence le plus complet. On n'en-  
 “tends que les commandements et les  
 “cris d'appels poussés par l'équipe  
 “pour avertir les chauffeurs qui se tien-  
 “nent dans la galerie souterraine, de dé-  
 “couvrir les creusets.”

La dimension ordinaire des lingots  
 ainsi fondus est de 60 kilogrammes.  
 C'est assurément un bijou qui, à cause  
 de sa prodigieuse grosseur, mérite d'être  
 mentionné.

“La tour à l'eau, écrit M. Tissot, c'est  
 “une construction octogone de soixante  
 “mètres de hauteur : elle renferme à son  
 “sommet un réservoir de cent cinquante  
 “tonnes. L'eau, qui est amenée au  
 “pied de la tour par dix canaux de six  
 “kilomètres, provient des grands lacs  
 “artificiels formés par l'épuisement des  
 “mines de houille. Des pompes à va-  
 “peur font monter cette eau dans la  
 “tour, et une fois dans le réservoir, elle  
 “est chassée par son propre poids dans  
 “toutes les directions de l'usine.

“J'ai compté cent quatre vingt mar-  
 “ches jusqu'à la lanterne de la tour. On  
 “se croirait au bout d'un phare. L'ho-  
 “rizon est brumeux comme celui de la  
 “mer : les pentes sombres et boisées des  
 “montagnes avoisinantes présentent  
 “l'aspect sauvage d'un pays inexploré ;  
 “la plaine qui se découle terne et noire,  
 “ressemble au bassin d'un immense lac  
 “subitement desséché. A distance, on  
 “prendrait les usines qui fument ça et  
 “là pour des paquebots échoués, et ces  
 “longs trains qui se déroulent en en-  
 “doyant pour des serpents monstrueux.  
 “Mais l'intérêt n'est pas au loin. Il  
 “n'est pas même devant nous, il est

" tout à vos pieds, vous n'avez qu'à bais-  
 " ser la tête pour embrasser d'un seul  
 " coup-d'œil cette vaste usine, d'où l'em-  
 " pire allemand est sorti, en 1870, com-  
 " me d'une caverne infernale. Ce n'est  
 " pas au général Werder que Strasbourg  
 " s'est rendu, c'est à M. Krupp, et c'est  
 " M. Krupp encore, *roi du fer* et robuste  
 " meneur de canons, qui a obligé Paris  
 " à capituler. Toutes les victoires prus-  
 " siennes ont été forgées par ces marteaux,  
 " et ces cyclopes ont plus travaillé pour  
 " l'unité allemande que M. Bismarck  
 " lui-même. La suprématie militaire de  
 " l'empire n'est pas à Berlin, elle est à  
 " Essen. Le jour où la France aura son  
 " usine Krupp, l'Alsace et la Lorraine ne  
 " seront plus les captifs des pirates de  
 " Berlin.

" Ce qui frappe avant tout, c'est le  
 " chemin de fer de ceinture ; il trace com-  
 " me un cercle magique autour de la ci-  
 " té mystérieuse, il jette de tous côtés des  
 " grands rayonnements de rails. Et quel  
 " tohu-bohu de locomotives, de wagons,  
 " de machines qui roulent, qui apparais-  
 " sent et disparaissent sur ces lignes fer-  
 " rées aussi emmelées que des échelons.  
 " On a le vertige. Les bâtiments qui  
 " s'étendent du côté de la ville, me dit  
 " mon guide, sont les ateliers pour la fa-  
 " brication des canons. Tournez-vous et  
 " écoutez..... Des coups de canons !.....  
 " On fait des essais. Non c'est le gros  
 " marteau de cinquante mille kilogram-  
 " mes qui fonctionne. C'est le plus  
 " grand du monde ; il a coûté deux mil-  
 " lions et demi. Le plus gros après lui  
 " ne dépasse pas vingt mille. Il est sou-  
 " tenu par trois fondations gigantesques :  
 " une en maçonnerie, une en tronc de  
 " chêne et une autre en bronze, formée  
 " de cylindres solidement reliés entre  
 " eux. Il est mis en mouvement par  
 " des machines à vapeur et forge  
 " des blocs de 400 quintaux. Les lin-  
 " gots d'acier que les grues apportent  
 " dans leur bec, des halles où se font  
 " les coulées, sont de nouveau chauffés  
 " dans un four *ad hoc*, puis jetés sur l'en-  
 " clume. A un signal du contre-maitre,  
 " le gros marteau descend doucement  
 " comme pour marquer la place où il va  
 " frapper ; il remonte, se laisse brusque-  
 " ment tomber : on dirait que la foudre  
 " éclate devant nous, et de loin on en-  
 " tend ce grondement que vous avez  
 " pris pour celui du canon, les étincelles  
 " jaillissent comme un immense feu d'ar-  
 " tifice : l'acier est broyé, réduit en pâ-  
 " te ; enfin cette masse informe prend

" peu à peu un corps, elle s'allonge, elle  
 " s'arrondit ; le marteau la frappe enco-  
 " re, et il en naît un canon. On couche  
 " le nouveau né dans un berceau de  
 " cendres, où il se refroidit graduelle-  
 " ment ; il ne reste plus qu'à l'inscrire  
 " sur le registre de l'état civil de l'usine,  
 " à le fourbir et à essayer sa puissance  
 " de dévastation.

" C'est-à-dire, m'écriai-je, il faut que  
 " M. Krupp puisse dire aux bons pas-  
 " teurs des peuples qui lui demandent  
 " des chiens de garde :

" Prenez celui-ci, il a une gueule à  
 " mettre du premier coup en pièces les  
 " remparts les plus solides ; prenez celui-  
 " là, il fait, montre en main, cent veuves  
 " et cent orphelins à la minute ; en voi-  
 " là d'autres qui crachent l'incendie,  
 " détruisent les temples et les églises,  
 " dévorent les bibliothèques et les hôpi-  
 " taux.

" Avouez qu'il y a plus de barbarie  
 " que de grandeur d'âme à travailler  
 " ainsi, à tête reposée, à la destruction  
 " du genre humain.

" Cette jolie maison qui ressemble à  
 " une brebis égarée dans l'ancre d'un  
 " dragon, et que vous apercevez à droi-  
 " te, c'est l'hôtel de la fabrique. C'est là  
 " que M. Krupp loge ses amis et qu'il  
 " reçoit ses hôtes couronnés. L'empe-  
 " reur Guillaume y vient souvent pas-  
 " ser un jour ou deux dans le plus strict  
 " incognito. On expérimente alors de-  
 " vant lui, les nouvelles pièces dont l'ex-  
 " istence est tenue secrète."

M. de Moltke tient à ce que ses offi-  
 ciers d'artillerie soient au courant de la  
 science de M. Krupp. Aussi, il y en  
 a-t-il toujours une douzaine qui travail-  
 lent et logent dans l'usine même.

Toute auprès des usines il y a d'im-  
 menses bâtiments. Ils servent à loger  
 1,500 ouvriers qui y sont aussi nourris  
 moyennant un franc par jour. On a vu  
 que M. Krupp aimait la discipline. Il  
 aime aussi que ses ouvriers ne man-  
 quent de rien. Il en prend un soin tout  
 particulier. Il a établi et il maintient  
 tout un système pour le bien-être physi-  
 que et intellectuel des ouvriers et de  
 leurs enfants. Il y a une caisse d'assu-  
 rance pour l'usine qui pourvoit aux frais  
 du médecin et des médicaments, et en  
 cas de mort, elle pourvoit aux besoins  
 des veuves.

Des pensions sont payées aux ouvriers  
 quand ils ont fait seize ans de service.  
 Elles sont en augmentant, et quand un  
 ouvrier compte vingt ans de service, il a

droit à une pension de retraite. Des écoles pour les enfants ainsi qu'un hôpital ont aussi été fondés.

Tout en étant grand pourvoyeur de la mort, M. Krupp ne cesse pas de pourvoir aux besoins de ceux qui l'aident dans son œuvre. Ce n'est pas le trait le moins à remarquer de cette célébrité unique dans son genre.

À partir du premier mai 1875, au premier janvier 1876, M. Krupp a livré régulièrement cent canons par semaine, aux dépôts de l'artillerie allemande seulement. Cette artillerie comptait l'année dernière dix-huits cents canons de tous calibres.

M. Krupp a manufacturé, en 1876, un canon monstre de 30 centimètres, capable de lancer des projectiles pesant trois cent livres et perforer une plaque en fer massif de deux pieds d'épaisseur. Est-ce assez fort.

La renommée et la célébrité de ces usines sont parvenues aux extrémités du monde. Outre les peuples européens qui s'approvisionnent là, la Chine elle-même se fournit à Essen. Qui aurait pensé que le Céleste Empire ne se serait pas cru en sûreté à l'abri de la colossale muraille et aurait eu l'envi de la garnir de canons à l'européenne. Evidemment il se civilise.

Comme on le voit, M. Krupp a une énorme clientèle, sans compter celle de M. Bismarck, qui, certes, n'est pas la moindre par le temps qui court.

M. Tissot termine ainsi la description des usines de M. Krupp.

"De quelque côté qu'on tourne ses regards on n'aperçoit que de lourdes locomotives qui viennent, partent ou se croissent; çà et là s'élèvent des collines toutes noires, formées par la houille amoncelée; et puis partout des cheminées hautes et droites comme des obélisques, montant dans un atmosphère grise, pleine d'un brouillard de suie. À gauche, couvrant un espace de quarante hectares, une agglomération de constructions babyloniennes, de tours énormes et une muraille plus élevée et aussi épaisse qu'un rempart."

C'est la sombre résidence de M. Krupp, ou bien comme il est désigné en tête de ces lignes, *le Roi du Fer*.

G. ALPHONSE DESJARDINS.

Lévis. Août 1877.

## Histoire.

### ELOGE HISTORIQUE

DE LA

### SŒUR MARGUERITE BOURGEOYS

*Fondatrice de la Congrégation Ville-Marie, en Canada.*

PAR

L'abbé Sausseret.

(Suite.)



OUS ne l'avons pas oublié, Messieurs, un des premiers motifs qui avaient attiré la sœur Bourgeoys en Canada était le désir de travailler à la conversion des sauvages par l'éducation chrétienne de leurs enfants. Mais pendant plus de vingt ans, son zèle pour leur sanctification était resté comme sans exercice, les sau-

vages ne venant pas se fixer dans l'île de Montréal: tout ce qu'elle avait pu faire pour eux se bornait à l'éducation de quelques petites filles sauvages, données par leurs parents à M. de Maisonneuve ou à M. de Courcelle.

Mais l'humeur indépendante de ces barbares, leur amour pour la vie libre et errante, les guerres dont le pays n'avait cessé d'être le théâtre, avaient rendu inefficaces tous les mouvements qu'on s'était donnés pour les attirer et les fixer à Montréal.

En 1673, on n'avait point encore vu de sauvages se fixer dans cette île.

En vain quelques prêtres de Saint-Sulpice étaient allés, en 1668, établir pour les Iroquois une mission sur les bords du lac Ontario. Une expérience de plus de dix années vint prouver que le fruit de ces missions errantes se réduisait presque à rien, et que, pour travailler utilement à la conversion des sauvages, il fallait d'abord les rendre sédentaires. Dans ce but, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice commencèrent, en 1676, à la Montagne, un établissement qui, de cette sorte, fut le premier lieu de cette île où, comme le fait remarquer la Sœur

Bourgeois, les sauvages vinrent pour être instruits. (1)

Dès que M. Tronson eut appris l'établissement de la Montagne, il écrivit de ne rien négliger pour gagner d'abord le cœur des enfants et d'ouvrir pour eux des écoles : "M. de Colbert, disait-il, approuve extraordinairement votre dessein pour l'établissement de petites écoles de sauvages ; il est persuadé qu'on ne saurait rien faire de plus utile ; c'est une œuvre où il faut s'appliquer tout de bon, et à quoi il faudra donner tout ce que l'état de la maison pourra permettre. Ainsi, n'épargnez rien pour l'instruction de ces enfants. Vous voyez combien tout cela vous oblige à supprimer les missions du lac Ontario que M. de Colbert croit d'ailleurs être très-peu fructueuses. Je dinai chez lui, il y a quelques jours, et il me fit la grâce de me bien écouter sur toutes nos affaires." (2)

En conséquence du désir de M. Tronson, les prêtres du séminaire prirent le soin des garçons, et les sœurs de la Congrégation celui des filles, et M. de Colbert, entrant tout à fait dans ses vues, obtint du roi pour les sœurs une gratification annuelle de mille livres.

La sœur Bourgeois envoya pour l'école des filles deux sœurs de la Congrégation. Telle fut l'origine de la première école où mission pour les petites sauvagesses, établie dans la Nouvelle-France.

Pour affermir et développer davantage le bienfait de l'éducation chez ces enfants, la sœur Bourgeois voulut que les sœurs gardassent auprès d'elles, comme pensionnaires, celles qui montraient le plus de dispositions à la vertu, afin qu'étant soustraites par ce moyen à l'influence de leurs parents, elles pussent s'appliquer avec moins d'obstacle aux exercices de la piété, et s'accoutumassent plus aisément à notre manière de vivre. Elle espérait d'ailleurs que ces enfants, étant une fois formées, contribueraient efficacement par leurs bons exemples à aider les sœurs à la formation des autres.

Charmé de ces heureux commencements, M. Tronson écrivait à M. de Belmont, le 30 mai 1681 : "Ce vous est un grand secours d'avoir les filles de la Congrégation pour instruire les petites sauvagesses. Pour les mille livres que le roi leur donne, elles peuvent les employer à l'entretien de leurs pensionnaires, soit que ces enfants demeurent à la Monta-

gne, soit qu'elles restent à Montréal : cette gratification leur étant accordée en général pour leur donner moyen de travailler à l'éducation des filles sauvages, sans qu'il y ait aucune condition dans le don que Sa Majesté leur en a fait. Ainsi, comme elles peuvent travailler dans l'un et dans l'autre de ces lieux à l'éducation de ces petites sauvagesses, elles peuvent aussi ou partager cette somme ou l'appliquer tout entière au lieu où elles verront que les besoins sont plus grands." (3)

Les gouverneurs généraux et les intendants du Canada ne manquaient pas, dans le séjour qu'ils faisaient chaque année à Villemarie, de visiter la mission de la montagne ; et toujours dans leurs dépêches au ministre, ils faisaient l'éloge du zèle et de l'application des sœurs à instruire les filles de cette mission. M. de Meulles, qui succéda à M. Du Chesneau en qualité d'intendant, écrivait en 1683 à M. de Seignelay, devenu ministre de la marine depuis la mort de M. de Colbert, son père : "MM. de Saint-Sulpice ont fait deux classes pour instruire les petits sauvages de la Montagne. Dans l'une, il n'y a que les garçons qu'ils instruisent eux-même. Deux filles de la Congrégation sont chargées de la seconde, où sont les filles. Elles ont soin de leur enseigner leur croyance, de les faire chanter à l'église, de leur apprendre à lire, à écrire, à parler français, et tout ce qui convient aux filles. Si Sa Majesté voulait accorder un petit fonds de cinq à six cents livres pour les sauvagesses de la Montagne, on pourrait leur apprendre à faire des bas à l'aiguille ou du point de France. Elles sont naturellement très-adroites. On les mettrait en état de gagner quelque chose, et de s'en servir pour s'habiller. On pourrait, de ce petit fonds de cinq ou six cents livres, leur acheter quelques petits habits à la française, et les accoutumer à s'en servir. Leurs habits sont ce que je leur ai trouvé de plus vilain. Mais on m'a répondu à cela qu'on n'avait pas le moyen de leur faire la moindre libéralité." (4)

Jusqu'alors le gouvernement avait placé un petit nombre de filles sauvages chez les Ursulines de Québec. Mais quelque soin que ces religieuses apportassent à les former et à les instruire, elles avaient la douleur de voir leurs efforts

(1) Ecrits autographes, etc. Mémoires, etc., p. 273.

(2) Lettre à M. de Casson, du 14 mars 1679. Mémoires, etc., pag. 278.

(3) Lettre de M. Tronson à M. de Belmont, du 30 mai 1681. Mémoires, etc., p. 282.

(4) Archives de la Marine, Canada. Lettre de M. de Meulles, du 4 novembre 1683.

presque sans résultats. " Les boissons perdent nos pauvres sauvages chrétiens, disait déjà en 1662 la mère de l'Incarnation, religieuse ursuline, les hommes, les femmes, les garçons et les filles mêmes sont adonnés à ce vice. Ils sont pris tout aussitôt et deviennent furieux. Il suit de là des meurtres, des brutalités monstrueuses et inouïes. Nous avons fait voir à nos filles sauvages externes, venant à nos classes, le mal où elles se précipitent en suivant l'exemple de leurs parents. Depuis, elles n'ont pas remis le pieds chez nous. (5) " Il paraît que les pensionnaires sauvages que les Ursulines élevaient dans leur couvent ne leur donnaient guère plus de satisfaction. Du moins, en 1683, M. de Meulles écrivait à M. de Seignelay : " Rien n'est plus inutile que de mettre les sauvages aux Ursulines, parce que l'austérité dont les religieuses font profession n'accorde nullement un esprit sauvage. Aussi est-il vrai qu'aussitôt que les sauvages sont sorties de chez ces religieuses, elles passent d'une extrémité à l'autre."

M. de Seignelay convaincu, de son côté, que la vie cloîtrée des Ursulines ne pouvait pas convenir à ces enfants, résolut de ne confier qu'à la sœur Bourgeoys toutes celles de la mission de la Montagne, et répondit à M. de Meulles le 10 avril de l'année suivante que le roi ne voulait pas qu'elles fussent envoyées à Québec. Pour procurer à la sœur Bourgeoys les moyens de les former, il obtint du roi non-seulement les cinq cents livres que M. de Meulles avait demandées, mais encore une nouvelle gratification de deux mille livres, dont mille pour acheter de la laine et du fil afin d'apprendre à ces enfants à filer, à tricoter, à faire du point et autres ouvrages, et mille pour l'entretien des ouvrières qui leur apprendraient ainsi à travailler. Toutes ces sommes devaient être remises à la sœur Bourgeoys pour qu'elle les employât selon sa sagesse. Enfin, M. de Seignelay fit passer, de France en Canada, trois femmes pour apprendre aux filles sauvages de la Montagne à tricoter, et trois autres pour leur apprendre à filer et à faire de la dentelle. (6)

Cependant, loin de s'applaudir de la protection qu'elle recevait ainsi du monarque, la sœur Bourgeoys fut alarmée à la vue du fardeau qu'elle allait s'impo-

ser en se chargeant à l'avenir de toutes les petites sauvagesses de cette mission. Elle craignait de n'avoir pas d'autres résultats de leur part que ceux qu'avaient obtenus jusqu'alors les Ursulines.

M. Tronson la rassura par une lettre du 25 mars 1686.

Cette digne fondatrice ne s'était laissée aller d'abord à ces sentiments de crainte que par un effet de sa sincère et profonde humilité. Mais elle comprit bientôt que cette mission, qui lui fournissait enfin la facilité de travailler à la sanctification des filles sauvages, était une œuvre que la Providence avait spécialement réservée à la Congrégation de préférence à toute autre communauté. Elle vit donc, dans l'invitation qui lui était faite, l'entier accomplissement du dessein qu'avaient formé autrefois les religieuses de Troyes.

En conséquence, elle embrassa cette œuvre avec confiance et ardeur ; et bientôt la bénédiction dont ses travaux furent couronnés justifia pleinement les espérances qu'on avait conçues de son zèle.

L'un des premiers fruits de sa sollicitude à l'égard de toutes ces jeunes sauvagesses, ce fut de leur inspirer l'amour du travail. Elles apprirent à filer la laine, à tricoter les bas, et enfin elles quittèrent leurs couvertures qui, jusqu'alors, avaient été leur unique vêtement et s'habillèrent d'une manière plus décente.

Non-seulement toutes les filles sauvages adoptèrent l'usage de nos vêtements et s'appliquèrent aux petits ouvrages qu'on leur apprenait, mais plusieurs embrassèrent avec ferveur les exercices de piété qu'elles voyaient pratiquer à leurs maîtresses et conçurent même le dessein d'entrer dans leur institut, ce qui était encore sans exemple chez les Iroquoises.

(A continuer.)

### Coups de Crayon.

Un enfant passait avec sa mère, en 1793, auprès du palais de la Convention nationale, il entendit le son d'une clochette.

—Maman, dit-il, qu'est-ce que cette cloche qui dit : greudin ! greudin ! greudin !

—Mon fils, répondit la mère, c'est le président de la Convention nationale qui fait l'appel nominal des membres de l'assemblée.

JEAN GRANGE.

(5) Archives de la marine, Canada, lettre de M. de Meulles, du 4 novembre 1683.

(6) *Registre des dépêches*. 1683, fol. 19.

## LE SOURIRE DE MON ENFANT.

Paroles de  
A. NETTEMENT.

ROMANCE.

Musique de  
HIPPOLYTE LOUEL.

CHANT. *Con moto espressivo.* *f*

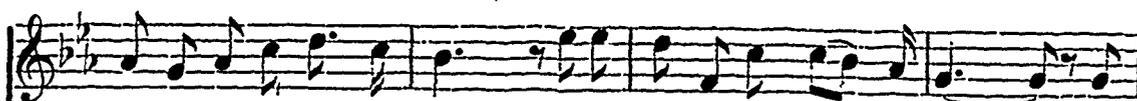
PIANO. *mf* *mf*

Na-

guère encor j'aimais le bal, ces nuits d'i- vresse et d'harmo - ni - e, où l'ar -

chet dou- ne le si - gnal du rè- gne de la plus jo - li - e; por -

*dolce*



tant au front la blanche fleur, aus-si fraîche et moins simple qu'elle, j'ai  
*con espres.*



*con espres.*



*cres.*

*f cres.*



mais le murmure enchanteur, — di-sant quand j'entrais: qu'elle est belle!



*cres.*

*cres.*



Mais je suis mère, et pour moi maintenant, il n'est bal si brillant qui  
*dolce et moins vite.*



*cres*

*mf*



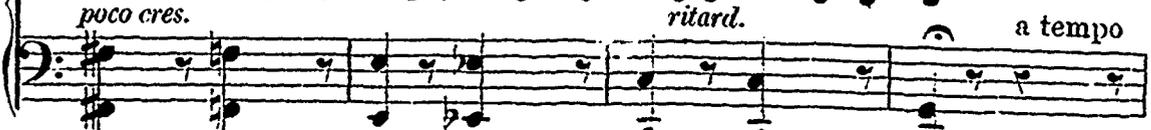
vaille le premier sou-ri - re, le doux sou - ri - re de mon en - fant, oui, je suis



*poco cres.*

*ritard.*

*a tempo*



The musical score consists of three systems. The first system includes a vocal line with lyrics and a piano accompaniment. The second system continues the vocal line and piano accompaniment. The third system shows the vocal line ending with a fermata and the piano accompaniment continuing. Dynamics include *mf*, *cres.*, *rall.*, *ad lib.*, and *dol.*

mère, et pour moi maintenant il n'est bal si bril-lant, — qui

vaille le premier sou-ri - re, un seul sou-ri - re de mon en-fant. —

II. III.

J'aimais naguère, au son du cor,  
 Suivre le cerf sous les grands chênes,  
 Souvent je crois entendre encor  
 L'appel des fanfares lointaines.  
 Ton pied léger frappe le sol :  
 Partons ma cavale intrépide !  
 Comme autrefois dans notre vol  
 Devançons la meute rapide.  
 Mais je suis mère, et pour moi maintenant  
 Il n'est jeu si bruyant  
 Qui vaille le premier sourire,  
 Un doux sourire de mon enfant.  
 Oui, je suis mère et pour moi maintenant  
 Il n'est jeu si bruyant  
 Qui vaille le premier sourire,  
 Le doux sourire de mon enfant.

C'étaient toujours plaisirs nouveaux  
 Lorsqu'aux cieux scintillait l'étoile,  
 La barque glissant sur les eaux  
 Pour moi gonflant sa blanche voile.  
 L'hiver, quand loin de nos vallons  
 Fuyait l'hirondelle craintive,  
 Ma voix, orgueil de nos salons,  
 Ravissait la foule attentive !  
 Mais je suis mère, et depuis ce moment,  
 Je ne sais plus qu'un chant,  
 Le chant qui calmant son martyr,  
 Rend le sourire à mon enfant.  
 Oni, je suis mère, et depuis ce moment,  
 Je ne sais plus qu'un chant  
 Le chant qui calmant son martyr,  
 Rend le sourire à mon enfant.

## Bibliographie.

**Le Mois du Sacré-Cœur de Jésus.**—1 vol. in-32, rel. toile, 25 cents franco par la poste. Montréal: J. B. Rolland et Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent.



**M**OILA une nouvelle édition du livre intitulé : *Mois du Sacré-Cœur* ; livre si précieux et si cher à toutes les personnes pieuses et animées d'une sainte dévotion envers le sacré-Cœur de Jésus, et qui sont dans l'usage de sanctifier d'une façon spéciale le mois de juin, pendant lequel on en célèbre la fête. Il contient

pour chaque jour une courte réflexion, une oraison jaculatoire, et l'on a ajouté à cette édition une visite au St. Sacrement pour chaque jour du mois, les prières de la messe, etc. Le succès immense et toujours croissant de cet ouvrage est une preuve incontestable de son mérite et du bien qu'il opère parmi nous. Nous ne saurions donc trop le recommander à nos lecteurs.

**Dévotion au Précieux Sang ;**—ses motifs, sa pratique, approuvé par NN. SS. les Evêques de Montréal et de St. Hyacinthe, in-32 br. 6 cents.—Montréal, J. B. ROLLAND & FILS,—Libraires-Éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent.

Voici un petit livre qui mérite une attention toute particulière de la part de tout bon chrétien, car les instructions qu'il contient sont de la plus haute importance pour le salut des âmes.

L'auteur commence par rémémorer sommairement toute la Passion de Notre Seigneur, en racontant pour quelles raisons l'effusion du Sang Divin a eu lieu et comment il a été répandu ; il passe ensuite aux effets réparateurs du Précieux Sang et comment il faut se l'appliquer ; il parle aussi de sanctification produite par le Sang Divin et de la confiance qu'il doit nous inspirer. Tout cela est dit d'une façon claire et précise. Point de phrases ni de mots inutiles, mais tout est marqué au coin de la plus stricte logique et de la plus haute raison religieuse.

L'auteur finit son intéressant ouvrage en disant comment il faut s'y prendre pour se faire agréer comme membre de la Confrérie du Précieux Sang et en énumérant les nombreuses indulgences qui peuvent y être gagnées.

Ce petit livre est donc à tout point très-intéressant et très-nécessaire ; aussi, a-t-il sa place toute marquée dans toutes les familles catholiques, et dans toutes les écoles et communautés religieuses, où il pourra donner lieu à des instructions très-attractives ou à de profondes méditations, pour le mois de juin, qui est principalement dédié à la dévotion du Sacré Cœur.

### CHANT

#### A Notre-Dame de Lourdes.

APPARITION DE LA TRÈS-SAINTÉ VIERGE A BERNADETTE.

Sur l'air : *Ave Maris stella.*

I V

O Vierge immaculée	Salut, ô Basilique
Qui parus en ces lieux,	De la Mère de Dieu,
De notre âme exilée	Salut, ô saint Portique
Entends les chants pieux.	Termes de notre vœu !

II VI

Salut, Massabielle,	Auguste et sainte Mère,
Salut, nouveau Thabor,	Refuge des pécheurs,
Ta Grotte nous appelle	Exauce la prière
A prier sur ton bord.	Que t'adressent nos cœurs.

III VII

Salut, source féconde,	Bénis notre Belgique,
Salut, limpides eaux ;	Bénis tous ses enfants ;
Ah ! que toujours ton onde	Du joug diabolique
Soulage tous nos maux !	Rends leurs bras triom-
	[phants.

IV VIII

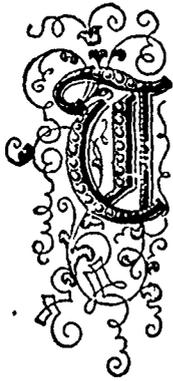
Salut, branche étalée	Reine trois fois chérie,
De ce bel églantier,	Conserve-nous la foi ;
Qui de l'Immaculée	Garde à notre Patrie
Se courbe sous le pied !	Et son trône et son Roi ! !

E. J. M.

## Monographie.

[Pour le Foyer Domestique.]

### LE TYPE CANADIEN-FRANCAIS.



ROP de théories extravagantes ont reçu le jour en Europe à notre sujet pour qu'il soit possible de les réfuter toutes. Contentons-nous ici d'en parler à la légère.

D'abord, nous jeûnons beaucoup ! C'est au point que la privation de viande nous a fait dégénérer de nos ancêtres, et que

nous sommes presque incapables de travailler !!!

A cette assertion ridicule, il y a mille réponses.

Le docteur Hingston, un anglais, de Montréal, disait dans une convention médicale tenue récemment à Paris :

“ La santé des habitants canadiens est telle que je conseillerais aux jeunes médecins de France de ne point aller chercher de patients dans la province de Québec. En examinant l'état actuel des Canadiens-Français, on a la preuve de ce que peuvent produire le confort, le contentement et un climat sain. Pendant qu'en Europe il est admis que les Français sont moins grands, plus délicats et moins forts que les habitants des îles Britanniques, — en Canada, leurs descendants leur sont pour le moins égaux en force et en activité. Comparés à leurs ancêtres, les Canadiens sont plus forts, plus agiles, et supportent beaucoup mieux la fatigue.

“ La nourriture de l'habitant consiste principalement en viande, surtout en lard dont on fait une grande consommation. En supposant que l'état fourni par M. Louis Blanc sur la quantité de nourriture consommée par les classes ouvrières, dans les différentes parties de l'Europe, soit correcte, la quantité consommée par les Canadiens-Français est de beaucoup plus considérable. Au Canada, la plupart des familles mangent de la viande à chaque repas. Le désir des viandes grasses devient presque irrésistible, surtout lorsque les hommes sont

obligés de faire des travaux très-pénibles à une température basse.

“ Les Canadiens-Anglais n'ont pas encore donné les mêmes signes de progrès. Au physique, ils ne sont pas comme les Canadiens-Français, supérieurs à leurs ancêtres, parce qu'il ne s'est pas encore écoulé assez de temps depuis leur arrivée pour ressentir les effets de l'acclimatation. Cependant il s'est écoulé assez d'années pour détruire la prophétie du docteur Knox, — lequel soutient que, si l'émigration européenne n'alimentait pas constamment les peuples de ce continent, ce dernier retournerait à l'homme rouge, — le sauvage, — à titre de propriétaire unique.”

Écoutons Charlevoix :

“ On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre, sinon, on retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes ; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie.”

Si Charlevoix est ancien, il n'en est pas moins vrai que le type qu'il retrace est encore au grand complet dans nos campagnes. A la ville, d'inévitables changements se sont produits, mais seulement dans certains détails. Le fond est resté partout le même. Comment donc un écrivain moderne, M. Pavie, a-t-il pu dire :

“ L'Acadien, le Canadien, ou mieux le Français a puisé au fond des forêts du Nouveau-Monde ce qui lui manquait en France, grâce à son heureux climat : le désir irrésistible de changer de lieux, de tout entreprendre, d'être dans une année cultivateur, marin, constructeur, pêcheur et charpentier. Il a perdu l'air gai, la physionomie expansive de nos paysans, mais ses membres robustes, endurcis à la fatigue, aux privations, sont dignes des anciens Francs ; son visage grave et parfois mélancolique, dénote l'homme consom-

"mé dans les choses de ce monde, qui n'a jamais su lire ni spéculer, mais éprouver et sentir. Ainsi c'est au Canada qu'il faut aller chercher les traces de ce que nous fûmes jadis, quand la Gaule n'était que forêts à peine entamées par les bourgades et les villages, tant il est vrai que le climat influe d'une manière toute puissante sur notre organisation, et que l'aspect de la solitude emplit l'âme au point de faire perdre les primitives idées de société." Je me demande ce que tout cela veut dire.

Les voyageurs se succèdent et se ressemblent à leur façon : L'un dit que nous sommes tous des laboureurs. Il se trompe, car voilà un autre brave homme qui nous voit divisés en deux classes : scieurs de bois et porteurs d'eau. Mais ils seront tous deux renversés par plusieurs autres qui nous dépeignent comme des demi-sang indien, des métis. Reste à savoir si celui-là n'aura pas raison d'eux tous qui verra les anciens Francs sous la feuille de l'érable canadien.

S'il était au moins possible de nous faire concéder un peu de bonne humeur naturelle par ces terribles juges de physiologies ?

Mais non ! pas plus que l'on ne voudrait nous reconnaître capables de certains travaux intellectuels, tels que la politique, l'administration des affaires publiques, la législation, les études légales, la littérature, etc.—tous travaux en désaccord avec l'idée que l'on se fait de Gaulois fossiles.

L'abbé Brasseur de Bourbourg raconte qu'un Américain, résumant une conversation qui avait roulé sur l'altération non-seulement des traits physiques mais aussi du caractère qui distinguent les Yankees des Anglais, lui aurait dit : "Par la figure et par le caractère nous sommes devenus des Hurons."

Il faut être de la force de l'abbé Brasseur pour écrire que les Américains ont emprunté quoique ce soit des Hurons, ou de n'importe quelle tribu sauvage !

Cet écrivain n'est-il pas le même analyste phénoménal qui s'est mêlé de "composer" une histoire du Canada. Il faut voir les notes dont M. Ferland l'a flagellé !

Des gens consciencieux et très-bien posés le citent comme une autorité en matières américaines.

Il a écrit sur les antiquités du Mexique sans réussir à contenter les histo-

riens, mais son raisonnement sur la dégénérescence des Canadiens est fort du goût de M. Pavie, qui est venu au Canada et qui confirme les opinions de l'abbé. "Un long séjour en Amérique, dit-il, a fait perdre au créole canadien les vives couleurs de sa carnation. Son teint a pris une nuance d'un gris foncé ; ses cheveux noirs tombent à plat sur ses tempes comme ceux de l'Indien. Nous ne reconnaissons plus en lui le type européen, encore moins la race gauloise."

Eh bien ! est-ce que nous ne serons pas plus longtemps Gaulois ? Il va donc falloir redevenir Sauvages ?

Sauvages ! Pourquoi ne serions-nous pas différents des Français puisque notre sang est mêlé avec celui des Indiens. Ce raisonnement a été, jusqu'ici, victorieux partout.

Il n'a qu'un défaut, c'est d'être basé sur un fait imaginaire.

Dès l'origine de la colonie, on mit des obstacles aux mariages des blancs avec les Sauvages, et cela parce qu'on s'apercevait que les Français, loin de civiliser les indigènes, adoptaient leur genre de vie, devenaient sauvages, en un mot, tant la vie des bois exerce de l'empire sur les imaginations vives.

La généalogie de chacune de nos familles est retracée. On peut se convaincre en analysant ces travaux que dix ou douze mariages seulement entre blancs et Indiens ont eu lieu dans le cours du premier siècle de la colonie. La plupart de ces unions n'ont laissé aucune descendance. Et voilà sur quoi on s'appuie pour nous mettre au rang des "fils de la nature."

L'erreur que l'on commet sur ce point est doublement curieuse. Sans l'aide des renseignements les plus simples, on nous infuse du sang algonquin dans les veines ; puis on s'empresse de raisonner sur ce "fait acquis" et d'en conclure que nous sommes dégénérés. Or il n'y a qu'à voir, dans le Nord-Ouest, si la trempe du Français s'est amollie au contact des tribus sauvages. Nous avons, là-bas, un groupe de nos gens, qui s'y sont mariés avec des femmes indiennes. Leurs enfants composent la population la plus intrépide, la mieux charpentée physiquement qui existe dans l'Amérique du Nord.

Il s'en suit que si les familles françaises des bords du St. Laurent s'étaient alliées aux indigènes, le peuple qui serait sorti de cette combinaison aurait plus de force physique que celui d'à

présent. Où sont les calculs de la science ?

Knox affirme, que les *sous-races*, c'est-à-dire les descendants de race saxonne et de race gauloise, qui ont peuplé les États-Unis et le Canada (les Yankees et les Canadiens-Français) portent des marques de modifications du type primitif qui attestent que ces races ne peuvent se propager et subsister sur le nouveau continent.

Jusqu'ici les faits ne lui donnent guère raison pour ce qui regarde les Canadiens.

En ce moment nous servons de *sujet* aux études de deux écoles savantes adverses : les monogénistes et les polygénistes.

Qui dit monogéniste dit partisan de la croyance biblique que l'humanité est issue d'un seul et unique couple : Adam et Ève.

Les polygénistes croient à la pluralité d'origine des races humaines. Selon eux, il y aurait eu autant d'Adam et d'Ève qu'il y a, par exemple, de couleurs dans les races, noir en Afrique, jaune en Asie, blanc en Europe,—sans compter l'Amérique et certaines îles du grand Océan.

Entre les deux écoles, la dispute est ouverte depuis longtemps.

En dépit du principe qu'ils soutiennent, les polygénistes ont été forcés de reconnaître que quelques races, transplantées dans un autre pays, y ont subi des modifications, soit pour le mieux, soit pour le pire. On cite les Yankees comparés aux Anglais, les créoles de Saint-Domingue comparés aux Français, et les Canadiens (créoles du Canada) comparés encore aux Français.

Puisque, en moins de trois siècles, ces nouveaux peuples se sont modifiés au point d'offrir des traits physiques, moraux et intellectuels qui les distinguent des races européennes dont ils sortent, on doit en conclure que le type primitif de l'humanité, représenté par Adam et Ève seuls, a pu se modifier aussi, dans une longue suite de siècles et produire les variétés de races, peuples et peuplades qui couvrent le globe. C'est la thèse des monogénistes.

Ces derniers donnent raison à la Genèse, mais ils tombent dans l'excès lorsqu'ils citent les Canadiens comme des exemples de modification avancée. Il y a entre les Français et nous des différences faciles à noter, mais non pas très-grandes et surtout point à notre

désavantage. Ces messieurs de la science ne sont pas exempts des préjugés européens. Rien ne les autorise à nous transformer en Sauvages ou en crétins. Le moindre examen, sur les lieux, ferait voir que nous nous sommes améliorés notablement sous le rapport physique et que nous n'avons rien perdu du côté intellectuel. Tel est le tableau qui s'offre à notre attention aujourd'hui.

Knox, polygéniste enragé, s'empare de l'argument de l'école rivale, et, posant en principe que chaque race d'hommes est un produit local qui, par conséquent, ne saurait vivre en dehors de la région et du climat qui l'ont vu naître, il montre que nous ne pouvons que marcher vers la *décadence*, nous les Français transplantés d'un bord à l'autre de l'Atlantique. Selon lui, le type européen s'efface chez nous ; le Franc et le Gaulois s'amointrissent ; le nouveau sol, qui n'est propre qu'à produire des Sauvages, nous transfigure dans ce même sens !

Oui, fort bien, répondent les adversaires, mais ce n'en est pas moins un signe de la formation ou "création" d'une nouvelle race d'hommes. Cela prouve, une fois de plus, qu'il n'y a eu qu'un type original,—Adam et Ève,—et qu'il s'est modifié d'âge en âge, sur divers points du globe, de manière à nous faire voir les différences parfois surprenantes qui existent entre les races.

Ta, ta, ta ! répliquent les polygénistes, ce qui s'observe chez les Canadiens ne peut-être qu'un signe de dégénérescence et de mort. Cette race n'étant plus chez elle, dans le seul milieu qui lui convienne, elle s'éteint. Nombre de voyageurs et de savants nous portent à le croire.

Voilà bien des preuves contraires !

Il est évident que ceux qui argumentent de la sorte ne savent rien du Canada, mais leur position dans la science les met à l'abri du doute. On leur donne des professorats, des pensions ; ils sont décorés et respectés à peu près autant que les diplomates, et beaucoup plus que les prêtres.

Ce que j'en dis est uniquement pour faire voir à nos compatriotes combien d'influences diverses et parfois élevées contribuent à nous nuire dans l'esprit du lecteur européen. La science offre, à l'heure qu'il est, le spectacle étrange d'hommes considérables s'exerçant à trouver des signes de *décadence* dans le peuple qui réunit précisément le plus

de preuves de son étonnante vitalité passée et présente.

Envoyons aux académies scientifiques une collection de crânes canadiens, avec prière de définir les rapports d'origine qui peuvent exister entre les Québécois modernes et le peuple de Sorel, ou entre ce dernier et celui du Mont-Royal, ou encore entre la race qui borde l'Ottawa et celle qui habite les Trois-Rivières, et surtout pour établir la distinction qu'il y a entre *French Canadians* et *Canadiens-Français*.

On nous procurera, sans doute, un pendant à la fameuse dissertation qui place les Saulteux et les Chippewa dans deux classes d'hommes bien distinctes quant à leur origine respective. Les crânes de ces sauvages ont été comparés, étudiés, etc., et ils attestent de deux créations différentes, ce qui n'empêche pas que les Chippewa et les Saulteux sont, comme les *Englishmen* et les Anglais, une seule et même race!

BENJAMIN SULTE.

Québec, 28 Juillet 1877.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.

Ci-inclus, vous trouverez une courte pièce de poésie, écrite il y a déjà bien longtemps, mais restée inédite.

C'était quelques jours après la bataille de *Castellidardo*, journée si fatale aux défenseurs du Saint-Siège.—Je venais de faire mes adieux au Pensionnat, et pleine d'amour et de zèle pour notre Saint-Père PIE IX, aux nouvelles qui nous arrivèrent, mon esprit se mutina et de ma plume s'échappa l'anathème que le temps semble avoir vérifié.

Ce fut l'inspiration et l'ouvrage de quelques minutes.—Jeune, d'une nature conciliante et libérale, je pardonnais beaucoup aux monarques de croyances différentes, nés dans l'erreur et ayant en outre l'exemple pernicieux d'un trop grand nombre de mauvais catholiques, je les plaignais plus que je ne les détestais.—Mais pour Napoléon III, né dans le Catholicisme, honoré du plus beau titre, du titre de défenseur du Saint-Siège et être traître à sa Foi et à son Dieu! pour lui je n'avais que du mépris; et sous l'impression du moment, j'écrivis en termes peu choisis peut-être, mais bien sentis, les sentiments d'un cœur dévoué à la cause de notre bon père Pie IX.

Ainsi, M. le Rédacteur, si Dieu vous inspire de recevoir, corriger même et publier cette courte pièce, j'espère que ce sera pour sa plus grande gloire et celle de son Eglise; sinon, jetez au panier. J'en serai quitte pour m'accuser de présomption et voilà tout. Je n'ai aucune prétention sur le style et la forme; c'est seulement la coïncidence des événements qui m'ont engagée à vous la soumettre.

Etrangère au milieu du monde, ma patrie est un peu partout; je voyage de temps à autre, aujourd'hui ici, demain là-bas. Presque toujours seule, Dieu et ma pensée, je parle peu tout en observant beaucoup.

Je crois sincèrement que le plus parfait incognito m'est assuré.

Mille remerciements, M. le Rédacteur, pour m'avoir lue jusqu'ici.

Votre toute dévouée,

MARIE X...

#### LA VOIX DU CIEL.

Quel silence funèbre! Un seul dernier rayon.

De son reflet rougi, macule l'horizon!

Un instant, il va disparaître.....

L'aquilon a soufflé, le ciel est tout en feu.

L'éclair perce la nue, c'est le courroux d'un Dieu!

La foudre fait trembler le traître.

..

Qui, tremble, roi rebelle à la voix du Seigneur.

Vous, monarques d'un jour, qui méprisez l'honneur

De protéger la Sainte Eglise.

A Castellidardo, mille et mille tombaient!

L'élite des guerriers! mourant, ils entonnaient

Vive Dieu, le Pape et l'Eglise!

..

Mourant, que crierez-vous? O Dieu, à mon secours!

" Votre Dieu, c'est Satan, à lui ayez recours.

" Pour mes enfants, je vous abjure!

" Des victimes, le sang est monté jusqu'à moi,

" Et mon bras est levé sur la tête du roi

" Qui, à mon Eglise est parjure "

..

Soudain, la foudre éclate, et d'écho en écho,

Hérit aux alentours ce terrible solo;

Malheur aux tyrans du Pape!

.....

.....

MAUR.



## LE FOYER DOMESTIQUE.

*Ottawa, 1er Septembre 1877.*

### Mgr. Conroy à St. Hyacinthe.

La ville de St. Hyacinthe a reçu avec une pompe extraordinaire Mgr. Conroy, le délégué apostolique, et n'a rien épargné pour marquer son respect au représentant du Saint Siège. Cette belle démonstration lui fait honneur.

Mgr. Conroy a présidé à l'installation du nouveau chapitre qui se compose comme suit :

MM. J. A. Gravel, V. G. ; H. Millier, G. V. ; Ls. M. Archambeault, Chanoine, curé de St. Hugues ; J. Beauregard, Chanoine, J. T. Prince, Chanoine, J. B. Leclaire, Chanoine, curé de N.-D. des Anges ; A. O'Donnell, Chanoine, curé de St. Denis ; T. Ouellette, Chanoine ; A. X. Bernard, Chanoine ; M. Decelles, Chanoine, et Mgr. J. S. Raymond, de la Cathédrale.

J. A. Provencal, Chanoine honoraire, curé de St. Césaire ; O. Désorcy, Chanoine honoraire, curé de St. Ours ; Chs. St. Georges, Chanoine honoraire, de St. Athanase.

Voici les différentes adresses qui ont été présentées au délégué apostolique et les réponses que son Excellence a faites.

Adresse des citoyens :

*A Son Excellence le Très Révérend Dr. Conroy, Evêque d'Ardagh, Délégué Apostolique en Canada.*

Monseigneur,

Les citoyens de St. Hyacinthe sont heureux d'offrir à Votre Excellence l'hommage de leur profond respect et de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Les hommages de respect et de sympathie n'ont pas manqué à Votre Excellence depuis son arrivée au Canada ; mais nous nous réjouissons de trouver aujourd'hui, dans la visite qu'Elle veut bien nous faire, l'occasion de nous joindre aux voix nombreuses qui ont salué en Votre Excellence, le Prélat éminent par la science et les vertus, et le Représentant distingué du Saint-Siège.

La population de St. Hyacinthe, presque exclusivement française et catholique, est heureuse de pouvoir assurer Votre Excellence de son entier dévouement au Saint-Père, de la profonde sympathie que lui ins-

pirent ses malheurs, et de son attachement inviolable à la Religion dont il est l'illustre chef.

St. Hyacinthe, 15 Août 1877.

G. C. DESSAILLES,

Maire.

Son Excellence répondit en français dans les termes suivants :

A Son Honneur le maire de St. Hyacinthe.

MONSIEUR LE MAIRE,—Je vous remercie cordialement de la bienveillante Adresse que vous venez de me lire au nom de toute la population de la ville de Saint Hyacinthe. Vous êtes heureux, me dites-vous, de m'offrir l'expression de votre entier dévouement au Saint-Père ; les malheurs qui l'assigent trouvent dans vos cœurs un bien fidèle écho, et pour le consoler de tant de douleurs, vous voulez lui témoigner toute la piété filiale dont vous êtes capables, en vous montrant inviolablement attachés à notre Sainte Religion dont il est l'illustre Chef et le gardien infailible. Je vous félicite de ces sentiments si nobles qui vous animent, et je suis heureux, vraiment heureux, de me trouver au milieu de vous et de constater, une fois de plus, l'esprit de Foi qui fait battre si généreusement le cœur de tous les habitants du Canada.

Vous me parlez dans votre Adresse des malheurs du Saint-Père et ils sont bien grands, sans doute ; mais je ne puis oublier, en cette circonstance, le malheur qui a frappé, il y a quelques mois, cette ville épiscopale de Saint Hyacinthe, et qui a atteint dans leur fortune, un grand nombre de ses citoyens. Je suis heureux cependant de voir que ces désastres sont en partie réparés et que votre ville sortie de ses cendres, sera encore plus belle et plus riche qu'elle était auparavant.

Vous ajoutez que la population de Saint Hyacinthe est presque exclusivement française et catholique. Ces deux paroles rappellent à mon souvenir, les grands services que, par un dessein providentiel, la race française a été appelée à rendre en ce pays à la Foi Catholique. Cette noble mission s'est trouvée entremêlée à tous les actes de votre vie nationale, et toujours vous l'avez noblement remplie, depuis l'instant où, pour la première fois, les généreux missionnaires firent entendre la parole du Christ dans les forêts vierges du Canada jusqu'à ce jour même.

Les vicissitudes du temps ont amené la Province de Québec à faire partie d'un beau groupe de Provinces unies pour former cette grande Puissance, sous une constitution qui, sauvegardant l'autonomie de chaque Etat, dirige l'action commune au bien du pays entier ; mais avec ce riche héritage de la Foi qui lui vient du passé ; avec la fécondité de cette même Foi dans le présent, Québec n'a certainement rien à envier

à ses sœurs, les autres Provinces de la Confédération.

Je n'ai qu'un vœu à faire, c'est que munie des bénédictions du Saint Siège, cette belle et intéressante Province de Québec se montre toujours fidèle à sa mission et que son avenir soit à la hauteur de son passé.

Après la Messe, Mgr. Raymond, au nom du clergé du Diocèse, s'avança au pied du trône du Délégué Apostolique et lui lut la magnifique adresse suivante :

*A Son Excellence Monseigneur Conroy, Evêque d'Ardagh, Délégué Apostolique, etc., etc.*

EXCELLENCE :

L'Eglise de St. Hyacinthe reçoit aujourd'hui une insigne honneur qui la remplit d'une vive et pieuse allégresse. Elle complète son organisation par une institution qui augmente son importance, et la constitue selon les Saints Canons. Cet acte, effet de la sollicitude qu'a pour elle le Pontife zélé et pieux qui la gouverne, s'accomplit en présence des Evêques de la Province, ayant à leur tête leur vénérable métropolitain. Mais ce qui donne surtout un éclat extraordinaire à cette solennité, c'est qu'elle est présidée par un illustre prélat sur qui, en sa qualité de délégué apostolique, se reflète un rayon de la dignité de l'autorité du chef de l'Eglise.

Nous, membres du Chapitre de cette Cathédrale, sentons la grandeur de l'honneur que nous recevons, en nous voyant en quelque sorte revêtus de la charge qui nous est conférée par un si haut dignitaire, qu'ont appelé à l'importante mission que le Vicaire du Christ lui a confiée, ses éminentes qualités personnelles, lesquelles ont été si vivement appréciées, par le clergé et les citoyens des diverses villes de notre pays qu'il a honorées de sa visite.

Nous sommes remplis de reconnaissance à l'égard de votre Excellence de ce qu'Elle a eu la condescendance de venir prendre part à l'érection de ce Chapitre. Ce souvenir se rattacherà toujours à celui des fonctions dont nous venons d'être investis, et il nous engagera à en remplir les devoirs.

Ces sentiments de respect et de gratitude à l'égard de votre Excellence sont partagés par tout le clergé de St. Hyacinthe si heureux de se trouver réuni autour d'Elle en cette fête patronale de notre Diocèse.

Mais, nous le sentons, Monseigneur, le dévouement et l'affection de votre Excellence envers le Vicaire du Christ attendent de notre part, le témoignage des sentiments dont nous sommes pénétrés à l'égard de la Chaire de Pierre.

Aussi nous nous empressons de protester de notre foi et de notre soumission aux enseignements infaillibles qui en émanent ; car en elle est le magistère de la vérité, écho de la parole divine, qui doit commander l'assentiment de toute intelligence. Aussi, toute doctrine et toute prescription que nous

recevons du Siège Apostolique trouveront en nous la plus grande docilité de l'esprit et du cœur. A la parole de Rome, pour nous toute cause sera finie.

Et le Pasteur suprême de l'Eglise à qui s'adresse cet hommage, c'est ce Pape dont le pontificat est à lui seul une démonstration de la vérité de notre foi.

Cette définition du dogme de l'Immaculée Conception, attestant la chute originelle et les mystères les plus inaccessibles à la raison humaine, qu'il a proclamé à la face d'un siècle orgueilleux, que le surnaturel révolte.

Cette condamnation solennelle, et j'oserai dire audacieuse, par laquelle il a jeté l'anathème aux erreurs les plus répandues de l'époque, soutenues, propagées par toutes les ressources du sophisme, les intérêts des passions, la puissance jalouse des empereurs et des rois.

Ce concile du Vatican qui lui a décerné le plus grand hommage qu'un mortel ait jamais reçu, en proclamant comme une vérité de foi, que seul de tous les hommes si sujets à l'erreur, il donne, quand il parle du haut de sa chaire, un enseignement qui a l'autorité de la parole divine ;

Cet empire absolu qu'il exerce sur les esprits et les cœurs de deux cent cinquante millions de catholiques qu'il voit soumis à son autorité par laquelle il les maintient en une société dont tous les membres croient les mêmes dogmes, pratiquent le même culte, reconnaissent le même pouvoir, et cela au milieu de tant d'institutions qui disparaissent, de doctrines qui se combattent, de révolutions qui font crouler tout ce qui n'est pas divin ;

Ce dévouement si affectueux qu'il inspire pour sa personne et sa dignité, qui a porté les plus nobles jeunes gens de la chrétienté à lui offrir leur sang, fait déposer chaque jour entre ses mains les plus magnifiques libéralités, et lui amène de tant de contrées des milliers de pèlerins, considérant comme le plus grand bonheur de leur vie de voir son regard rencontrer leurs yeux, d'entendre sa parole ranimer leur foi et leur courage, de sentir sa main répandre sur eux les bénédictions divines ;

Ce triomphe sur ses ennemis si nombreux, si puissants, si acharnés à sa perte, qui lui ont enlevé son pouvoir temporel, mais qui, comme les flots de la mer en furie, sont forcés de rester dans les limites que Dieu leur impose, et se brisent sur le roc du Vatican du haut duquel il affirme son autorité spirituelle plus fortement que jamais ;

Ce calme parfait qu'il conserve au milieu de toutes les tribulations, ce cri d'espérance que sans cesse sa voix fait entendre avec tant de force et d'éloquence pour rassurer la société dont l'existence est menacée par tant de bouleversements dans l'ordre moral et politique ;

Cette civilisation que, par le maintien de la foi, il protège contre les envahissements formidables de la barbarie moderne se ma-

nifestant dans cet abaissement intellectuel qui fait croire aux plus folles erreurs, dans cette immoralité qui permet tous les vices, tous les crimes, dans cette violence sauvage qui méconnaît toute justice, toute humanité; enfin cette longévité extraordinaire, qui lui a fait voir à Rome des années plus nombreuses que celles de Pierre et qui atteste quelque dessein de la Providence en sa faveur, lequel est un gage d'espérance pour le monde catholique.

Où, dans tout cela le divin apparaît, on le sent; elle vient du Ciel l'autorité qui s'exerce avec une telle puissance, une telle gloire. Oui, Pie IX est le Vicaire du Christ, il a les clefs du royaume de Dieu; nous proclamons notre foi en l'infailibilité de son enseignement doctrinal; nous nous soumettons en tout au pouvoir que Dieu lui a donné pour gouverner tous les fidèles; nous sentons dans nos cœurs le dévouement le plus affectueux pour sa personne sacrée, et nous élevons vers le Ciel nos vœux les plus ardents pour qu'il prolonge encore ses années, afin qu'il voit la victoire définitive de l'Eglise sur ses ennemis.

Que votre Excellence daigne agréer ces sentiments du Chapitre et du Clergé de St. Hyacinthe envers le saint et glorieux Pontife de qui elle a reçu la haute mission dont elle est chargée, comme le témoignage le plus expressif de notre reconnaissance pour l'honneur qu'elle nous fait en ce jour, parce qu'il est l'hommage le plus agréable que nous puissions offrir à son cœur.

Son Eminence daigna répondre, en français, comme suit :

Je remercie le Chapitre et le Clergé du Diocèse de St. Hyacinthe de la cordiale réception qu'ils m'ont faite à l'occasion de ma première visite dans cette ville épiscopale.

J'offre mes félicitations au Prélat zélé et exemplaire qui gouverne ce Diocèse, pour cette grande et cette belle démonstration qui se termine en ce moment.

Je félicite les membres du nouveau Chapitre, non-seulement des qualités qui les ont signalés comme éminemment dignes de l'honneur qui leur est conféré en ce jour, mais aussi de l'heureuse occasion qu'ils auront de travailler de plus en plus au bien de l'Eglise.

Je félicite la ville de St. Hyacinthe de l'érection de ce Chapitre qui sera pour elle un nouvel ornement et une couronne bien digne des gloires qui distinguent ce Siège Episcopal remarquable par son magnifique Séminaire, ses Hôpitaux et ses Maisons religieuses.

C'est la seconde fois dans ma vie qu'il m'est donné de prendre part à l'installation d'un Chapitre. Je goûtai ce bonheur pour la première fois, il y a quelques années, lorsque je retablissais le Chapitre de mon bien-aimé Diocèse, qu'une persécution de trois siècles avait fait disparaître avec toutes les autres gloires sacerdotales de l'Eglise d'Irlande.

Cette même jouissance m'est accordée aujourd'hui dans cette terre que vos labeurs ont acquise à la Religion et à la Civilisation. Cette cérémonie me signale donc, d'une manière particulière, le triomphe de l'Eglise sur ses deux plus grands ennemis; sa victoire sur ceux qui, ayant abandonné la Foi, cherchent à abattre ceux qui l'enseignent; sa victoire sur les nations payennes qui, dormant dans les ténèbres et les ombres de la mort, opposent la vérité qu'elles ne connaissent pas. *Hæc est victoria qua vincit mundum. Fides nostra!*

Le jour viendra peut-être, où, après des siècles de prières et de travaux, ce nouveau Chapitre de St. Hyacinthe comme celui d'Ardagh, disparaîtra au milieu des troubles qui sont le partage de l'Eglise militante: si c'est là le sort qui l'attend, nous devons être assurés qu'il trouvera dans l'autorité du successeur du Pontife Romain qui lui donne aujourd'hui l'existence, le principe de sa résurrection. Le secret de toutes les victoires de l'Eglise réside dans la force de Pierre, le Prince des Apôtres: *Ubi Petrus, ibi Ecclesia, ibi nulla mors, sed gloriam sempiterna!*

Je vous renouvelle l'expression de mes remerciements pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait.

• Tout étant fini, le Clergé laissa l'Eglise en procession pour reconduire Son Excellence et Nos Seigneurs les Evêques au palais épiscopal; puis tout le monde se retira content de tout ce qui avait eu lieu.

Ajoutons, en terminant, qu'une illumination générale et spontanée se produisit le soir de l'arrivée du Délégué Apostolique, où toute la ville ne présentait qu'une large guirlande de feu.

Les édifices publics et les maisons religieuses comme le Collège, les Couvents, l'Hôtel-Dieu, la Cathédrale, les Monastères du Précieux Sang et des P.R. PP. Dominicains, l'Eglise de la Paroisse, l'Hôtel-de-Ville, la Banque de St. Hyacinthe, le Palais de Justice, etc., présentaient un coup-d'œil vraiment féérique. Des Inscriptions aussi nombreuses que variées se lisaient partout.

Cette fête sera certainement celle qui restera le plus longtemps gravée dans la mémoire des citoyens de St. Hyacinthe.

#### Aux Abonnés retardataires.

Nous expédions depuis quelque temps des comptes pour abonnements; ceux qui ne nous ont pas encore fait leur remise sont priés de le faire sans délai s'ils veulent éviter les frais d'une poursuite judiciaire.

**Rédaction.**

M. l'abbé Ed. GUILMET vient d'abandonner la rédaction du *Foyer Domestique*, pour cause de santé.

Nous croyons devoir ajouter que la rédaction du *Foyer Domestique* va passer aux mains de l'un des écrivains le plus estimé du Canada, et que cette REVUE subira une transformation qui sera plus en harmonie avec les besoins religieux ou sociaux du pays.

On espère même pouvoir publier bientôt le *Foyer Domestique* les 1er et 15 de chaque mois, afin d'y apporter plus d'attraits pour les familles.

**A propos du Foyer Domestique.**

Comme nos lecteurs le savent, deux pensées ont présidé à la fondation du *Foyer Domestique* : RELIGION et PATRIE.

**Religion** :—En effet, il importe à tous les catholiques de la Confédération Canadienne que notre sainte Foi s'affirme ici, dans la Capitale Fédérale, qui compte déjà un puissant élément de vrais catholiques, soutenus et encouragés par un zélé et digne Evêque et par un clergé dévoué.

**Patrie** :—Il s'agit de savoir si l'élément canadien-français occupera dans la Capitale Fédérale la place que lui assigne la Providence.—Plus l'influence de la nationalité canadienne française sera grande ici, plus aussi la Province de Québec en bénéficiera.

Pour arriver à cette fin, il faut donc qu'un intérêt commun nous unisse, afin de soutenir plus efficacement notre *Langue*, nos *Lois*, et pardessus tout notre *Foi*. Or, le *Foyer Domestique*, dans la pensée de son fondateur, est le moyen qui s'offre pour consolider cette union ; faire parvenir jusqu'au cœur de la famille les saines traditions du passé et les espérances de l'avenir ; encourager les talents littéraires de la jeunesse canadienne, comme les fortes et sérieuses études philosophiques et religieuses.

Rien n'a été épargné jusqu'ici pour donner à cette Publication toutes les

garanties nécessaires, et de faire du *Foyer*, en y mêlant l'utile à l'agréable, le véritable journal de la famille, destiné selon la mesure de ses forces à former le cœur et l'esprit de la jeunesse comme aussi à guider ceux d'un âge plus avancé.

Le nombre et l'importance de nos dignes Collaborateurs, d'ailleurs, nous autorisent à parler ainsi sans prétention aucune et sans orgueil surtout.

De nombreux et puissants amis de notre Publication, au nombre desquels nous avons le bonheur de compter NN. SS. les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec, nous encouragent dans notre œuvre, et nous voyons avec plaisir qu'un bon nombre de Curés s'efforcent de propager la circulation du *Foyer Domestique* en le recommandant à leurs ouailles. Nous les en remercions de tout cœur, et nous espérons que par suite de cette haute protection, il nous sera possible de mettre à exécution la pensée que nous exprimons plus haut de publier plus fréquemment cette GAZETTE des Familles.

Nous ne croyons mieux faire que de reproduire ici, pour terminer, ce que pense du *Foyer Domestique* M. RAMEAU, cet ami si dévoué aux intérêts de la race franco-canadienne :

“..... Je viens donc aujourd'hui, quoiqu'un peu tardivement, vous apporter mon tribut de félicitations sur la REVUE, si intéressante, et si importante par son but, que vous avez fondé.

“ Je considère, en effet, le *Foyer Domestique* comme une œuvre intellectuelle éminemment propre à relier dans des aspirations communes tous les éléments canadiens sur le terrain commun, traditionnel, de la Religion et des principes indubitables, du sens commun, et de la sagesse pratique, que fournit l'enseignement de l'Eglise, l'enseignement de l'Histoire, et surtout de l'Histoire du Canada.

“ Le lieu même de sa publication, OTTAWA, me semble excellent, vous agissez comme les peuples jeunes, les peu-

ples conquérants, vous placez vos œuvres vives, votre chef-lieu d'action, non pas au centre du pays, mais sur la frontière ; il s'agit déjà pour vous, non plus de vous défendre, non plus de vous conserver, mais de vous étendre, d'avancer et d'envahir les éléments étrangers ; c'est ainsi, du reste, que vos pères ont fait quand ils ont fondé Montréal, au milieu même du pays Iroquois.—Vous venez de baptiser Ottawa le chef-lieu futur du Canada Français, c'est une heureuse hardiesse que je salue, et avant qu'il soit un demi siècle, si l'œuvre de vos pacifiques conquêtes se continue, Ottawa sera une ville aussi française que Montréal, de même que le Nord de l'État de New-York fera partie virtuelle du Canada.....

“ Je ne puis aujourd'hui vous envoyer rien que mes félicitations, mes remerciements et mes vœux, mais je ne me désintéresse point de vos travaux et veux y concourir dès que je serai libre.....”

#### Bonne Fortune.

Sous ce titre : *Un Chanoine de l'ancien Chapitre de Québec.*—Etude littéraire et historique sur M. de Latour, ses œuvres et son époque,—M. Chauveau commencera dans notre prochaine livraison la publication d'un travail considérable destiné à former plus tard un volume.

Cette Etude jettera du jour sur une époque très intéressante de l'histoire ecclésiastique du Canada et sur les travaux d'un homme distingué dont les œuvres publiées par l'abbé Migne ne comprennent pas moins de sept gros volumes à deux colonnes.

On a découvert depuis et l'on découvre encore des opuscules de cet infatigable et savant écrivain qui ne forment point partie de cette collection.

Nous avons à peine besoin d'ajouter que les articles sur les romans de M. Howells et sur les ouvrages de M. Lemoine, signés P. C., sont de M. Chauveau.

#### Exposition d'Ottawa.

L'Exposition des Produits agricoles et industriels de la vallée d'Ottawa aura lieu à Ottawa, les 11, 12 et 13 Septembre courant.

#### Exposition Provinciale de Québec.

L'Exposition provinciale de Québec aura lieu à Québec, les 18, 19, 20, et 21 de Septembre prochain.

Depuis déjà quelques mois MM. les Membres du Conseil d'Agriculture qui ont été chargés d'organiser cette Exposition ont été activement à l'œuvre pour assurer le succès ; ce succès cependant ne saurait être complet, si MM. les Membres du Comité d'Organisation n'était secondés dans cette œuvre de première importance pour les cultivateurs, par ceux qui sont en état de contribuer à augmenter le nombre d'exposants. Les secrétaires de nos sociétés d'agriculture devraient faire une propagande vigilante afin d'inviter le plus grand nombre des cultivateurs qui ont des produits qui pourraient figurer avec avantage à les transporter sur les lieux de l'exposition ; leur faisant aussi comprendre l'intérêt qu'il y aurait pour eux d'exposer leurs produits agricoles, non-seulement au point de vue personnel, pour l'unique but d'obtenir des prix ; mais encore au point des intérêts de localité, et de la province en général, parce que non-seulement les cultivateurs d'un comté, d'un district ou d'une province sont appelés à concourir à cette Exposition, mais que de plus ce concours est ouvert au monde entier. Les cultivateurs de même que les industriels doivent y figurer avec avantage, si l'on veut, en faisant connaître la richesse de notre pays et l'industrie de ses habitants, nous assurer un marché avantageux. C'est en faisant connaître nos produits agricoles aux milliers d'étrangers qui se rendront à l'Exposition, que nous nous créeront une réputation pouvant nous amener à de plus fréquents rapports commerciaux avec les fabricants étrangers.—(*Gazette des Campagnes.*)

#### Union Catholique d'Ottawa.

Enfin l'Union Catholique est née à Ottawa. Après plusieurs assemblées convoquées dans les différentes parties de la ville, on en est venu à réunir, sous la même bannière, 600 jeunes gens, de toutes les nationalités.

Cette Société a un triple but : 1o. Défendre, par tous les moyens intellectuels et légaux, les principes catholiques, si longtemps méconnus dans cette ville. 2o. La bienfaisance, dans toute l'étendue

du terme. 3o. La littérature. A ce propos, la Société a loué deux jolies salles situées au coin des rues York et William. Une bibliothèque, une salle de lecture, des jeux de toutes sortes, tels sont les amusements d'amis de cette jeunesse catholique, qui puisera là les moyens nécessaires pour défendre et propager notre sainte religion. Inutile de dire que l'enthousiasme est à son comble, car tous comprennent maintenant que cette Union Catholique devait exister il y a quarante ans.

A une assemblée des sections 7 et 8, tenue à Ste. Anne, le 14 juillet, M. Drapeau, invité d'assister à cette assemblée, fit un appel chaleureux à la jeunesse Canadienne-Française, et 200 jeunes canadiens arrivent immédiatement enrégistrer leur noms.

Le Société compte maintenant 9 sections de 70 noms chaque.

Voici les officiers généraux de la Société :

Président Général ; J. J. Kehoe,  
Vice-Président ; Dr. A. St. Pierre,  
Secrétaire ; Sol. Léveillé,  
Trésorier-Général ; J. Battle.

Nous souhaitons à l'Union Catholique tout le succès que doit avoir un si noble but.

Un grand Pic-Nic aura lieu le 6 septembre prochain. Nous espérons que tous les Canadiens-Français encourageront de tous leurs moyens cette entreprise, qui doit assurer le succès de l'Union.

Le Révd. M. Foley a été nommé chapelain de la société par Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa.

#### Concours de Musique.

Il y a eu, le 2 juillet, à la Salle Jacques-Cartier, un concours auquel ont pris part tous les corps de musique de Québec et des environs. Le premier prix a été accordé au corps de musique de la batterie B ; le deuxième à celui du 9e bataillon, et le troisième au corps de musique indépendant de Saint-Roch. Le corps de musique de Beauport, qui a concouru pour le premier prix avec la musique de la batterie B, a obtenu une mention honorable.

Le troisième prix est une très belle coupe en argent du plus beau dessin. Elle a été présentée par M. Shehyn, le député de Québec Est, le président honoraire du corps de musique de Saint-Roch.

#### Une audience chez M. Veillot.

Un ami, grand admirateur, comme moi de M. Louis Veillot, me demandait un jour si j'avais fait connaissance avec le célèbre rédacteur-en-chef de l'*Univers*, pendant mon séjour à Paris.

—Mais oui, répondis-je, je l'ai vu une fois, environ trois minutes durant.

Surpris de cette réponse et de l'air enjoué qui l'accompagnait, mon ami répliqua :

—Pendant trois minutes ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

—Je suis pressé, répartis-je ; j'écrirai à votre intention, un petit article qui aura pour titre : " Une audience chez M. Veillot."

J'accomplis aujourd'hui cette promesse, grâce à l'hospitalité que veut bien me donner le *Foyer Domestique*. Je raconte de mémoire et sans notes, conséquemment je ne garantis pas le mot à mot de la conversation ; mais j'ai fait un sérieux appel à mes réminiscences et je suis sûr de n'être pas loin de l'exactitude. A tout cas, ce qui va suivre est, en somme, le récit authentique d'un petit événement qui me laisse en jouissance d'un de ces souvenirs qu'on aime à cultiver.

Je dois d'abord dire que je vois en M. Louis Veillot non-seulement l'écrivain de premier ordre que j'applaudis ; mais surtout un noble caractère que j'admire, un fier chrétien que je vénère.

Il a des défauts, disent des gens qui, sans doute, n'en ont pas, ou en ont d'une autre espèce. D'accord, mais c'est tout de même une belle et grande figure que cet homme, fait de force et de spontanéité, mais aussi de docilité et d'obéissance ; qui veut servir la vérité nette, ne veut servir qu'elle et ne recevoir d'oracles que de l'Eglise, par son chef infallible.

Cela posé, on sera peut-être étonné de ce que j'aie passé, une première fois, près d'un an à Paris sans chercher à voir M. Veillot, de ce que, pendant un second séjour dans la Capitale de la France, j'en aurais fait peut-être encore autant, sans une circonstance indépendante de ma volonté. La raison en est que, sachant M. Veillot très-occupé et accablé de visites, il me répugnait d'ajouter aux ennuis inévitables de sa position d'homme célèbre, la charge de satisfaire, pour mon compte exclusif, une simple curiosité, puisque je n'avais aucune affaire à transiger avec lui et que ma visite ne pouvait avoir de signification dans la cir-

constance. Car, à l'encontre de ce qu'ont pu imaginer des personnes qui portent ailleurs leurs hommages, quelqu'admirateur qu'on soit de M. Veillot, de notre côté des monts, on ne va pas le voir, comme on va voir le Pape, pour lui jurer obéissance et lui demander sa bénédiction. On va le rencontrer par affaire, pour lui témoigner son estime, pour s'approcher d'un homme de mérite exceptionnel. J'ai peut-être eu tort de céder à mon hésitation et de ne pas me rendre, tout d'abord, aux considérations qui mènent tant de visiteurs chez M. Veillot.

C'est à l'intervention d'un ecclésiastique canadien, que des circonstances particulières avaient mis avec M. Veillot sur le pied d'une certaine intimité, que je dois d'avoir été reçu par l'illustre écrivain.

—Connaisant que vous n'avez pas encore eu occasion de connaître M. Veillot, vint un jour me dire M. l'abbé X..., je vous ai ménagé une entrevue. Allez chez lui à tel jour, à telle heure et vous serez admis. N'y manquez pas, c'est convenu, il vous attend.

À la décharge de l'obligation qui m'en était ainsi faite, obligation qui m'était bien douce ; je fus exact au rendez-vous. Ayant sonné à la porte indiquée par le concierge, je me vis de suite dans une antichambre, en présence d'une vieille domestique qui, avant toute demande ou explication de ma part, me dit en m'indiquant un siège : — Daignez vous asseoir, Monsieur, en attendant votre tour.

Mon tour venait évidemment après le tour d'un homme d'âge moyen, assis en face d'une porte par laquelle sortit, au moment même où j'allais m'asseoir, un vieillard à l'apparence distinguée, majestueuse même. Le maître de céans, je n'eus pas de peine à le reconnaître d'après les portraits que j'en avais vu, avait accompagné le vieillard jusqu'à l'antichambre, en lui prodiguant les marques du plus profond respect ; il nous salua puis invita, d'un geste, mon compagnon d'attente à pénétrer dans la salle de réception, dont la porte fut de nouveau fermée.

Je n'avais pas eu le temps d'examiner le visiteur entre-deux âges ; toutefois il m'avait fait l'effet d'une de ces bonnes figures bourgeoises citadines, dont les propriétaires, d'ordinaire, ne sont ni gênés, ni pressés. Toujours est-il que la visite de ce brave homme fut longue, très-

longue ; le fait est qu'elle me parut interminable ; mais j'étais en bonne humeur et disposé à tout accepter de bon cœur, en échange du plaisir de voir M. Veillot. J'eus un pressentiment de la fatigue que M. Veillot dut éprouver de cette importunité d'une longueur presque intolérable. Cela me remit en mémoire les boutades d'Horace à l'adresse de cette espèce de gens, souvent excellents citoyens du reste, qui, comme la sangsue, ne vous lâchent plus quand une fois ils ont pu vous saisir, je soupirai plus que je n'articulai le *nisi plena cruris hirudo*.

Je prie le lecteur de croire que, dans l'antichambre de M. Veillot, je n'évoquai ce souvenir des classiques payens, que pour le tenir d'une édition expurgée.

Comme tout doit finir en ce monde, la visite qui faisait ma souffrance prit aussi fin : ce fut alors mon tour.

—C'est Monsieur l'abbé X., dis-je à M. Veillot, qui m'a ménagé l'entrevue que vous voulez bien m'accorder, je suis M. T..., du Canada.

—En effet, je vous attendais, me fut-il répondu, veuillez donc vous asseoir.

En même temps un siège situé près d'un pupitre, qui me parut être le seul grand meuble d'une salle assez vaste, me fut indiqué : je m'assis et M. Veillot se plaça debout en face de moi. La figure, toute l'habitude du corps et la parole de M. Veillot indiquaient un tel état de fatigue et de découragement que je mesentis de suite être, dans son esprit, à son insu, la continuation de la personne morale de celui qui m'avait précédé.—Jolie situation, me dis-je à part moi ! Encore s'il m'était permis de lui faire connaître convenablement, tout de suite, que la tâche ne sera pas longue cette fois !

Secouant avec effort la lassitude qu'il éprouvait, M. Veillot me dit avec langueur :

—Vous êtes Commissaire du Canada à l'Exposition Internationale : c'est un grand concours de l'industrie des peuples.

Ces mots *Exposition, Internationale, Industrie*, furent accompagnés, à travers l'ennui, d'une expression de visage telle qu'en lui répondant tout haut : — Oui, Monsieur, je suis Commissaire du Canada à l'Exposition, je me dis à moi-même, en riant tout bas : — Evidemment, j'entre pour lui, par un côté, dans la catégorie des commis-voyageurs qu'il affectionne si fort !

—Vous êtes frère de Mgr. T.....?

—Oui, Monsieur.

Après un moment de silence, pendant lequel je l'examinais attentivement, sans qu'il eut l'air de s'en apercevoir, il reprit :

—Vous écrivez ?

—Oui, Monsieur, parfois.

Il était clair que M. l'abbé X. lui avait parlé de cela ; mais que lui n'avait jamais vu un traitre mot de mes productions. Là dessus, une idée diabolique me passa par la tête, ce fut de lui défilier le catalogue de mes œuvres complètes et de lui demander son opinion sur mon talent ; mais reconnaissant de suite, en cela, une suggestion de l'Esprit Malin, voulant se servir de moi pour persécuter un grand serviteur de Dieu, en ce moment fort éprouvé, je la repoussai avec indignation.

Le découragement de M. Veillot me paraissant être arrivé à son comble et l'esprit de lutinerie augmentant chez moi, je vis de suite qu'il eût été malséant et cruel de prolonger une pareille situation. M. Veillot, que n'embarrassent nullement M. Lebedollière, M. Lemoine, M. About et M. Sarcey se présentant tous à la fois, était là prêt à s'affaisser, devant moi seul, et à demander grâce. J'étais devenu une puissance, le moucheron qui vient à bout du lion.—Position oblige que je me dis, et profitant, sans plus tarder, de ce que *la conversation languissait*, je me levai, pour dire mon discours d'adieu.

—Monsieur, je suis heureux de vous avoir vu. Vos instants sont précieux et vous en faites, de l'avis de tant d'honnêtes gens, un si bel et si bon usage que je ne veux pas vous occuper plus longtemps. Permettez qu'en prenant congé de vous, je vous remercie d'avoir consenti à me recevoir.

Ce fut comme un coup d'électricité ! M. Veillot, sortant en sursaut de sa léthargie et craignant, sans doute, de m'avoir blessé en cédant à l'épuisement d'une patience qu'il déclare lui-même ne pas être inépuisable, se redressa ; ses yeux s'animèrent. Ce fut là le moment de la véritable conversation entre lui et moi, conversation muette, d'un instant, mais durant laquelle nous nous comprîmes. Il a dû l'oublier, moi je m'en rappellerai toujours.

Il me regarda fixement, pour lire dans ma figure toute ma pensée : c'était facile. Il ne découvrit en moi ni désappointement ni dépit, mais au contraire, toutes les marques d'un contentement

sincère. Il me sourit gracieusement et d'une manière significative, me reconduisit, avec égard, jusqu'à la porte donnant sur le palier, et me serra cordialement la main à la séparation.

Mon audience avait duré moins de trois minutes : et j'étais enchanté. Monsieur Veillot, qui venait, lors de mon entrée dans son intérieur, de subir une atroce corvée, avait droit à ce que je misse fin à la situation, promptement et convenablement : de cette sorte, je me retirais, sans laisser derrière moi et sans emporter avec moi le moindre souvenir pénible. N'était-ce pas, une audience superbe de promptitude et de succès ?

J. C. T.

#### Publications.

##### ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

Nous accusons réception de l'*Annuaire de l'Université-Laval* pour l'année académique 1877-78.

Ce volume contient comme toujours des détails très intéressants.

À part les noms des professeurs et des Elèves du Séminaire et de l'Université, nous y trouvons deux notices biographiques, dont l'une consacrée à la mémoire de M. l'abbé Louis Ovide Brunet, professeur de botanique à l'Université, décédé le 2 octobre 1876, et l'autre à celle du regretté James Georges Colston, écuyer, professeur de droit criminel.

M. Colston est décédé le 4 septembre 1876.

Ce volume contient en outre les lettres apostoliques de Notre T. S. P le Pape Pie IX, érigeant canoniquement l'Université-Laval dans la ville de Québec ; la lettre de Son E. le cardinal Franchi du 9 mars 1876, transmettant à Mgr. l'Archevêque de Québec la décision de la S. C. de la Propagande ; le mandement de Mgr. Elzéar Alexandre Taschereau, promulguant la bulle *inter varias sollicitudines* qui érige canoniquement l'Université-Laval, et l'adresse de l'Université-Laval à S. E. le Délégué Apostolique.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire.

Le personnel de l'Université se compose comme suit :

Visiteur.—Sa Grâce Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec.

Recteur.—M. Thomas-Etienne Hamel, supérieur du Séminaire de Québec.

Les membres du Conseil sont : MM. Louis Beaudet, L. N. Bégin, l'Hon. N. Casault, A. Jackson, J. E. Landry, C.F.S. Langelier, A. H. Légaré, N. Maingui, M. E. Méthot, Mgr. Benjamin Paquet, L.H. Paquet, P. Rousselle, J. A. Arthur Sewell et l'hon. U. J. Tessier.

Le secrétaire de L'Université est M. Rousselle, l'assistant-secrétaire M. Laflamme, et le bibliothécaire M. E. Méthot.

#### LA MOUCHE DES PATATES.

M. J. C. TACHÉ vient de publier une Etude sur la Mouche des patates et les moyens d'en combattre les ravages. Cette Etude, fruit de longues recherches, vient à propos pour la Province de Québec qui commence à souffrir de ce fléau.

Le travail de M. Taché forme une belle et élégante brochure, illustrée d'une planche coloriée de la plus belle venue. Le prix, excessivement modéré de dix centins, est à la portée de toutes les bourses. Chacun devrait se procurer ce travail capable de mettre en état de rendre quelque service à notre agriculture. Un pareil sujet, qui touche de si près et d'une manière si vitale à la prospérité du pays, intéresse tout le monde. C'est un service à rendre à tous et à soi-même, que de répandre des connaissances capables de servir à combattre un fléau si terrible.

Des agents sont chargés de la vente de cette brochure dans les différents Districts de la Province de Québec.

#### TROUBLES DU 12 JUILLET.

Nous accusons réception, avec remerciements, d'une brochure ayant pour titre : *Orangeism and the 12th of July Riots in Montréal.*

L'auteur, M. John C. Fleeming, est sous-rédacteur du *True Witness*.

Le but de cet écrit est de venger la vérité qui a été systématiquement défigurée par la presse protestante de Montréal à l'occasion des événements du 12 juillet dernier.

#### CHROMOS.

Nous avons sous les yeux deux magnifiques *Chromos* : ce sont les portraits du Gouverneur-Général et de la Comtesse Dufferin.

Nos lecteurs ont reçu, dans le *Foyer Domestique*, une circulaire de M. Joseph Lemieux, qui annonce la permission toute spéciale qu'il a obtenue de LL. EE. de reproduire sur une excellente photographie le portrait du représentant de notre gracieuse Reine et celui de sa noble épouse. Il serait difficile d'offrir au public une peinture plus belle et plus vraie que les *chromos* que nous venons d'examiner, et nous félicitons M. Lemieux de l'heureuse idée qu'il a eue de mettre en vente une œuvre d'art qui sera autant estimée que le sont les deux personnages qui résident au milieu de nous.

Succès donc à M. Lemieux, et encourageons-le tous dans cette entreprise.

#### PORTRAIT DE MGR. CONROY.

Nous apprenons que Mr. F. R. E. Campeau, de cette ville, auteur du "Guide illustré de la Chambre des Communes du Canada," doit publier prochainement le portrait de Son Excellence Mgr. Conroy, Délégué Apostolique. Ce portrait lithographié sur papier antique, aura une grandeur de 18 x 24 pouces.

Nous approuvons d'autant plus l'idée de M. Campeau, qu'elle aura pour effet de procurer aux catholiques du Canada un souvenir de Son Excellence et de son séjour au milieu de nous. Tout catholique devrait souscrire à cette œuvre d'art, et Messieurs les Curés ne pourraient mieux faire que d'aider à la circulation de ce Portrait parmi leur paroissiens.

Pour l'avantage des souscripteurs, l'inscription mise au bas des Portraits est en français sur les uns et en anglais sur les autres. Nous donnons ci-dessous le prix de cette gravure pour les personnes qui ne recevraient pas de circulaires et qui désireraient souscrire.

Prix à la pièce, par la poste (franco)	\$ 0.75
Prix à la douzaine	" 7.00
Prix à la grosse (12 doz)	" 75.00

N. B. Conditions spéciales pour Agents sur application.

#### L'INCIDENT DES ZOUAVES.

Nous accusons réception du rapport du comité de réception des Zouaves d'Ottawa, sous forme de brochure, au sujet de l'incident du drapeau à bord du bateau-à-vapeur *Queen*. C'est une justification pleine et entière de la conduite des Zouaves en cette circonstance. Merci pour cet envoi.

### Soirée d'adieu du Club des Amateurs d'Ottawa.

Mercredi, le 8 août, les Amateurs d'Ottawa donnaient leur soirée d'adieu dans la grande salle de l'Institut-Canadien.

Pour cette occasion un programme extraordinaire avait été préparé. Drame, haute et basse comédies y étaient présentés et tous les goûts y devaient trouver de quoi se satisfaire. Comme d'habitude, le succès a été des plus complets, et a ajouté un nouveau fleuron à la couronne de lauriers cueillie par le Club dans le cours de son existence. L'*Expiation*, drame en trois actes, composait la première partie du programme. Cette pièce a été interprétée à perfection par MM. A. Olivier, L. Olivier, McArthur, Pagé, Philion, Smith et Pigeon. Nous devons faire mention spéciale de *Loredan*, rempli par M. A. Olivier. Ce Monsieur s'est montré à la hauteur du rôle qui lui avait été confié et l'a rempli avec un savoir qui ne saurait être surpassé, même par des professionnels.

*La Tour de Babel*, comédie en un acte, venait en second lieu et a été bien rendue par MM. A. Olivier, L. Olivier, Philion et McArthur.

La séance s'est terminée par la production de *La Question d'Orient*, petite pochade en un acte. Inutile de dire qu'elle a été un succès si l'on ajoute que MM. Olivier et Albert Pagé en faisaient les frais.

Somme toute, les amateurs ont lieu d'être fiers du succès qu'ils ont obtenu à chacune de leurs représentations. La réputation qu'ils se sont faite les place au premier rang parmi les amateurs de ce pays, quoiqu'en dise certain correspondant d'une feuille Montréalaise, qui, dans un compte-rendu d'une soirée donnée dernièrement à Ottawa par un Club étranger, essaie de jeter du discrédit sur nos amateurs afin de faire mousser ceux qu'il prétend leur être supérieurs.

Contentons nous de dire, pour l'information de ce correspondant, que les amateurs de la force de ceux dont nous venons de mentionner les noms, peuvent se mesurer contre n'importe quel club français en Canada, et que s'il était tenté, à l'avenir, d'encenser les uns, il ait au moins la délicatessé de ne point jeter ainsi de poudre aux yeux des autres.

(Communiqué.)

### Pèlerinages.

#### CONGRÉGANISTES DE ST. ROCH.

MM. les Congréganistes de St. Roch ont eu un temps magnifique pour accomplir, dimanche, le 12 juillet, leur pèlerinage à la Bonne Ste. Anne.

Les bateaux qui conduisaient les nombreux pèlerins ont quitté le quai Champlain à une heure. Quelques instants après leur départ, on entonna à bord des vapeurs cet hymne toujours si touchant : *Ave Maris stella*.

Les pèlerins arrivés à Ste. Anne de Beaupré à trois heures et trois quarts ne firent leur entrée à l'église qu'à quatre heures et demie. Ils entendirent la grand' messe, à laquelle il y eut une communion générale.

A midi et quart, les pèlerins se sont réunis de nouveau pour assister à la bénédiction du St. Sacrement qui a été précédée d'un sermon de circonstance par le Rév. Messire Gauvreau, curé de la Paroisse.

Tant qu'à la partie musicale elle avait été confiée à M. Octave Delisle, organiste de la Congrégation de St. Roch, qui n'avait rien négligé pour la bien remplir.

Après avoir chanté le *Magnificat* du 6<sup>e</sup> ton harmonisé, et répété l'*Ave Maris stella*, les pèlerins prirent passage à bord du vapeur à deux heures et demie. Ils arrivèrent au quai Champlain à quatre heures et demie P. M.

Le R. P. Huygens et les Révds. MM. G. Martel, L. Lessard, du vicariat de St. Roch, et M. l'abbé Collet, de l'archevêché, accompagnaient les pèlerins.

#### UN PÈLERIN.

#### PÈLERINS DE ST. HYACINTHE.

Lundi dernier, le 20 juillet, environ 2,500 personnes, de différentes paroisses du diocèse de St. Hyacinthe, s'embarquaient pour un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré.

Mgr. Moreau, et au moins cinquante prêtres du Diocèse, les y accompagnaient. Le voyage a été des plus heureux, et les pèlerins sont revenus mercredi matin, enchantés de leur pieux voyage. C'est le groupe de pèlerins le plus considérable qui se soit encore formé en Canada.

### Professions Religieuses.

#### SŒURS MARIANITES.

Mercredi, le 15 août, Sa Grandeur Monseigneur Fabre était au couvent des Sœurs Marianites de Ste. Croix, à St. Laurent, pour présider à une cérémonie de prise d'habit.

Les personnes suivantes firent leurs vœux solennels en cette circonstance :

Delle Herminie Archambault, fille de J. N. A. Archambault, Ecr., Notaire, de Varennes, qui reçut le nom de Sœur Marie de St. Jean de la Croix, et Delle. Méliana Laliberté, de St. Jacques de l'Achigan, en religion Sœur Marie de Ste. Adèle.

Sa Grandeur était accompagnée à la cérémonie du Révérend Messire Dubé, curé de St. Martin, et des Révérends MM. Beaudet, Bourbonnais, prêtre desservant de Varennes, Maréchal et Beauchamp, de Notre-Dame de Grâce, Dagenais, Lefebvre, etc.

Une allocution appropriée à la circonstance fut prononcée par Sa Grandeur pendant cette belle et touchante cérémonie, qui fut non-seulement une fête pour les religieuses mais qui restera comme un souvenir heureux pour les assistants.

#### BON PASTEUR.

Le 21 juillet, une cérémonie du même genre avait lieu au Couvent du *Bon-Pasteur* de Québec.

Mgr. Cazeau, chapelain de l'ordre depuis plusieurs années, adressa la parole. Il démontra éloquemment la beauté de la vie religieuse et ses strictes obligations. Son allocution produisit d'agréables et douces émotions, et après cette touchante instruction eût lieu la cérémonie des vœux.

Les révérendes Sœurs Marie de l'Annonciation, Ste. Eléonard et Marie des Neiges furent appelées à faire profession.

Les demoiselles dont les noms suivent revêtirent le saint habit religieux : Dllcs. Monnaghan, de Québec, dite Ste. Agnès de Jésus ; Laliberté, de Ste. Croix, dite Sœur Ste. Vincenne ; Plourde, de la Rivière du Loup, en Bas, dite Sœur St. Joachim ; Langlois, de Québec, dite Sœur Marie de Lourde ; Thomassin, de St. Joachim, dite Sœur Ste. Blandine ; Jobin, de Château Richer, dite Sœur St. Ignace ; Catellier, de St. Gervais, dite Sœur Ste. Virginie.

### COUVENT DE SILLERY.

Nous lisons ce qui suit dans le *Nouvel-iste de Québec* :

Le couvent de Jésus Marie, à Sillery, était le 19 courant le théâtre d'une cérémonie bien touchante.

Agenouillées aux pieds de la Vierge Immaculée, six jeunes filles renonçaient au monde pour se vouer exclusivement au culte de la Mère de Dieu. Elles paraissaient toutes heureuses de la décision suprême qu'elles venaient de prendre.

Nous n'avons pu encore nous procurer la liste complète des jeunes filles qui ont prononcés leurs derniers vœux. Nous savons seulement que Mlle. Naulin, de Ste. Foye, et Mlle. Valin, de Québec, sont au nombre de celles qui ont revêtu l'habit religieux.

Ce même jour, quatre autres jeunes filles, qui ont puisé leur éducation dans cette même institution, y prenaient le voile blanc. L'une d'entre elles, Mademoiselle Arthémise Gosselin, en religion sœur Ste. Apolline, est de la paroisse de St. Sauveur de Québec.

Cette belle cérémonie, à laquelle figuraient un grand nombre de parents et amis des nouvelles professes, était présidée par Monseigneur Cazeau, assisté du Révd. M. Drolet, curé de Sillery, et du Révd. M. Octave Audet, chapelain du couvent.

### HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR.

Mercredi, le 15 juillet, Mlle. Lessard, de Québec, prenait aussi le voile à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à Québec.

### Changements Ecclésiastiques.

Mgr. Duhamel, Evêque d'Ottawa, a fait les changements ecclésiastiques suivants : le Révd. M. Collins est transféré de la paroisse de Saint Patrice à celle de Gloucester ; il est remplacé à Saint Patrice par le Révd. M. O'Connor. Le Révd. M. Brunet est transféré d'Aylmer à Désert, et il est remplacé, à Aylmer, par le Révd. M. Dusère, de Gloucester.

### Faux Billets.

Des Billets de \$10 de la *Consolidated Bank* sont en circulation, paraît-il, et nous mettons le public en garde contre cette émission de faux billets, n'étant point ordonnée par la Banque.

☞ Afin de donner place à des matières pressantes, nous ajoutons 4 pages à cette présente Livraison.

### Bénédition du Collège Commercial d'Arthabaskaville.

Mercredi, le 15 juillet, avait lieu à Arthabaskaville la bénédiction du Collège Commercial, et d'une Cloche, don généreux de E. L. Pacaud, écr. Cet événement, dit l'*Union des Cantons de l'Est*, avait réuni une foule considérable, et dès la veille même, à l'arrivée de notre bien-aimé prélat, Monseigneur Laffèche, les rues de notre village, ornées d'arches et de drapeaux, étaient encombrées. Les Messieurs du Collège avaient paré avec un goût exquis la façade de leur magnifique établissement et le soir, pour fêter cette inauguration tant attendue, quelques résidences du village s'illuminaient comme par enchantement. Le lendemain, Monseigneur ouvrit la cérémonie par une longue allocution, où il fit l'éloge de la maison si bien dirigée par Messieurs les Frères du Sacré Cœur. Puis eut lieu la bénédiction du Collège qui fut suivit de la bénédiction de la Cloche, laquelle eut pour parrains et marraines l'Honorable Juge Plamondon et sa dame, le Shérif Quesnel et sa dame, (remplacé par Mde N. Martel), Antoine Gagnon, maire, et sa dame, (remplacée par Dme Richard), M. Laurier et sa dame, Dr. U. M. Poisson, (remplacé par le Révd. J. O. Prince) et sa dame, Eugène Crépeau et sa dame, Louis Rainville et sa dame, M. J. A. Poisson et Mlle. Poisson, Ernest Pacaud et dame H. T. Tacheureau, Calixte Leblanc et sa dame, George Gendreau et sa dame.

### Cimetière de St. Sauveur.

Dimanche, le 19 courant, dans l'après-midi, avait lieu au cimetière de St. Sauveur une cérémonie religieuse qui avait attiré un grand concours de personnes : c'était la bénédiction d'un monument funèbre élevé sur le terrain consacré à la sépulture des jeunes personnes qui appartiennent à la Congrégation de la Ste. Vierge de la paroisse de St. Sauveur.

Un sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Lagier, O. M. I., de Montréal. La parole de l'éloquent missionnaire produisit une profonde impression sur l'auditoire qui se pressait autour du monument.

La touchante cérémonie au cimetière

terminait les exercices d'une retraite que le même Père a prêché la semaine dernière aux jeunes personnes de la Congrégation dans l'église de St. Sauveur.—*Le Nouvelliste de Québec.*

### Naguère et Aujourd'hui.

Un journaliste soumet à qui de droit l'exactitude du rapprochement qui suit :  
*Les Cultivateurs en 1777.*—L'homme était à la charrue ; la femme à l'étable ; le garçon à la grange ; la fille filait ; et tous les comptes étaient payés.

*Les Cultivateurs en 1877.*—Le mari est à la foire ; la femme en satin ; la fille au piano ; le garçon au latin ; et les notes sont à régler.

### CORRESPONDANCE.

Northampton, Mass., 25 Juillet 1877.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous adresser les noms des officiers de la *Société St. Jean-Baptiste de Northampton, Mass.*, dont l'élection a eu lieu mardi, le 3 juillet.

En publiant ces noms dans les colonnes du *Foyer Domestique*, vous obligerez beaucoup,

Votre serviteur,

PHILIPPE PICARD, Sec., Cor.

### OFFICIERS ÉLUS.

Révd. J. G. Sheehan, Chapelain,  
Adolphe Ménard, Président,  
Sifroy Belleville, Vice-Président,  
Gaspard Marcil, Sec. Arch., réélu,  
Louis Lemieux, Ass. Sec. Arch.,  
Olivier Dragon, Trésorier, réélu,  
François Xavier Ménard, Ass. Trés.,  
Philippe Picard, Secrétaire Cor.,  
B. Benoit et Jos. Hébert, Commissaires-Ordonnateurs,  
Jos. Salois, Bibliothécaire, réélu,  
A. Ménard, S. Belleville, G. Marcil,  
O. Dragon et P. Picard, pour former le Comité d'Enquête.

N. Dragon, P. Lussier et R. Dominique, pour le Comité de Visite.

C. Trudeau et T. Lamprond, porteurs des Bannières.

Philippe Picard, Président, et Adolphe Ménard, Sec.-Correspondant, furent élus pour la section d'Assurance.

**Erreurs à corriger** dans l'Essai sur le *Droit Social Chrétien*, publié dans la présente Livraison.

Page 111, 2<sup>me</sup> colonne :  
7<sup>e</sup> ligne, au lieu de *virement*, lisez *sûrement*.  
31<sup>e</sup> ligne, au lieu de *profession*, lisez *possession*.

Page 115, 1<sup>re</sup> col :  
3<sup>e</sup> ligne, au lieu de *n'existe pas*, lisez *n'existe que*.  
39<sup>e</sup> ligne, au lieu de *règlé*, lisez *rejeté*.  
51<sup>e</sup> ligne, au lieu de *réside dans*, lisez *préside à*.  
58<sup>e</sup> ligne, au lieu de *la conduire*, lisez *les conduire*.  
2<sup>e</sup> col. 25<sup>e</sup> ligne, au lieu de *domaine absolu en*, lisez *domaine absolu sur*.  
36<sup>e</sup> ligne, au lieu de *cesser*, lisez *cessez*.

Page 116, 1<sup>re</sup> col :  
41<sup>e</sup> ligne, au lieu de *spirituel*, lisez *spirituelle*.  
2<sup>e</sup> col. 26<sup>e</sup> ligne, au lieu de *la maison*, lisez *le maitais*.  
63<sup>e</sup> ligne, au lieu de *proportion*, lisez *portion*.

Page 117, 1<sup>re</sup> col :  
36<sup>e</sup> ligne, au lieu de *parlises*, lisez *parlies*.

### Exposition Universelle de 1878.

La somme appliquée aux récompenses à l'exposition universelle de 1878, est fixée à 1,500,000 francs.

Le nombre total des récompenses sera de six cent cinquante, dont trois cents pour la France, et trois cent cinquante pour les pays étrangers. Ces chiffres sont basés sur les résultats de l'expérience faite en 1867.

Quant à la constitution des jurys chargés de décerner les récompenses, la liste des jurés devra être arrêtée par leurs gouvernements respectifs. Les nominations seront faites par décrets rendus sur la proposition du ministre du commerce.

### Nouveaux Agents.

Les Messieurs dont les noms suivent ont bien voulu accepter l'Agence du *Foyer Domestique* pour leur paroisse respective, savoir :

Boucherville, M. L. Normandin.  
Ste. Brigitte de Nicolet, M. Houde, M. de P.  
St. Eustache des Deux-Montagnes, M. Daniel Ethier.  
St. Lin, Comté de l'Assomption, M. Charlemagne Laurier:

On a besoin d'un Agent pour la Rivière-du-Loup, en Bas, ainsi que pour Woonsocket, dans le Rhode-Island.

On acceptera avec empressement des Agents pour tous les autres centres canadiens des Etats-Unis, là où il n'y a point encore d'Agent. ( Voir notre liste d'Agents).

## MEMORIAL NECROLOGIQUE.

### Messire Alexis Mailloux.

Le grand Apôtre de la Tempérance, Messire Alexis MAILLOUX, Vicaire-Général de l'archi-diocèse de Québec, vient de s'endormir dans la paix du Seigneur, à l'âge de 76 ans et six mois, et après plus de 50 années de prêtrise consacrées tout entières à l'exercice du saint ministère et au salut des âmes.

Nous offrirons aux lecteurs du *Foyer Domestique*, le mois prochain, la biographie de cet illustre prêtre.

### M. Leblanc.

Nous annonçons avec regret la mort du Shérif LEBLANC, arrivée à sa résidence, No 7, rue Ste Elizabeth.

M. Charles André Leblanc est né à Montréal le 18 août 1816. Après avoir fait ses études au Collège de Montréal, il étudia le droit et entra en société avec M. Pierre Moreau, C. R., aussitôt après son admission à la pratique en 1838. Plus tard M. Leblanc forma une société avec M. F. Cassidy, C.R., et pratiqua longtemps avec un grand succès.

M. Leblanc fut nommé Conseil de la Reine en juin 1867, et Shérif en novembre 1872.

Ayant pris part aux troubles de 1837, M. Leblanc fut arrêté et retenu en prison pendant cinq mois.

Il a rempli beaucoup de charges honorifiques. Il fut pendant douze ans membre du Conseil du Barreau, et il fut nommé bâtonnier en 1863. Il a été un des directeurs de la compagnie du chemin de fer du Nord, et président de l'institution de Réforme.

Il a été pendant dix-huit ans grand maréchal de la société St. Jean-Baptiste dont il a été aussi président et dont il fut l'âme avec son ami M. Beaudry. Il a aussi été membre du Conseil de l'Instruction Publique, etc., etc.

M. Leblanc avait de nombreux amis à qui sa mort cause de profonds regrets.

C'était un homme de bien dans toute la force du mot.

### M. François Duhamel.

M. François DUHAMEL, père de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque d'Ottawa, est décédé Dimanche, le 19 août, à l'âge de 79 ans.

Un service solennel a été chanté à la Cathédrale d'Ottawa, mardi, à dix heures, au milieu d'un concours considérable, et les restes du défunt furent transportés à St Eugène, lieu de l'enterrement.